hbl, stx
DC 317.V8
Deux drames, 1871 /
3 9153 00450960 2
DC/317/V8

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Library Consortium Member Libraries

http://www.archive.org/details/deuxdrames187100vuil

MAXIME VUILLAUME

DEUX DRAMES

1871

Gustave Chaudey. — Édouard Moreau

Ouvrage orné de deux portraits inédits et de deux photographies de documents inédits.

PARIS
ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR
100, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 100
PLACE BEAUVAU

Tous droits réservés

1912

DC
317
V8

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Le présent *petit index* donne pour tout volume et pour tout cahier indiqué :

a) le numéro d'ordre de ce cahier dans le classement général de nos collections complètes, le numéro d'ordre de la série étant composé en grandes capitales de romain et le numéro d'ordre du cahier lui-même, dans la série ainsi déterminée, en chiffres arabes, de sorte que *V-17* par exemple doit se lire *dix-septième cahier de la cinquième série;*

b) la date du *bon à tirer,* ou, à son défaut, la date du *fini d'imprimer,* ou, à son défaut, la date du cahier même;

c) le prix actuel;

d) quand il y a lieu, c'est-à-dire pour nos éditions antérieures et pour nos cinq premières séries, la page du *catalogue analytique sommaire* où ce cahier se trouve catalogué.

Maxime Vuillaume, — *mes cahiers rouges,* — I. — **une journée à la cour martiale du Luxembourg**; — *avant-propos de Lucien Descaves* (IX-10, *mardi 4 février 1908*... deux francs

— — *mes cahiers rouges,* — II. — **un peu de vérité sur la mort des otages,** — 24 et 26 mai 1871 (IX-11, *mardi 18 février 1908* ..... deux francs

— — *mes cahiers rouges,* — III. — **quand nous faisions le « Père Duchêne »**; — mars-avril-mai 1871 (IX-12, *mardi 3 mars 1908*..... deux francs

— — *mes cahiers rouges,* — IV. — **quelques-uns de la Commune** (X-7, *mardi 12 janvier 1909* ..... ÉPUISÉ

— — *mes cahiers rouges,* — V. — **par la ville révoltée** (X-8, *mardi 26 janvier 1909* ..... ÉPUISÉ

— — *mes cahiers rouges,* — VI. — **au large** (X-11, *mardi 23 mars 1909*..... deux francs

— — *mes cahiers rouges,* — VII. — **dernier cahier** (XI-9, *mardi 8 mars 1910*..... ÉPUISÉ

MES CAHIERS ROUGES

VIII. — *deux drames*

GUSTAVE CHAUDEY

I

SAINTE-PÉLAGIE

GUSTAVE CHAUDEY

I

SAINTE-PÉLAGIE

dans la prison

1898. Je veux revoir Sainte-Pélagie avant que les démolisseurs y aient porté la pioche... Sainte-Pélagie. Chaudey. La matinée du mercredi 24 mai 1871, où, au café d'Harcourt, Raoul Rigault, tout près d'être tué, (1) m'apprend que, la nuit précédente, il a fait fusiller le rédacteur du *Siècle,* l'ancien adjoint de Jules Ferry au 22 janvier... La prison est déserte. Avec deux amis d'autrefois, G., qui m'a guidé, pas à pas, sur le chemin des otages de la rue Haxo, et B., nous irons. B. était, sous la Commune, surveillant de la prison. Il a assisté à l'exécution. C'est lui qui, dans le chemin de ronde, tenait la lanterne, en tête du cortège de mort.

10 novembre. B., G., et moi. La grande porte de

(1) *Mes Cahiers rouges.* Cahier IV, page 23.

Sainte-Pélagie, qui donne rue de la Clef, celle que nous avons si souvent franchie, du temps de l'Empire, est ouverte. Un gardien, seul. Je présente l'autorisation que je suis allé prendre, quelques jours auparavant, à la Préfecture de police.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de Police

Cabinet du Préfet

Paris, le 8 novembre 1898.

Le Directeur de Sainte-Pélagie est autorisé à introduire dans cet établissement, le jour où il s'y présentera pour le visiter, M. Maxime Vuillaume, accompagné de deux personnes, et à lui procurer toutes les facilités désirables et tous les renseignements utiles.

Pour le Préfet de Police,
Le Chef du Cabinet.

En marge du permis, cette note, qui fixe la date de notre visite : « Visité le 10 novembre avec G. et B. »

Un perron de neuf marches. L'antichambre du greffe. C'est là qu'autrefois, avant le Quatre-Septembre, trônait Méchin. Le gardien-chef Méchin. Le père Méchin, qui ressemble étonnamment à l'Empereur. Méchin est très fier de cette ressemblance auguste. Il est comme le ménechme impérial. Bien sanglé dans sa tunique bleuâtre, usée, râpée, limée par les coups de brosse, mais d'une propreté méticuleuse, les boutons de métal reluisant comme des miroirs, moustaches grises cirées et l'impériale effilée, Méchin a tout l'aspect d'un heureux gardien-chef. D'habitude, il est assis sur un tabouret de paille, muet, le buste droit, les deux larges pattes appuyées sur les cuisses. Quand un visiteur

frappe à l'huis, Méchin se lève, va tirer le verrou, entr'ouvre le lourd battant. On passe. Et Méchin n'oublie jamais d'esquisser le salut militaire, tout en faisant bruyamment sonner ses clefs. Gill a fait de Méchin une jolie charge, qu'on retrouvera en feuilletant l'*Éclipse*. (1)

Méchin n'eut peut-être, dans sa longue carrière de gardien-chef de Sainte-Pélagie, qu'un jour de terreur. Le 4 septembre. Le pavillon de la Presse est, ce jour-là, tout en rumeur. Rochefort, Olivier Pain, Paschal Grousset, J.-B. Clément, Vermorel, Charles Da Costa, d'autres, ont entendu les cris de triomphe. Une forte colonne de hardis gaillards occupe les abords de la prison. Le perron est envahi. C'est la Révolution! Méchin est perplexe. Doit-il céder? Doit-il résister? Ah! il ne lui sert plus de rien, à ce brave Méchin, de ressembler à l'Empereur... L'Empereur, il n'y en a plus. Méchin ne ressemble plus qu'à Badinguet.

La porte de Pélagie — nous disions Pélagie, comme boulevard Michel — livre passage au flot des envahisseurs... Vive la République!... Les prisonniers sont là. On s'interpelle. On s'embrasse... Un grand diable à la chevelure noire bouclée, un colosse aux larges épaules, ceinture rouge autour de la taille, débouche en trombe. Il empoigne Méchin par le collet — le collet de sa belle tunique bleue — lui fait faire demi-tour, le contraint à plier l'échine, et, d'une voix rugissante :

— A genoux, Méchin... A genoux. L'heure est venue de payer tous tes crimes...

Et le colosse, d'un geste de mélodrame, brandit, sur

(1) L'*Éclipse*, n° du 29 mai 1870.

la tête de Méchin angoissé, une hache, une vraie hache, dont le tranchant luit comme l'éclair.

— Méchin, ta dernière heure est venue... La Révolution est triomphante... Elle te donne deux minutes pour faire tes dernières réflexions.

— Ah! pardon, pardon, monsieur Pilotell...

Le colosse à la chevelure bouclée, c'est ce grand farceur de Pilotell.

— Allons, Méchin, la République te fait grâce.

Mais Méchin n'a pas goûté la farce. Il a eu tout de même une fière peur.

la porte

Nous causons. Nous causons. Tout en parcourant la prison, absolument vide. Ici, l'atelier de travail des détenus de droit commun. Les établis encore alignés. Le sol jonché d'outils, de courroies, de paille. Là, la chapelle. Sur l'autel, un vieux chandelier, oublié, poussiéreux, verdegrisé. A droite et à gauche, au sortir de la chapelle, deux allées, closes de fortes grilles. L'allée de gauche donne accès au chemin de ronde, au mur lugubre qui vit tomber Chaudey. L'allée de droite, profonde, bordée, à son extrémité, d'un pavillon bas. Le logement du concierge. C'est dans ce pavillon que, d'après la légende, venait parfois s'isoler Madame Roland, dans le terrible été de 93. Accrochée au mur noir et ridé, une cage, où s'ébattent et gazouillent des oiseaux. Au fond de l'allée, où l'herbe pousse à travers les gros pavés, une porte, qui donne rue du Puits-de-l'Hermite. C'est par cette porte que furent introduits, dans la nuit du mardi 23 mai, les exécuteurs.

Je regarde B. Il comprend mon interrogation muette.

— Oui, c'est par là qu'ils sont entrés... Des hommes du 248e.

Le 248e... mon bataillon du Siège, commandé par Longuet... Quand Longuet fut envoyé à la Commune par les électeurs du seizième arrondissement, il fut remplacé à la tête du bataillon par Henri Régère, fils de Th. Régère, membre de la Commune du cinquième, l'arrondissement de Pélagie.

Et je songe... Régère. Rigault. Le 248e. Si, vraiment, comme l'affirme Dacosta, (1) Rigault était porteur d'un ordre, émanant du Comité de Salut public, enjoignant à Régère « de s'entendre avec le citoyen procureur de la Commune pour l'exécution des otages dans son arrondissement », le choix, pour l'exécution, du 248e, semble explicable. Régère, ayant près de lui son fils, a fait part à ce dernier de l'ordre du Comité de Salut Public, lui a demandé l'aide de son bataillon...

Mais, pour que cette supposition fût plausible, il serait, tout d'abord, indispensable de savoir si l'ordre du Comité de Salut public, dont parle Dacosta, a existé. Où est cet ordre? Qui l'a vu? Dacosta semble le citer de mémoire. Il ne donne pas les signataires. Je n'ai retrouvé l'ordre nulle part. Mystère... Ce n'est pas le seul de cette soirée sanglante...

— Alors? c'est par cette porte qu'ils sont entrés?

— Oui. Et c'est aussi par là qu'après la fusillade, les cadavres — Chaudey et trois gendarmes exécutés après lui — ont été, sur des voitures à bras, transportés à la Pitié.

Nous retournons vers l'entrée de la prison, au greffe

(1) Da Costa. *La Commune vécue*. Tome II, page 104.

où fut interrogé Chaudey. Et, tout en marchant, je songe encore au 248e, à Régère, au fils chef de bataillon, à Rigault... Non, Régère ne peut avoir été mêlé au drame. Je l'ai connu. C'était un doux. Son fils Henri, non plus, n'était pas un sanguinaire. Je le revois, en uniforme de brigadier de dragons, arriver, échappé de Sedan, à notre brasserie de la rue Saint-Séverin, au bras de son père, déjà des nôtres. Longuet le choisit, quelques jours après, comme capitaine adjudant-major... Non, encore une fois, il n'y a là qu'une coïncidence. Ni l'un ni l'autre des deux Régère n'a été complice de Rigault. Le 248e était du quartier. Il était de garde à proximité. Une dizaine d'hommes ont été réquisitionnés. Ils sont venus. Ils ont fait la sinistre besogne.

le prisonnier

A droite de l'entrée de la prison, le greffe. C'est dans ce greffe, une salle aux quatre murs jadis blanchis à la chaux, aujourd'hui noirs, éraillés, déchirés par l'arrachement brusque des rayons sur lesquels ont si longtemps dormi les dossiers, que fut interrogé Chaudey, avant de marcher à la mort.

— J'étais seul en bas — nous dit B. — quand Rigault se présenta à la prison, le mardi, vers onze heures. Les autres, le greffier Benn, le sous-greffier Clément, Préau de Vedel, étaient chez le directeur, Augustin Ranvier, le frère du membre de la Commune. Rigault, en costume de colonel, sabre à garde d'acier, revolver passé dans la ceinture rouge. (1) Avec lui, son secrétaire, en civil,

(1) C'est revêtu du même costume que je rencontrai Rigault, le lendemain mercredi. *(Mes Cahiers rouges,* IV, 23)

André Slom. Je ne connaissais pas Slom. C'est Rigault qui le nomma. Sans s'arrêter, Rigault entre au greffe. Benn, averti, était descendu. Rigault prend le registre d'écrou. Il feuillette fébrilement les pages. A ce moment, survient un troisième visiteur, en uniforme de fédéré, l'écharpe rouge en sautoir. Un commissaire attaché à la Préfecture, Clermont. Le greffe, vide tout à l'heure, est plein de monde. Rigault, toujours nerveux, se lève, fait quelques pas, et brusquement, s'adressant à Benn : « Qu'on aille me chercher Chaudey. » C'est moi qui y allai...

— Où était la chambre de Chaudey ?

Nous montons, B., G. et moi, l'escalier du pavillon de la Presse. Chaudey était au second étage. La chambre au-dessus de l'appartement du directeur. Celle qui, au Quatre-Septembre, était occupée par Rochefort. Une chambre carrelée. Face à la porte, contre la paroi, un lit de fer. A gauche, une cheminée en marbre gris. Appuyé à cette cheminée, je revois Rochefort, le Rochefort de l'Empire, grand, maigre, pâle, ne laissant pas soupçonner un instant qu'il serait un jour, octogénaire, le solide vieillard d'aujourd'hui. Près de lui, jouant avec des lézards verts, un bambin en costume de velours noir. Son jeune fils Octave... Mais laissons cela. Entre les deux fenêtres, une table. De ces fenêtres, on a vue sur la cour de la Pitié. Dans cette cour, à l'heure où nous sommes, sont des voitures à bras, des brancards d'hôpital. C'est peut-être sur un de ces brancards que fut transporté, encore sanglant, le cadavre du fusillé...

— Quand j'entrai dans sa chambre — continue B. — Chaudey était assis, là, entre ces deux fenêtres, à sa

table de travail. Il se dressa vivement, la main appuyée sur un livre qu'il lisait, sa haute taille enveloppée dans une robe de chambre. Je lui dis qu'on le demandait en bas. Il me suivit sans mot dire. Je l'accompagnai, toujours silencieux, jusqu'à la porte du greffe... Plus tard, après l'exécution, je retournai, avec quelques amis, dans sa chambre. Je trouvai, sur la table, le travail qu'il venait de terminer, une *Ode à la République*. (1) Préau de Vedel, qui était là, saisit le papier et l'emporta...

Nous avions quitté la chambre où vécut Chaudey, du 19 mai, date de son transfert à Sainte-Pélagie, — il avait été détenu jusque là à Mazas — jusqu'à la nuit fatale. Nous montâmes à l'étage supérieur, où, souvent, nous étions venus jadis voir nos amis prisonniers. Vermorel était là, dans cette salle basse — la petite Sibérie, comme on l'appelait — glaciale en hiver. En face, une autre salle, vaste, basse aussi, avec quatre fenêtres ouvrant sur un admirable horizon. Tout cela nu, vide, jonché de plâtras. Incisés dans la pierre des fenêtres, des noms d'occupants. Un nom, une date, profondément creusés, en grosses majuscules. *RAOUL RIGAULT, 1869*.

l'interrogatoire

Souvent, aux premiers jours de l'exil, à Lausanne, où Chaudey avait de nombreux amis, (2) nous causions,

---

(1) Je ne change rien à ce que nous dit B. qui fait là une erreur. L'*Ode à la République* avait pour auteur Préau de Vedel et non Chaudey. Préau avait soumis, le matin même, son travail à Chaudey.

(2) Chaudey avait vécu en Suisse après le coup d'Etat. Voir plus loin.

avec Slom, (1) du 23 Mai. Slom avait assisté, au greffe de la prison, à l'entrée de Chaudey, à son interrogatoire par Rigault. Slom n'est plus. Il a laissé, de cette entrevue poignante, un récit écrit, qu'a bien voulu me communiquer sa fille, mademoiselle Olga Slomczynska, artiste peintre, comme son père... Devant le personnel, réuni dans le greffe — le commissaire Clermont, (2) le greffier Benn, le sous-greffier Clément, le bibliothécaire Préau de Vedel, le surveillant Berthier, le brigadier Gentil — Rigault interpelle Chaudey, le tutoyant. Tous deux se connaissent. Rigault, chicanier par vocation, comme il était policier, venait souvent au Palais, où il rencontrait Chaudey. Protot, dans nos causeries de la Bibliothèque nationale, dont il est un assidu, me contait, il n'y a pas longtemps, que la joie de Rigault, exubérant, criard, était de « coller » Chaudey sur quelque point obscur de procédure. Protot, alors avocat plein d'avenir — il avait défendu Mégy au procès de Blois — a maintes fois assisté aux scènes amusantes qui rassemblaient, autour des deux adversaires, les avocats en robe. Qui eût pu prévoir, à ce moment où Chaudey et Rigault discutaient et riaient, la sinistre tragédie cependant toute proche ! Je copie, mot à mot, sur le manuscrit de l'ancien secrétaire du procureur de la Commune, l'interrogatoire :

RIGAULT. — Est-ce toi qui, de l'Hôtel de Ville, as demandé des troupes pour balayer la place ?

---

(1) Slom (André), artiste peintre et dessinateur, secrétaire du procureur de la Commune. Mort en décembre 1909. *(Mes Cahiers rouges,* IV, pages 26, 128 et suivantes)

(2) Clermont (Eugène), commissaire spécial attaché au parquet du procureur de la Commune.

CHAUDEY. — J'ai fait mon devoir.

(Trois fois même question, trois fois même réponse).

RIGAULT. — Alors ton devoir était de faire tuer des femmes, des enfants. Tu as tué mon ami Sapia. Mon devoir à moi est de te dire que tu as trois minutes à vivre.

CHAUDEY. — Mais je suis républicain...

RIGAULT. — Comme tes amis de Versailles qui demain nous massacreront... Allons, marche.

CHAUDEY. — Mais, Rigault, j'ai une femme, un enfant...

RIGAULT. — La Commune en prendra mieux soin que toi... Allons, marche...

C'est là tout. Slom, sur son manuscrit, ajoute ces mots : « L'interrogatoire ne fut pas plus long. »

— Nous étions tous silencieux — me racontait Slom à Lausanne. Aucun de nous, avant de franchir le seuil de Sainte-Pélagie, ne connaissait les projets de Rigault. Moi-même, qui avais passé la soirée avec lui — nous avions dîné ensemble dans un petit restaurant de la rue Berthollet où nous allions quelquefois — ne savais rien. Il n'avait pas prononcé, de toute la soirée, le nom de Chaudey. Je me suis demandé bien souvent où et quand il avait pris sa terrible résolution...

— Mais, ne crois-tu pas que, dès longtemps, Rigault avait décidé de venger sur Chaudey la mort de son ami Sapia, le commandant tué le 22 janvier? Tu étais à la Préfecture... tu dois avoir vu souvent la veuve de Sapia (1) venir, avec sa mère, voir Rigault... Ne crois-tu pas qu'elles ont, toutes deux, réclamé la vengeance?

---

(1) Voir *Mes Cahiers rouges*, I, 73. Sur la foi d'un renseignement, malheureusement inexact, j'avais cru pouvoir retrouver les traces de madame Sapia, qui, m'affirmait-on, avait été, en 1880, nommée à un poste, dans l'enseignement ou dans l'assistance, à la Ville de

— Oui. J'ai vu, plusieurs fois, madame Sapia et sa mère... Mais je ne sais rien de ce qu'elles ont pu dire à Rigault... Je te le répète, en mettant le pied sur le seuil de la prison, j'ignorais absolument ce que nous allions y faire.

— Et Clermont, le commissaire de police attaché au parquet de Rigault, qui arriva, après vous deux, à Sainte-Pélagie, était-il averti ?

— Je n'en sais rien. Il ne m'en a jamais rien dit.

Et, à chacune de mes conversations avec Slom, il en était ainsi. Chardon, (1) que j'interrogeai à Genève, ne savait rien non plus. Et, pourtant, en qualité de colonel commandant la Préfecture de police, ami de Rigault, il était fort bien placé pour savoir. Il connaissait Sapia, et certainement aussi madame Sapia. Il ne savait rien. Rien. Pilotell cependant, on le verra plus loin, qui vivait plus près de Rigault, ami de longue date du Quartier Latin, dit qu'il savait, dès le matin, que Rigault dût aller à Sainte-Pélagie. Mais Rigault ne lui avait pas dit autre chose.

— Et Chaudey ? Après l'interrogatoire ?

— Chaudey, depuis son entrée au greffe, était resté debout... tête nue. Il avait gardé sa robe de chambre. Quand l'interrogatoire fut terminé, il jeta un regard sur ceux qui l'entouraient. Rigault était resté assis devant

---

Paris. Les recherches ont été vaines. Je le regrette d'autant plus qu'une conversation avec la veuve du commandant tué le 22 janvier, eût peut-être éclairci ou contribué à éclaircir le mystère dont s'enveloppe encore la résolution prise par Rigault de fusiller Chaudey.

(1) Chardon (J.-B.), membre de la Commune, colonel commandant la Préfecture de police. (*Mes Cahiers rouges*, IV, pages 99 et suivantes)

la table... B., sur un signe de Rigault, sortit. Il revint avec une lanterne... Le cortège se forma. B. en tête. Chaudey. Le commissaire Clermont. Préau de Vedel, le fusil sur l'épaule. Deux ou trois autres. Rigault le dernier, avec moi.

le chemin de ronde

J'ai refait, dans cette après-midi du 10 novembre 1898, avec B. et G., la route que suivirent Chaudey et ses exécuteurs, depuis la porte du greffe jusqu'au mur où se dénoua le terrible drame.

A gauche, en quittant le greffe, un long couloir, étroit, mal éclairé le jour, noir la nuit, qui conduit au chemin de ronde. Lugubre chemin. Des murs lépreux. Des salles vides, qui furent des buanderies. Des magasins. Des recoins sordides, où se sont accumulés les détritus de deux siècles. On marche sur des pavés énormes, disjoints, humides. Un ruisseau coule au milieu. D'un côté, à gauche, en bordure, un haut mur de pierres meulières — comme à la Roquette. De l'autre, le bâtiment de la Dette, où, quelques mois encore avant notre visite, étaient les prisonniers de droit commun. Que durent-ils penser, les prisonniers, quand ils entendirent, quand ils virent — car ils pouvaient voir — le peloton d'exécution prendre place? Puis, le cortège. Les exclamations. Les coups de feu...

On dut arriver vite — quelques minutes — au fond du chemin, là où il oblique, à droite, vers la chapelle, et, après, vers l'allée et la porte de la rue du Puits-de-l'Hermite.

Le peloton du 248e attend. Face au mur d'angle.

Pendant le trajet, au témoignage de Slom, et aussi de B., il n'a pas été dit une parole... Les pas résonnent sur le pavé...

Le groupe lugubre avance dans la nuit, coupée, de temps à autre, d'un éclair. Les reflets de la lampe que B., en tête du cortège, balance à la main.

On fait halte.

Chaudey s'arrête, debout, à deux ou trois mètres du mur d'angle.

Derrière lui, sur un rebord de la pierre meulière, B. pose sa lanterne.

Pas d'autre lumière. A l'angle du mur du bâtiment de la Dette, à droite, une borne, surmontée jadis d'un réverbère appendu à une corde. Le réverbère, dont j'ai vu la rainure, encore existante lors de notre visite, était déjà enlevé en 1871. La lampe de B. éclaire seule la scène. (1)

Rigault se place contre le mur de gauche, le mur de pierres meulières. Derrière lui, Slom, et, à côté, le commissaire Clermont.

Contre le mur du bâtiment de la Dette, à droite, B. et Préau de Vedel.

A peu près au milieu du chemin de ronde, mais plus proche du mur de la Dette, le peloton. Douze hommes du 248e, commandés par un lieutenant.

Chaudey est debout. Il n'a pas fait un geste. Pas un mouvement.

Brusquement, Rigault tire son sabre.

— Vive la République! crie Chaudey, à trois reprises.

— Feu! Feu! crie Rigault.

---

(1) Voir plus loin le croquis, fait par Slom.

Chaudey tombe...

Un bruit d'armes... des crosses qui frappent les pavés... Un coup de feu isolé...

« *J'ai fait mon devoir.* »

L'interrogatoire de Chaudey, dans la salle du greffe de Sainte-Pélagie, a donné lieu à des versions diverses. Lorsqu'il était à la prison des Chantiers de Versailles, attendant sa comparution devant le conseil de guerre qui le condamna à la peine de mort, Préau de Vedel rédigea une note qu'il remit à Edgar Monteil, détenu lui aussi, (1) note que Monteil publia en 1885. (2) La version que donne Préau de Vedel de l'interrogatoire n'est pas exacte. Elle s'allonge en des détails inventés. L'interrogatoire a été bref. Et c'est sa brièveté qui le fait plus poignant encore. Préau de Vedel ne donne pas cette réponse, que fit, par trois fois, d'une voix forte, Chaudey : « J'ai fait mon devoir. »

Tous ceux qui ont connu Chaudey n'ont jamais douté qu'il eût crié cette protestation... Ce cri, c'est Chaudey tout entier... Chaudey ne connaît que la légalité. L'émeute est pour lui un crime contre la République et contre la loi. Il est d'une bravoure indiscutée. Tout d'une pièce, me disait son ancien secrétaire à l'Hôtel de Ville le 22 janvier, Eugène Courbet. Chaudey n'est

---

(1) Monteil (Edgar), journaliste et homme de lettres. En 1871, rédacteur au *Rappel,* officier d'ordonnance du général La Cécilia. Plus tard, préfet de la République. Aujourd'hui, directeur de l'asile de Villejuif.

(2) *L'Exécution de Gustave Chaudey et de trois gendarmes,* publiée par Edgar Monteil. Une brochure, 26 pages, Paris, Charavay, 1885, tirée à 150 exemplaires.

pourtant pas un homme de premier plan. Les situations périlleuses, comme celle qui l'a surpris à l'Hôtel de Ville le 22 janvier, le trouvent quelque peu désemparé. Mais il a devant lui le devoir. Et ce devoir, il est résolu à l'accomplir jusqu'au bout. L'émeute gronde. Représentant du Gouvernement menacé, Chaudey le défendra. Il tiendra tête à l'émeute. Si, même, comme cela fut, il ne prend pas lui-même les dispositions nécessaires, si c'est un autre que lui qui « balaye la place », il assumera toutes les responsabilités. Il ne songera pas une minute à renier sa conviction.

André Slom

De nombreuses légendes — sinistres légendes — sont venues augmenter encore l'horreur de la quadruple fusillade du chemin de ronde de Sainte-Pélagie.

L'une de ces légendes vise André Slom. Chaque fois que nous nous rencontrions et que nous causions — c'était toujours — de la Commune, Slom protestait énergiquement contre le rôle que lui assignent les récits — entre autres, celui de Préau de Vedel, publié par Monteil — des incidents de la nuit tragique.

Les protestations de Slom portaient principalement sur l'attitude qui lui est prêtée au cours de l'exécution des trois gendarmes, exécution qui suivit, à une demi-heure de distance, et à la même place, celle de Chaudey.

Les trois gendarmes furent placés contre le mur. Rigault commanda le feu. Deux tombèrent. Le troisième se sauva dans le chemin de ronde. On le poursuivit. Rejoint près de la chapelle, il fut ramené devant le mur et fusillé.

C'est à ce moment, quand le gendarme s'échappe,

que, d'après le récit de Préau de Vedel, Slom aurait saisi le revolver du commissaire de police Clermont, pour poursuivre le fuyard.

— Jamais je n'ai fait cela, m'a toujours dit Slom. Je n'avais tout d'abord pas besoin de prendre le revolver de Clermont. J'en avais un. Alors que nous nous rendions à Sainte-Pélagie, après avoir quitté le petit restaurant de la rue Berthollet, on tira sur nous d'une fenêtre. En arrivant à la prison, je demandai si l'on ne pourrait pas me donner un revolver. On me donna un revolver d'ordonnance, sans cartouches. C'est ce même revolver que je laissai sur la table de la chambre de Rigault, à l'hôtel Gay-Lussac, quand, le lendemain, mercredi, Rigault et moi fûmes cernés par les soldats... (1) Lorsque le commandement de « Feu ! » eut été crié, un des gendarmes s'enfuit vers le chemin de ronde, à droite. C'est alors que Clermont saisit mon revolver, non chargé, comme je viens de le dire. Passant derrière le peloton d'exécution, et devant Préau de Vedel, il courut à la recherche du gendarme, qu'il trouva blotti près de la chapelle. Il le ramena au pied du mur.

Telle est la vérité, rétablie par Slom dans une note manuscrite placée en tête d'un exemplaire, à lui appartenant, de la brochure d'Edgar Monteil. (2)

l'arrestation

On a dit et écrit partout que Gustave Chaudey avait été arrêté dans les bureaux du *Siècle* par Pilotell. Ce

(1) *Mes Cahiers rouges,* IV, pages 26 et suivante.
(2) On trouvera plus loin le texte complet de la note de Slom.

n'est pas Pilotell qui arrêta Chaudey. Quand, le 13 avril, il se rendit au domicile de l'ancien adjoint au maire de Paris, ce dernier était absent. Pilotell perquisitionna, revint à la Préfecture de police, et chargea un de ses subordonnés, Henneron, de procéder à l'arrestation.

J'ai demandé à Pilotell de me faire un récit détaillé des incidents qui entourèrent l'arrestation. Voici, sans y rien changer, la lettre que je reçus de Pilotell. Je la transcris à titre de document historique.

Londres.

Mon cher ami,

... Après le déjeuner ordinaire à la Préfecture de police, le 13 avril, où nous étions toujours une vingtaine (1) — Edmond Levraud, Jourde (souvent), Rigault, Dacosta, Slom, le caissier Replan, le chef de la sûreté Cattelain, l'historien Villiaumé (mon cousin) qui venait quelquefois, Cluseret (souvent), Theisz, Giffault, Roullier, Chardon, Chalain, Clermont, Wurth, Albert Regnard — Rigault m'emmena avec lui et me dit :

— Il faut que tu arrêtes Chaudey aujourd'hui même.

— C'est bien.

Je courus consulter le Bottin pour y trouver l'adresse de Chaudey. J'emmenai avec moi Henneron et un autre agent. Je portais un costume civil, avec ma ceinture rouge de

---

(1) Tous les noms cités par Pilotell figurent déjà dans les précédents *Cahiers*. Jourde, Rigault, Cluseret, Theisz, Chardon, Chalain, membres de la Commune. Edmond Levraud, Dacosta (Gaston), Slom, Replan, Cattelain (chef de la Sûreté), Giffault, Clermont, Wurth, Regnard, occupent des fonctions à l'ex-Préfecture de police. Roullier (Edouard), membre de la commission du travail. Villiaumé, l'historien maratiste de la Révolution Française, arrière-petit-neveu de Jeanne d'Arc. (Le journal *la Commune* du 29 avril 1871 publie la note suivante : « Un arrière-petit-neveu de Jeanne d'Arc, M. Villiaumé, frère de notre historien, vient de s'éteindre à Nancy, à 86 ans. Comme chef de partisans en 1814 et 1815, il rendit à son pays des services signalés. »)

commissaire. Arrivés, la bonne nous fit entrer. Madame Chaudey me demanda ce que je désirais.

— Madame, lui dis-je, j'ai la triste mission d'arrêter votre mari.

— Mais, monsieur..., il n'est pas là.

— A quelle heure rentrera-t-il ?

— Je ne sais pas.

— Voulez-vous, madame, je vous prie, me donner les clefs de ce bureau ?

J'indiquais le bureau de travail couvert de papiers et de lettres.

— Je n'ai pas ces clefs.

— C'est bien, dis-je en me tournant vers Henneron. Allez chercher un serrurier.

Un quart d'heure après, le tiroir de droite du bureau était ouvert. J'y trouvai des papiers assez importants, et, de plus, un brouillon de lettre, non finie, que je lus.

« Mon cher Picard,

« On m'a laissé seul (1) avant hier, à l'Hôtel de Ville (le 22 janvier évidemment) et j'ai dû prendre sur moi de le défendre. Des délégués de plusieurs circonscriptions sont arrivés. J'en ai seulement reçu quelques-uns, je n'ai pas reçu les autres. Une chose m'a profondément frappé, c'était leur grande jeunesse... » (2)

Le reste m'échappe. Je suis sûr qu'il n'y avait aucune allusion à des ordres donnés par lui aux soldats bretons pour tirer sur la foule, quand Sapia fut frappé à mort.

Il y avait dans le tiroir du bureau de Chaudey deux sacs contenant environ 820 francs or et argent.

Henneron me dit :

— Il faut confisquer cet argent et l'emporter à la Préfecture.

Il prit les deux sacs.

---

(1) Ces premiers mots de Chaudey à Picard sont à retenir.

(2) Chaudey parle ici de la deuxième délégation, composée de Montels, Gentelini et Champy, avec lesquels l'entretien avait, comme on le verra plus loin, été très vif. Les trois délégués n'avaient guère plus de 25 ans chacun.

— Mais, monsieur, vous me laissez sans argent, dit madame Chaudey.

— Avez-vous assez de cent francs? dis-je à madame Chaudey, en tirant le seul billet de banque que j'avais sur moi... Du reste, madame, vous n'avez qu'à vous adresser à moi, à la Préfecture de police. Voici le reçu de la somme.

Ce reçu a été publié. Il était ainsi conçu :

Trouvé dans le tiroir du bureau de M. Chaudey des papiers et une somme de 820 francs, que nous emportons, jusqu'à nouvel ordre, à la Préfecture. Signé : G. Pilotell. (1)

Henneron, lorsque nous retournâmes à la Préfecture, mit les papiers et cette somme sur la table de Raoul Rigault.

J'avais appris en sortant que Chaudey devait se rendre au *Siècle* entre cinq et six heures et demie. Je donnai à Henneron l'ordre écrit de l'arrêter, ce qui fut fait.

Chaudey fut interrogé le soir même par Rigault. Je n'étais pas là. Mais je sus ce qui s'était passé.

Chaudey dit et répéta à Rigault qu'il avait fait son devoir.

Le prisonnier parlait peut-être sur un ton trop protecteur au délégué (à l'ex-Préfecture de police) qui l'interrogeait.

— En voilà assez, dit Rigault. On va vous emmener à Mazas et nous verrons ce que nous aurons à faire ensuite.

On me fit appeler, et Rigault, brièvement :

— Tu vas emmener Chaudey à Mazas. Prends avec toi Cattelain et Henneron.

Nous voilà partis tous les quatre en voiture découverte. Il faisait une nuit superbe. Chaudey assis à côté de moi, Cattelain et Henneron en face.

Chaudey avait un grand pardessus et un chapeau à haute forme. Il causait très vite et voulait qu'on lui expliquât le mouvement (de la Commune)...

---

(1) Voici le texte exact : « Trouvé chez le nommé Chaudey (Gustave) la somme de 815 francs, que nous emportons jusqu'à nouvel ordre à la Préfecture de police, plus un paquet de lettres. » (*Siècle* du 24 avril 1871)

Arrivés à Mazas, Chaudey, se tournant vers moi :

— Je n'ai encore rien pris...

Et comme il faisait mine de tirer de l'argent de sa poche :

— C'est inutile, dis-je. Henneron, allez chercher quelque chose à manger, et apportez quelques cigares.

En quittant Chaudey, je lui tendis la main, qu'il prit en me disant :

— Vous me serrez la main...

— Pourquoi pas, dis-je. Je ne suis pas votre juge. J'ai des ordres à exécuter. Voilà tout.

— Voudriez-vous, reprit Chaudey, je vous prie, faire remettre à ma femme une lettre ?

Et comme il ne la cachetait pas :

— Vous pouvez la fermer. Je vous promets que la lettre sera remise dès demain matin... (Il était déjà tard).

Quant à l'exécution, je savais que Raoul Rigault devait se rendre à Sainte-Pélagie. (1) J'étais ce jour-là (23 mai) avec Ferré, que je quittai rue Hautefeuille pour ne plus jamais le revoir. Je ne revis Rigault que mort, rue Gay-Lussac, le lendemain (24 mai) à cinq heures.

A toi.

G. Pilotell

J'avais posé à Pilotell deux questions. Les voici, avec les réponses :

1° Madame Sapia (la veuve du commandant Sapia tué le 22 janvier) et sa mère, venaient-elles souvent à la Préfecture de police ?

— Je n'ai jamais connu — me répondit Pilotell — ni madame Sapia ni sa mère. Je n'ai jamais entendu parler de leurs visites à la Préfecture. Cela ne veut pas dire qu'elles n'y soient jamais venues.

---

(1) Il faut noter cette phrase. Rigault avait donc, déjà, dans l'après-midi du mardi 23 mai, l'idée bien arrêtée de se rendre le soir à Sainte-Pélagie. Il ne dit pas toutefois à Pilotell ce qu'il se proposait d'y faire.

2° Sais-tu d'où vient la résolution prise par Rigault de fusiller Chaudey? Brusque. Ou déjà décidée de longue date.

— Je crois — me répondit Pilotell — que Rigault pensait à une plus longue durée de la Commune, et à une condamnation de Chaudey (par le jury d'accusation). (1) Voyant comme Ferré, à l'entrée des troupes, que les membres de la Commune n'agissaient pas, ils prirent (Ferré et Rigault) sur eux toutes les responsabilités. Rigault, en outre, n'avait jamais pardonné à Chaudey la mort de son ami Sapia.

Théodore Sapia

Qui donc était Sapia, dont le nom retentit, comme un glas, à chaque page de la terrible histoire de la mort de Chaudey?

Théodore-Emmanuel Sapia était, au début de la guerre, capitaine commandant la 4e compagnie du 1er bataillon des mobiles d'Eure-et-Loir, à Chartres. Révoqué le 14 septembre pour avoir voulu, a-t-il expliqué plus tard, proclamer la République, il arrive le 17 à Paris, et se fixe à Montrouge, 112, chaussée du Maine. Il se fait inscrire dans la garde nationale. Au bout de quelques jours, il est capitaine-trésorier, puis, le 30 septembre, commandant de son bataillon, le 146e. Le 8 octobre, il rassemble ses hommes au Champ d'Asile,

(1) Le jury d'accusation, qui tint sa première séance le 19 mai, n'avait pour mission que de décider si tel ou tel accusé devait être retenu comme otage de la Commune. Il ne pouvait prononcer aucune condamnation. Les séances du jury d'accusation furent interrompues par l'entrée des troupes de Versailles.

leur donne rendez-vous aux Quatre Chemins, en face de l'église Saint-Pierre, pour, au premier signal des tambours, marcher sur l'Hôtel de Ville. (1) Violentes protestations. Les gardes le saisissent et le conduisent à la Place. Il passe, le 22 octobre, en conseil de guerre; il est acquitté. Il n'en est pas moins révoqué. Désormais, il ne signera plus que « commandant révoqué du 146e bataillon ».

Les débats du procès en conseil de guerre (2) — nous laissons de côté les appréciations du tribunal — nous font connaître Sapia. Engagé à 17 ans, en 1855 — né à Paris le 6 janvier 1838 — il est sous-lieutenant en 1861. Il démissionne. Il prend part aux campagnes de Chine et du Mexique. Il semble qu'entre ces deux expéditions, sa santé ait été assez sérieusement compromise, puisqu'en 1862, il doit subir un traitement à Charenton. Le 1er octobre 1863, il écrit au maréchal X (le nom n'est pas cité) une lettre, lue au conseil de guerre, dans laquelle il dit : « Les longues fatigues des campagnes de Chine m'avaient abattu. Je me crus un moment, et sur l'avis des médecins, impropre et pour jamais à toute vie active; et bien malgré moi cédant à des sollicitations extérieures pressantes, je sacrifiais toute une vie militaire déjà bien remplie. Par décret impérial du 15 septembre, Sa Majesté daigna accueillir ma demande (de réintégration). Depuis cette époque, monsieur le Maréchal, je ne vis que de souvenirs et de regrets, et

(1) Dans l'après-midi du 8 octobre, un certain nombre de bataillons de la garde nationale se réunirent sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour réclamer les élections municipales. Ce fut la première manifestation en faveur de la Commune.

(2) Voir *Gazette des Tribunaux* des 11, 16, 22 et 23 octobre 1870.

je passe dans une inutile action un temps précieux que je brûle de consacrer au service de Sa Majesté. » Sapia reprend du service, mais c'est pour démissionner encore le 20 septembre 1866, à San-Luis-de-Potosi.

Sapia est ce qu'on appelle un cerveau brûlé, mais il est d'une incontestable bravoure. Son défenseur, Me Lachaud, invoque à ce sujet une lettre du général de Négrier. Quand on écrit le nom de Sapia, ancien officier de l'armée, on ne peut s'empêcher de songer à cet autre officier, ancien lieutenant de vaisseau, Lullier, brave, lui aussi, et également exalté. Sapia était parfois, au dire de ceux qui ont vécu près de lui, d'une exaltation touchant à la folie. Sapia est bien apparenté. Son père, secrétaire général d'un ministère sous la Restauration. Sa sœur, madame Pierre de Castellane. Son frère, receveur central des finances à Paris. Il envoie des vers à madame la comtesse Sapia. Il jouit de hautes protections. Il doit son grade de capitaine des mobiles d'Eure-et-Loir à l'appui du général Soumain.

Sapia, révoqué de son grade de chef du 146e, continue, pendant toute la durée du Siège, de se mêler au mouvement révolutionnaire. Il donne des articles à la *Patrie en Danger* de Blanqui. Il dirige un journal, *la Résistance,* « organe démocratique du quatorzième arrondissement », où il a comme collaborateurs Raoul Rigault, J. Martelet, qui sera membre de la Commune, Gaston Da Costa, qui sera substitut du procureur de la Commune, Raoul Rigault, Henry Bauer. Grand, d'allure distinguée, élégant, la chevelure et les moustaches brunes, Sapia est orateur facile. Il est assidu aux réunions publiques et prend part à toutes les manifestations. Il signe l'*Affiche Rouge* (Place au Peuple ! Place

à la Commune! (5 janvier 1871). Tous ceux dont nous prononçons les noms ici, Montels, Gentelini, Champy, Humbert, Brandely, Chardon, Lucipia, Martelet, Léo Melliet, Régère, ont signé l'Affiche Rouge...

Le 22 janvier 1871, Sapia est au premier rang, contre les grilles de l'Hôtel de Ville. La fusillade le fait reculer avenue Victoria, où il est tué. Quand j'entrai, avec mon bataillon, sur la place, je croisai un groupe qui portait à l'Hôtel-Dieu un commandant grièvement blessé, étendu sur un édredon rouge. C'était Sapia... (1)

---

(1) Voir *Mes Cahiers rouges*, IV, page 92.

II

L'HOTEL DE VILLE

II

L'HOTEL DE VILLE

le 22 janvier

Le 22 janvier a tué Gustave Chaudey.

Dès le soir de l'émeute, la légende est créée. Chaudey a donné l'ordre de « balayer la place ». Dans les journaux, dans les conversations véhémentes qui ont remplacé les clubs, partout, Chaudey est accusé d'avoir donné aux mobiles bretons qui occupaient l'Hôtel de Ville l'ordre de faire feu.

22 janvier 1871. Première journée sanglante du Siège. A trois jours de Buzenval. A six jours de la capitulation. Dans la nuit qui précède, la nuit du 21 au 22, l'envahissement de Mazas, où sont prisonniers Flourens, Léo Melliet, Alphonse Humbert, le docteur Pillot, d'autres. Prisonniers pour l'*Affiche Rouge*. Tous seront, plus tard, de la Commune. Flourens, qui aura le crâne fendu, d'un coup de sabre de gendarme, à Chatou. Léo Melliet, membre de la Commune et membre du Comité de Salut public. Le docteur Pillot, membre de la Commune. Alphonse Humbert, l'un des trois rédacteurs du *Père Duchêne*. La prise de Mazas, l'émeute du lendemain, deux incidents qui se tiennent étroitement.

Le 22 — un dimanche — la place de Grève est pleine de monde. Une foule plutôt curieuse qu'hostile. Des femmes, des enfants, des badauds. Le désœuvrement du Siège a donné l'habitude de la place publique. Des groupes où pérorent des orateurs. Des cris de « A bas Trochu! A bas Vinoy! La guerre à outrance! Le rationnement! » Les hommes armés en petit nombre. Vers deux heures, commencent d'arriver par le pont d'Arcole des détachements du treizième et du cinquième arrondissement. Par la rue de Rivoli, la rue du Temple, ceux de Belleville et des Batignolles. Un bataillon, ou, plutôt, une centaine d'hommes du treizième, défilent, la crosse en l'air, criant : « La levée en masse! Le rationnement! » Ces derniers sont des pacifiques. Les autres vont se masser devant la grille du palais. Postés un peu partout, avenue Victoria, rue de Rivoli, au coin des petites rues qui donnent sur la place, la rue Saint-Bon, la rue du Renard, la rue de la Coutellerie, des gardes, en paquets de trois ou quatre, le chassepot en bandoulière. Blanqui est là, quelque part. Au café du Gaz, rue de Rivoli.

Chaudey est seul à l'Hôtel de Ville.

Le maire, Jules Ferry, a laissé à son adjoint la lourde responsabilité. Ferry est au ministère de l'Intérieur, où il assiste à une conférence sur l'approvisionnement, sur ce qui reste de vivres. Et, pourtant, l'émeute est dans l'air. Depuis deux jours, les mouvements de troupes se poursuivent en vue de résister à une attaque de l'Hôtel de Ville. Des bataillons sont massés place de la Concorde, au Palais de l'Industrie, à l'église Saint-Augustin. La gendarmerie est au Carrousel. A l'Hôtel de Ville, les mobiles du Finistère emplissent la salle du Trône du

premier étage, la salle Saint-Jean, les cours. L'orage est prêt. Qu'un coup de fusil soit tiré, d'un côté ou de l'autre, et la fusillade roulera, mortelle... Chaudey est seul.

Deux heures. Un peu avant. Une députation de l'*Alliance Républicaine* — Tony Révillon (1) et Simon Dereure (2) — demande à être introduite près du gouvernement. L'*Alliance Républicaine* — ses principaux membres, Delescluze, Arthur Arnould, Cournet, Levraud, (3) d'autres — est en permanence, tout près, au 60 de la rue de Rivoli. Des fenêtres donnant sur la place, Delescluze verra la fusillade. Chaudey reçoit les délégués. Il leur montre les dispositions prises.

Deux heures et demie. Autre délégation. Celle-là plus acerbe. Elle est conduite par un jeune capitaine du 73e bataillon de la garde nationale, le capitaine Montels. Champy, qui sera membre de la Commune; Gentelini, qui fut candidat et ne fut pas élu, l'accompagnent. Montels racontera, plus loin, son entrevue avec Chaudey.

Deux heures cinquante. Derrière la grille du monument, en avant de la porte principale, la porte du milieu, qui est surmontée du bas-relief en bronze d'Henri IV, trois officiers. Le colonel Vabre, commandant militaire, depuis le 5 novembre, de l'Hôtel de Ville.

---

(1) Tony Révillon, journaliste, plus tard député de Paris.
(2) Simon Dereure, adjoint élu à la mairie du dix-huitième (Montmartre), plus tard membre de la Commune.
(3) Delescluze, Arnould, Cournet, journalistes, plus tard membres de la Commune; Levraud, blanquiste, plus tard chef de la 1re division à la Préfecture de police.

Le capitaine adjudant-major Bernard. Le commandant du bataillon de mobiles du Finistère, comte de Legge. En face d'eux, appuyés à la grille, quelques-uns tentant de l'escalader, des gardes nationaux armés. Parmi eux, Sapia, en uniforme de commandant, ceinture rouge autour de la taille, le pantalon dans les bottes. Toutes les fenêtres de l'Hôtel de Ville sont closes. Pas une tête. Pas un canon de fusil. Monté sur le piédestal d'un bec de gaz, le capitaine Montels parle, le bras droit levé, le gauche embrassant le réverbère, devant un groupe compact...

La minute tragique est arrivée... Brusquement, les fenêtres de la salle du Trône se sont ouvertes. On a entendu comme un bruit de volets et de vitres... Les fusils sont braqués. La fusillade éclate. L'Hôtel de Ville se voile d'un nuage de fumée blanche... Tout cela en moins d'une minute... La place riposte. Derrière chaque obstacle, tas de sable, réverbères, des coins des rues, les gardes, à genoux, tirent... Combien cela dura-t-il? Un quart d'heure. Vingt minutes... La place est vide. Une douzaine de corps gisent...

Sur cette journée du 22 janvier 1871, sur l'envahissement de Mazas, sur l'émeute, j'ai interrogé quelques amis, derniers témoins des grands jours. M. Ernest Courbet, qui occupait alors, près de Chaudey, le poste de secrétaire administratif et qui était à l'Hôtel de Ville le 22 janvier, a bien voulu reconstituer pour moi le procès-verbal relatif aux deux délégations, qui lui fut dicté le lendemain par Chaudey. Le capitaine Montels, qui fut chef de la 12e légion de la Commune, m'a envoyé de Sfax, où il réside, le récit de sa journée. Alphonse Humbert, qui fut l'un des délivrés de Mazas, et l'un des

combattants du lendemain. Alexandre Girault, depuis député de Paris, un de ceux qui forcèrent la porte de la prison, fit, lui aussi, le coup de feu sur la place. Paul Martine était, près de son ami Malon, membre de la Commission municipale du dix-septième arrondissement. Il m'a raconté l'histoire touchante du brave petit tambour du détachement des Batignolles, qu'une balle coucha avenue Victoria, tout près de Sapia.

les deux délégations

Deux délégations se présentent, à l'Hôtel de Ville, et sont reçues par Chaudey. Ce qui s'est dit, au cours de ces entrevues, aussi bien par les délégués que par Chaudey, on ne le savait jusqu'ici que par les récits, si sujets à controverse, des journaux. Voici la note qui m'a été adressée par M. Ernest Courbet :

Secrétaire administratif de Chaudey, adjoint à la mairie de Paris, du 10 novembre 1870 au 18 mars 1871, j'ai passé avec lui la journée du 22 janvier à l'Hôtel de Ville. Le lendemain il m'a dicté le procès-verbal de réception des délégations qui se sont présentées, avant trois heures, moment précis de l'attaque du vieil édifice municipal par une colonne de gardes nationaux débouchant de la rue du Temple, longeant la façade de l'Hôtel de Ville, et tentant d'y pénétrer par la porte du pavillon sud. Quelque rapide qu'ait été la tentative de surprise, la porte du pavillon fut refermée précipitamment sur le chef de la colonne, en avant de la troupe, qui resta seul prisonnier, blessé, peu grièvement, d'un coup de feu au bras gauche et à la tête. Ce capitaine, dont j'ai oublié le nom, a été amené le soir dans mon cabinet, voisin de celui de Chaudey, pour y être interrogé. Je n'ai rien su de cette instruction.

Voici maintenant le récit de Chaudey, tel qu'il m'a été

fait, que je l'ai transcrit et qu'il a été signé par son auteur, sur une formule de procès-verbal de déposition de témoin, paraissant émaner du greffe criminel du Palais de Justice.

Deux délégations se sont présentées à l'Hôtel de Ville dans la première partie de l'après-midi. Le journaliste bien connu, Tony Révillon, conduisait la première. Le visiteur s'enquit auprès de son confrère de la presse parisienne des dispositions qu'il croirait devoir prendre dans certaines éventualités. Il souhaitait connaître quelle serait l'attitude des défenseurs de l'Hôtel de Ville, au cas où se produirait une attaque à main armée. Chaudey n'hésita pas à faire cette déclaration : « Si l'on use de violence, nous riposterons par la force. » Tony Révillon, amenant alors Chaudey à la fenêtre de son cabinet donnant sur la place, fit remarquer que la foule s'y pressait comme un jour de fête. Les femmes et les enfants y affluaient, et, sauf la présence d'un homme en blouse porteur d'un fusil dont la bretelle était une ficelle, aucune particularité ne semblait indiquer que l'on fût au moment proche d'une explosion de colère populaire. La déclaration de Chaudey avait jeté dans une angoisse extraordinaire Tony Révillon, qui fit observer combien il serait épouvantable que cette foule de femmes et d'enfants, prise entre deux feux, laissât aucun des siens sur le carreau.

Pour dissiper l'appréhension de son confrère, Chaudey, restant ferme en son propos, lui donna l'assurance que si la défense de l'Hôtel de Ville imposait l'emploi des armes, l'ordre formel, dûment réitéré, serait donné aux mobiles de garde à l'Hôtel de Ville de faire en l'air deux décharges de leurs fusils pour éloigner de la place les personnes amenées là par la curiosité. (Cette consigne fut exactement observée.) Sur ces paroles, Tony Révillon, tranquillisé, se retira.

La deuxième délégation avait à sa tête le capitaine Montels, qui fut l'orateur du groupe. Avec un emportement que justifiaient les désastres du 19 janvier, il se plaignit de l'incapacité des généraux chargés du commandement des troupes appelées aux opérations de sortie, et il réclamait, impétueusement, que l'autorité dont ils ne savaient

pas user contre l'ennemi, leur fût immédiatement retirée et remise aux mains de chefs plus capables de conduire leurs soldats au combat, et plus soucieux d'un bon emploi des existences offertes pour la défense de la patrie.

En réponse à ces critiques formulées et entendues avec une extrême émotion, Chaudey rappela que depuis le 31 octobre le siège du Gouvernement de la Défense nationale avait été transféré de l'Hôtel de Ville à la Place Vendôme, et que les membres du Gouvernement avaient seuls qualité pour recevoir l'exposé des griefs et des vœux de la délégation et y donner la suite qu'ils comportaient. Il ajouta que pour assurer à cette manifestation un effet utile, il fallait que la délégation appuyât sa demande de la présentation d'une liste d'officiers dignes de la confiance de tous. « Vous comprenez bien, conclut-il avec son retentissant accent francomtois, que des inconnus dont la bravoure ne fait pas doute, mais dont l'expérience des choses de la guerre est incertaine, ne communiqueront jamais à leurs soldats l'énergie qu'alimente l'espoir raisonné de vaincre. »

A une demande d'éclaircissements sur certains points contestés, voici ce que m'écrivait encore M. Ernest Courbet :

Saint-Germain-en-Laye, 20 août.

La colonne de gardes nationaux qui, par la rue du Temple, est arrivée au droit de l'Hôtel de Ville, s'est défilée le long de la grille et, capitaine en tête, a essayé de forcer l'entrée de la cour du Préfet. C'est à ce moment que des coups de feu ont été entendus et que l'attaque s'est produite de l'avenue Victoria, par des gardes nationaux se tenant des deux côtés de l'avenue en tirailleurs, laissant libre la chaussée où ils couraient le risque d'être inutilement décimés.

La mort de Sapia, à l'endroit occupé aujourd'hui par un kiosque de vente de journaux, en face du 2 de l'avenue Victoria, a mis très rapidement fin à une surprise en échec dès son début.

Bernard Salvador, (1) mort secrétaire de la rédaction de l'*Officiel*, est resté dans mon cabinet pour suivre, d'un coin de la fenêtre, le mouvement et ses péripéties. Il est, à ma connaissance, le seul qui soit demeuré à ce poste d'observation. Nous allions et venions, épouvantés de voir tomber des blessés et des morts sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Pendant ce temps, Mahias (2) recevait les notables de Saint-Denis dans la Galerie des Paysages, formant couloir du palier du premier étage au-dessus de l'entresol et conduisant à la salle du Trône, aujourd'hui salle des délibérations du Conseil municipal.

Les notables de Saint-Denis, que les Allemands commençaient de bombarder, venaient demander des bons de réquisition de logement dans le quartier de La Chapelle. Mahias, ayant signé une quantité de ces bons, les notables voulaient sortir de l'Hôtel de Ville. On était au plus fort de la fusillade et il y avait grand danger à traverser la place. On retint donc les délégués de la ville bombardée jusqu'à la cessation des coups de feu. A ce moment, M. Monier, secrétaire d'Hérisson (3) et moi, les accompagnâmes bien au delà du sinistre lieu de la lutte.

C'est sous les fenêtres de l'Hôtel de Ville, et non de la place, que sont partis les premiers coups de feu...

E. Courbet

de Mazas à la place de Grève

Alphonse Humbert était, le 21 janvier, à Mazas. Avec lui, nous allons assister à l'envahissement de la prison, à la montée à Belleville, au retour au Quartier Latin, où il habite, et, enfin, à l'après-midi farouche où il combattra dans les rangs de l'émeute.

---

(1) Bernard Salvador, second secrétaire de Jules Mahias.
(2) Jules Mahias, secrétaire général de la Mairie de Paris.
(3) Hérisson, adjoint à la Mairie de Paris.

— J'avais été arrêté —

me raconte Humbert —

pour avoir signé l'*Affiche Rouge*. J'occupais, à Mazas, une des cellules du rez-de-chaussée de la sixième division. Je dormais à poings fermés, quand un vacarme me réveille en sursaut. J'interroge ma montre. Onze heures et demie. Je me dresse sur mon petit lit de toile blanche. J'écoute... Des coups de crosses de fusils, que je reconnais au bruit métallique. Des cris. Des colloques violents. « Ouvrez, nom de Dieu... Fous-lui un coup de crosse dans les reins... Colle-lui ton revolver sous le nez. » Est-ce un massacre? Et je songe... Il y a eu une émeute. Peut-être une insurrection... La troupe, ivre, envahit les prisons... Un nouveau septembre... Brusquement ma porte s'ouvre. Une bourrasque d'hommes armés se précipite. Dumont, Girault... Girault, qui m'embrasse. « Allons, lève-toi et foutons le camp. On te racontera ça dehors... » Dumont et Girault, tous deux de Belleville. Girault, bientôt, sera avec moi au bagne. Je m'habille. Je sors à peine vêtu. Je passe devant des hommes effarés, les gardiens, muets, ne comprenant pas plus que nous, ahuris. Nous franchissons le guichet. La cour est pleine de gardes nationaux en armes, aussi ahuris que les gardiens. Nous voici dehors. Enfin j'apprends. Mazas n'était gardé que par une compagnie d'un bataillon de l'ordre. Une cinquantaine de nos amis s'étaient dit qu'il y avait là un beau coup à faire. Ils étaient arrivés en armes, silencieusement, enveloppés dans des capotes couleur de muraille — les hauts murs de meulière de Mazas. Sur la place, on s'était dispersé. On avait fait rouler de grosses charrettes prises à la gare de Lyon, pour imiter le roulement des canons. Les becs de gaz éteints. Des commandements à voix haute. « Faites avancer une compagnie à gauche... Une autre à droite... » On avait sommé la garnison, terrifiée. Avec des crics et des pinces pris dans un chantier voisin, on commençait de desceller les pierres du seuil. Bref, on était entré en vainqueurs. Nous étions libres... Les premières effusions passées, on songe à la suite. Nous ne pouvons en rester là... Il faut agir. Et agir vite. Tout d'abord, où allons-nous?

Nous discutons. Flourens, Léo Meillet, quelques autres. Irons-nous à l'Hôtel de Ville? Je suis de cet avis. Rien ne sera plus facile que de recommencer le coup qui vient de si bien réussir. Enlever un poste. Prendre possession du pouvoir central. A l'aube, Paris apprendra que nous sommes les maîtres. Sûrement, il ne nous chassera pas. La colère est grande contre les hommes de la Défense nationale... De la Trahison nationale, dit-on dans le peuple... Flourens propose autre chose. C'est au milieu du peuple que nous devons aller. A Belleville. Flourens est suivi. A Belleville, donc. Nous voilà à la mairie. Flourens disparaît. Nous attendons, attendons. Où est-il. On le cherche. On le retrouve, enfermé dans une salle, très occupé à rédiger une proclamation à la population parisienne... Le jour est venu... Nous redescendons, quelques-uns, au Quartier Latin.

Deux heures. Je pars seul pour l'Hôtel de Ville où je suis déjà allé faire un tour pendant la matinée. Mon fusil en bandoulière. Sur la place, Eudes et Goupil. (1) Nous entrons au café de la Garde Nationale. Eudes me dit que Blanqui est tout près, dans une maison amie. Je n'ai pas vu Blanqui, ni sur la place, ni au café de la Garde Nationale, ni ailleurs, de toute la journée. On m'a dit qu'il était au café du Gaz. Je ne l'y ai point vu.

On va, on vient. Des groupes. Des hommes armés, pêle-mêle avec une foule grouillante. C'est un dimanche. De gros tas de sable, épars, un peu partout, sur la place. Les grilles qui enserrent l'Hôtel de Ville sont closes. Entre la grille et la façade du monument, tout près de la grande porte d'entrée, deux ou trois officiers, dont un colonel de garde nationale, sanglé, botté, sabre au flanc, la figure dure, couleur de brique, moustaches et favoris en pattes de lapin.

— Le colonel Vabre. Le gouverneur de l'Hôtel de Ville.

— Peut-être. Je ne le connaissais pas... Tout à coup — il est environ trois heures — je vois déboucher, de la rue du

(1) Émile Eudes, plus tard membre de la Commune. — Goupil (Dr), membre de la Commune. Démissionnaire le 12 avril.

Temple, une colonne de gardes nationaux en capotes vertes, tambour battant, drapeau coiffé d'un bonnet rouge. En tête, un grand garçon, fort, moustachu. Combault. (1) On a dit souvent que la colonne était conduite par Malon. Non. Je n'ai pas vu Malon. La colonne va se ranger le long de la grille. Il me semble qu'ils ne sont guère plus de cent à cent cinquante.

Dumont, de Belleville, — le petit Dumont, comme on l'appelle... Il grimpe à la grille... Je le vois un instant, qui gesticule, comme s'il interpellait, avec violence, les officiers... Le colonel de garde nationale — Vabre, tu dis — se retourne... Il décroche son sabre, frappe de la poignée sur la grande porte close... On entend distinctement les coups... Les fenêtres du premier étage s'ouvrent... Les mobiles épaulent les fusils... La fusillade éclate... La façade de l'Hôtel de Ville est à demi cachée par la fumée... On répond de la place... Je vois le petit Dumont se sauver en boitant... A-t-il été blessé... Je vois aussi, derrière un tas de sable, une vieille femme qui montre le poing, hurlant... Un tirailleur, à genoux près d'elle, ajuste et fait feu...

— Avant la fusillade, quelque coup de feu, isolé, venant de la garde nationale, a-t-il été tiré ?

— Aucun... Cela, j'en suis certain. J'étais là, attentif... Pas un coup de feu n'a été tiré avant que le colonel, se retournant, frappât de la poignée du sabre la porte de l'Hôtel de Ville...

— La fusillade... combien de temps a-t-elle duré ?

— Ah ! cela... je n'en ai aucune idée... Un quart d'heure. De part et d'autre... Peut-être davantage. J'étais comme fou... J'avais mis genou en terre sur le trottoir de la rue de Rivoli, près du café de la Garde Nationale, et, là, je brûlais mes deux paquets de cartouches, tirant sur la façade, au hasard, chargeant et rechargeant fébrilement mon chassepot...

— Oui. On dit même que, d'un dernier coup de fusil, tu as brisé les aiguilles du grand cadran.

---

(1) Combault, de l'Internationale. Plus tard, délégué à la direction générale des Contributions directes.

— Une blague, inventée par Vallès... Ai-je brisé les aiguilles ?... Les aurais-je brisées que je n'avais guère le temps de m'en assurer... Je tirais dans la fumée... je te l'ai dit, au hasard, sans voir... Quelque chose d'inexplicable me poussait... L'exaltation... Une pensée de vengeance... La volonté d'agir de façon qu'on ne puisse dire que je n'étais pas là.

— Tu as vu Sapia ?

— Non. Il était avenue Victoria. Je n'ai pas quitté le café de la Garde Nationale et ses abords.

— Et après la fusillade ?

— Mes cartouches épuisées, je me lève. Et je reste là, songeant à je ne sais plus quoi ; encore tremblant, appuyé sur mon fusil... Quelques coups de feu, partant, je crois, des maisons de la rue de Rivoli, éclataient encore. J'entends qu'on m'appelle...

— Mais rentrez donc... Vous êtes fou...

On m'appelait du café... Je rentre... Le matin, dans cette même salle, s'est tenu un club. J'y ai appelé aux armes... Je me souviens... On me pousse dans la salle du fond. On me désarme. On me fait laver les mains... Maintenant, je n'ai plus qu'à partir. A me garer. On ne pourra pas dire que j'ai fui. Non seulement je suis venu au rendez-vous, mais je me suis battu... Je me dirige, à quatre pattes — on tirait toujours — vers la porte. Je dois, pour la franchir, déranger le corps d'un vieillard à barbe blanche, tué par la première décharge des mobiles... Je crois bien qu'une fois passé les ponts, je suis allé vous retrouver tous à la brasserie de la rue Saint-Séverin, chez Glaser.

— Revenons —

dis-je à Humbert —

à l'incident Vabre.

Crois-tu que ce signal de Vabre, alors colonel gouverneur militaire de l'Hôtel de Ville, frappant de la poignée du sabre la grande porte, fût le signal, convenu d'avance, qui donnait aux mobiles placés à l'intérieur l'ordre de faire feu sur la place ?

— Je n'en sais rien... rien du tout... Vabre avait-il dans une réunion des autorités civiles et militaires présentes à l'Hôtel de Ville, été laissé libre du choix de l'opportunité ?... Je n'en sais rien, je te répète. Cela se peut... Tout ce que je

puis dire, c'est qu'il heurta la porte violemment, et que, à ce moment même, les mobiles firent feu... Cela, je l'ai entendu et vu... C'est tout ce que je sais du 22 janvier... Quand je revins de Calédonie, je reçus de Pierre Denis une lettre pleine d'attaques violentes contre Chaudey, qu'il accusait d'avoir donné l'ordre de tirer. D'après Pierre Denis, Jules Ferry qui, comme tu le sais, n'était pas le 22 janvier à l'Hôtel de Ville, ou, plutôt, qui n'y vint qu'après la fusillade, aurait reproché durement à Chaudey son attitude... Mais, Pierre Denis, proudhonien pur, n'avait jamais aimé Chaudey...

— On a écrit qu'avant la fusillade des mobiles, un homme grimpé à un réverbère, ou aux grilles de l'Hôtel de Ville, avait tiré un premier coup de feu ? Cet homme ne serait-ce pas Dumont... le petit Dumont de Belleville ?

— Non. J'ai suivi des yeux Dumont, que je connaissais fort bien, depuis son arrivée avec le bataillon conduit par Combault, jusqu'au moment où, après avoir escaladé la grille, je le vis s'en aller en boitant... J'affirme de la façon la plus formelle qu'il n'a pas tiré...

— Qui était Dumont ?

— Un ami de Belleville. Ancien secrétaire, je crois, du comité Gambetta de 1869. Après la Commune, il ne fut pas poursuivi. A la fondation de la *République française*, il entra au journal comme metteur en pages. Je ne l'ai plus revu. (1)

— Et Sapia ?

— Je le voyais parfois à la Délégation des Vingt arrondissements... Je ne le connaissais pas davantage.

— Protot, Rigault, ne t'ont jamais parlé des incidents de l'affaire Chaudey ?

— Jamais.

le capitaine Montels

Souvent, à Genève, pendant les longues journées, inoccupées, de l'exil, nous parlions du 22 janvier, de la

(1) Dumont (Ch.) avait publié, en novembre 1870, une feuille, *l'Œil de Marat*. Un ou deux numéros.

fusillade de mort, des responsabilités encourues. Montels était des nôtres. J'ai noté ce qu'il nous disait. Son entrevue avec Chaudey. Les coups de fusil de la place. La mort de Sapia. Quand nous eûmes, tous les deux, quitté la Suisse, (1) nous avons échangé des lettres. Et, toujours, le 22 janvier revenait dans nos conversations écrites. Les 21 et 22 janvier. La prison de Mazas. L'émeute de l'Hôtel de Ville.

Mazas et Belleville

— Le 21 janvier — m'écrivait Montels — nous n'avions nullement l'intention d'enlever Mazas. C'est le hasard, pour moi du moins, qui en décida.

Membre de la Corderie, (2) délégué du douzième arrondissement, capitaine à la 5e compagnie du 73e bataillon, j'avais conservé mon grade, malgré les deux révocations qui m'avaient frappé, ayant pris part aux journées des 8 et 31 octobre à la tête de ma compagnie. Tridon me consacra à ce sujet quelques lignes dans la *Patrie en Danger*. J'avais été réélu à l'unanimité des hommes, moins une voix, celle du sous-lieutenant, un marguillier.

Pour tenter un mouvement insurrectionnel, nous avions pris rendez-vous à neuf heures du soir place de l'Hôtel-de-Ville.

Après un appel aux armes, à la salle Bourdon, je pars, en tête de mes hommes. J'avais, avec moi, quelques amis. Le docteur Serey, un ouvrier tonnelier devenu médecin. Charvet, tué, pendant la Semaine de Mai, sur le pont d'Austerlitz, Chaussevert, un ouvrier menuisier du fau-

(1) De Suisse, Montels s'en alla en Russie, où il fut, pendant trois ans, sous le nom de Nief, précepteur des enfants de Tolstoï.

(2) Place de la Corderie-du-Temple, siège du Conseil fédéral de l'Internationale, siégeait le *Comité Central républicain des Vingt arrondissements de Paris*, délégation des sections de l'Internationale et des clubs. Ce fut ce comité qui fit placarder l'Affiche Rouge.

bourg. Le vieux Brandely. D'autres. Chaussevert portait un drapeau rouge.

Nous arrivons à l'Hôtel de Ville. Nuit noire, froide. Personne dans les rues. Près du candélabre du milieu, Émile Moreau, un des défenseurs de la Butte-aux-Cailles, celui qui a fusillé les Dominicains d'Arcueil. (1)

— Personne n'est venu, me dit Moreau.

— Attendons toujours. Nous allons parcourir le faubourg en appelant aux armes.

En route, nous rencontrons une troupe venant de la Bastille. Des amis de Belleville. Le petit Dumont, qui allait être blessé le lendemain. Lavalette. (2) Une quinzaine de gardes.

Nous montions, quand quelqu'un dit :

— Si nous allions délivrer Flourens et les autres...

Accepté.

Devant Saint-Paul, nous croisons une voiture cellulaire. L'idée que nos prisonniers peuvent s'y trouver me passe en tête. J'arrête net la voiture. Elle ne renfermait que des voleurs... Nous filons sur Mazas... A l'extrémité de la rue de Lyon, je place mes hommes aux angles pour surveiller la rue. D'autres observent le boulevard Mazas... Nous nous saisissons des pioches et des pelles des cantonniers, afin de pouvoir ouvrir une tranchée sous la porte de la prison... Mais c'eût été trop long. Deux hommes se détachent, frappent à la porte à coups redoublés. On finit par leur ouvrir. Ils entrent, parlementent et ressortent. A ce moment, une forte poussée nous livre passage à tous. J'entre un des derniers, laissant derrière moi des sentinelles... Tu sais le reste. On s'empare des clefs. Nos amis sont délivrés. Flourens, Humbert, Dupas. Nous avions oublié Léo Melliet. Charvet s'en aperçoit. On va le chercher. Il sort à demi vêtu. Je l'aide à s'habiller, sur un banc.

Les envahisseurs de Mazas — on l'a vu par le récit d'Alphonse Humbert — montent à Belleville. Flourens

---

(1) Mes *Cahiers rouges,* VII, pages 34 et suivantes.

(2) Lavalette, de l'Internationale. Membre du Comité Central du 18 mars.

refuse de descendre à l'Hôtel de Ville, où il ne paraîtra pas de toute la journée. Montels est, lui aussi, monté à Belleville. C'est là qu'il reprend son récit.

— Il était —

continue-t-il —

trois heures du matin, quand nous abandonnons la mairie de Belleville. La nuit était glaciale. Avant de redescendre vers le centre de Paris, nous avions eu, le docteur Serey et moi, une vive altercation avec Flourens, à qui nous reprochions durement son inaction. Les prisonniers de Mazas délivrés sans coup férir. La mairie de Belleville occupée. Malon prêt à marcher avec les bataillons des Batignolles. Duval et Léo Melliet maîtres du treizième arrondissement. Serizier et le 101e. Des groupes du cinquième et du sixième. Nous-mêmes, Serey et moi, sûrs de prendre, quand nous le voudrions, comme nous l'avions déjà fait au 31 octobre, la mairie du douzième. Nous montrions à Flourens cette admirable situation révolutionnaire. Mais il fallait marcher tout de suite. Flourens ne répondait pas. Ou il répondait par quelques paroles découragées. « Combien sommes-nous ? Une vingtaine ! Dans deux ou trois heures, nous serons cernés. Mieux vaut nous séparer. » Serey et moi, navrés, laissâmes Flourens. A midi, nous étions à la Bastille, où nos camarades devaient nous attendre.

la Bastille et l'Hôtel de Ville

Peu de monde sur la place. Par ci par là, des groupes de trois, quatre personnes, qui causent tranquillement. Voici Charvet, qui m'apporte mon mousqueton. Nous parcourons les groupes, tentant de les souder en un seul faisceau. Peine inutile. L'armistice. Le ravitaillement... « Mais, dit quelqu'un, le ravitaillement a du bon. » Maudit ravitaillement. Ah ! le ventre !... Une heure. Nous partons, une quarantaine, par la rue Saint-Antoine. Drapeau rouge. Fusils chargés sur l'épaule. Au coin du quai Bourdon, un petit groupe de gardes nationaux armés sortent de la salle de bal, où se tient un club. Ils se joignent à nous. « Vive la Commune ! Pas d'armistice ! A bas

les traîtres! » Rue Saint-Antoine, des hommes se détachent des groupes qui discutent. « Où allez-vous? — Prendre l'Hôtel de Ville et proclamer la Commune! — Nous allons chercher nos fusils. » Un de nos camarades, envoyé en éclaireur, arrive en courant. La place est déjà pleine de monde. Rue du Temple, des gardes armés. Nos hommes se placent au coin de la rue Saint-Bon. De là, ils pourront tirer à l'aise sur les fenêtres de l'Hôtel de Ville.

L'Hôtel de Ville. Foule. Leverdays. (1) Vaillant, en artilleur, vêtu d'un long carrick marron. Émile Moreau, au milieu d'un groupe de gardes nationaux du bataillon Rochebrune, avec leurs vareuses couleur robe de capucin. « Sapia te cherche, me dit Moreau. Il est là, à droite de la porte Henri IV. » Appuyés à la grille, quelques-uns de ceux qui étaient à Mazas et à Belleville. Dumont, Lavalette. Pendant que je cause avec Constant Martin, je vois arriver Vallès et Roullier. Vallès s'arrête devant la grille, près de Dumont. Je serre la main de Champy, qui est avec Gentelini. Tous deux amis de la Corderie. On parle, autour de nous, de la délégation qui est en ce moment près du Gouvernement. Tony Révillon, Dereure. Si, nous aussi, nous allions demander des comptes aux gens de l'Hôtel de Ville? A Ferry. Nous décidons d'y aller. C'est moi qui prendrai la parole, étant le plus élevé en grade.

Derrière la grille, trois officiers. Deux officiers de mobiles. Un commandant de taille élevée. Un capitaine adjudant-major, gros, trapu, haut en couleur. Un colonel. Le colonel a le verbe cassant. Le commandant et le capitaine adjudant-major sont debout, face à la porte. Vallès et Dumont, appuyés à la grille, les regardant fixement. Le colonel se tient devant la porte de la grille, dont il a en mains les clefs.

La grande porte de l'Hôtel de Ville s'entr'ouvre. C'est la délégation qui sort. Je reconnais Tony Révillon.

---

(1) Laverdays, membre du Comité des Vingt arrondissements, auteur des *Assemblées parlantes*.

Champy, Gentelini et moi nous apprêtons à franchir la porte de la grille.

— Encore une délégation! nous dit d'un ton violent le colonel, gouverneur de l'Hôtel de Ville, le colonel Vabre. Qui êtes-vous? Au nom de qui vous présentez-vous?

— Au nom du Comité des Vingt arrondissements.

— Ah oui! le fameux Comité de la Corderie... Combien êtes-vous?

— Trois. Voici nos cartes de délégués. Nous voulons parler au Gouvernement.

— Je vais vous faire entrer. Mais ce sera la dernière délégation que je laisserai passer. En voilà assez comme ça.

La grille s'ouvre. Nous passons.

la délégation devant Chaudey

Dans l'Hôtel de Ville. Il est environ deux heures et demie... Sous la voûte de la grande porte, qui s'est refermée sur nous, un peloton de mobiles, l'arme au pied. Plus loin, dans la cour, autre peloton, d'une vingtaine de files. A droite, les armes en faisceaux. Sur chaque marche de l'escalier que nous montons, à droite et à gauche, deux soldats se font face. Un officier nous précède. Au premier étage, une porte s'ouvre. Nous sommes dans une vaste salle, où causent, quand nous entrons, cinq ou six personnes. Debout, derrière une table recouverte d'un tapis vert, un homme de haute taille, Chaudey. En arrière, Étienne Arago, debout lui aussi, la main passée dans le gilet. Front chauve, pattes de lapin grisonnantes aux tempes. Au fond, un jeune homme, blond, la chevelure frisée. Quelque secrétaire. Je ne sus que plus tard le nom du jeune secrétaire de 1871. Cela vaut d'être raconté.

En 1885, j'habitais Tunis. Mes occupations me conduisent un jour à la résidence. Je suis introduit dans le cabinet du résident général, alors M. Jules Cambon, aujourd'hui ambassadeur à Londres. Tout de suite, je reconnais mon secrétaire d'antan. Je rappelle l'épisode. Et M. Cambon de me dire : « Nous n'étions que six ce jour-là à l'Hôtel de Ville, Chaudey, Arago, les trois délégués et moi, qui remplissais

I. — Le capitaine Montels, qui, le 22 janvier 1871, conduisait la deuxième délégation reçue à l'Hôtel de Ville par Chaudey, une demi-heure avant la fusillade.

I

alors près de Jules Ferry les fonctions de secrétaire. Vous étiez donc, monsieur Montels, un des trois délégués. — Parfaitement, répondis-je, je suis le capitaine qui conversa avec Chaudey. — Monsieur Montels, reprit Cambon, j'aime mieux me trouver avec vous ici qu'à l'Hôtel de Ville le 22 janvier, car vous aviez l'air d'être fort en colère ce jour-là... » Revenons au récit.

Tous trois, Champy, Gentelini et moi, portons le costume de la garde nationale. A peine sommes-nous devant la table, que Chaudey, sans autre préambule, nous toisant :

— Qui êtes-vous ? Qui vous envoie ? Que demandez-vous ? (1)

— Nous sommes les délégués des vingt arrondissements de Paris, répondis-je; voici nos cartes. Quant au mandat que nous avons reçu, nous voulons l'exposer au Gouvernement lui-même.

— Le Gouvernement ne siège pas à l'Hôtel de Ville, et je crois bien qu'il ne se dérangera pas pour vous recevoir. Mais je lui transmettrai l'exposé de votre mission.

— Nous sommes chargés, mes camarades et moi, de protester contre toute tentative d'armistice. L'armistice, c'est la préface de la capitulation. Nous ne voulons pas capituler. Capituler, quand Paris peut mettre en ligne plus de 400.000 hommes ! Ce serait une honte. Il faut combattre. Paris succombant, c'est la République qui disparaît. Nous ne voulons pas que la France devienne une seconde Pologne. Paris peut encore combattre et vaincre. Depuis plus de quatre mois, le Gouvernement nous berne et nous trompe. Nous l'avons forcé de fabriquer des canons. Il ne veut pas combattre. Qu'il démissionne donc et fasse place à la Commune Révolutionnaire...

— La Commune ! — interrompt Chaudey — C'est un mot. Paris ne peut plus lutter. Il n'a plus de vivres...

---

(1) Le ton vif que prit tout de suite la conversation s'explique, de la part de Chaudey, par la jeunesse des délégués. Montels, le plus âgé, avait 28 ans. « J'en paraissais à peine 23 ou 24, m'écrit-il. Et pourtant, j'avais 8 ans de service et de campagnes au 2e zouaves, vu le feu plusieurs fois, pris part au siège de Puebla et à la bataille de San-Lorenzo. »

— Plus de vivres! Jules Ferry nous a déjà dit cela le 18 septembre. J'étais là... Nous voulons combattre... S'il nous faut des généraux, on en fait avec des colonels, des commandants, et même de simples capitaines. Nous avons assez des généraux de sacristie. Place aux généraux de la Révolution...

— Voyez-vous — reprend Chaudey — des capitaines subitement devenus généraux. C'est pour le coup que nous serions vainqueurs! Qu'on nomme général le capitaine que j'ai là devant moi, et les Prussiens, battus à plate couture, lèveront le siège... Eh bien! nous n'avons pas confiance dans ces combinaisons. Le Gouvernement résistera à ces folies. Nous ne ferons pas comme au 31 octobre. Nous repousserons l'émeute par la force. Nos précautions sont prises pour vous recevoir...

C'est alors que j'interrompis avec violence :

— Délégués du peuple, dis-je, nous ne sommes pas venus ici pour entendre vos menaces. A ceux qui nous ont envoyés, nous allons répéter vos paroles. Nous allons dire à nos camarades qu'à l'exposé de nos patriotiques angoisses, que vous aviez le devoir d'apaiser par quelques mots de réconfort et d'espérance, vous n'avez répondu que par des menaces. Nous n'avons plus à discuter avec vous...

Nous quittâmes la salle. Conduits par un officier, nous traversâmes la salle du Trône. A chacune des fenêtres, qui donnent sur la place, quatre ou cinq mobiles, l'arme au pied. Des soldats sur les marches des escaliers. Des soldats sous la voûte. Les faisceaux sont rompus. Nous sortons. « Maintenant, plus de délégués », dit le colonel.

la fusillade

A peine sommes-nous apparus que la foule nous entoure. Je suis littéralement porté au pied du candélabre le plus proche. On me hisse sur le socle. Je me tiens debout en embrassant la colonne du bras gauche, le droit restant libre pour le compte rendu que l'on attend, et que j'accentuerai certainement de quelques gestes. J'expose ce que nous avons vu. Les mobiles tout prêts. Je redis les paroles de

Chaudey. « Pas d'impatience, dis-je, en terminant. Nous attendons des renforts. Le peuple décidera. Nous sommes à ses ordres. » Je posais le pied à terre, abandonnant ma tribune improvisée, et je tendais les mains pour saisir le mousqueton que Chalvet me tendait, quand un coup, sec et sourd, comme un coup de revolver tiré de dessous un manteau, éclate du côté de la grille, là où j'avais vu, avant d'entrer à l'Hôtel de Ville, Vallès et Dumont. On m'a dit depuis qu'un coup de revolver avait été tiré sur les trois officiers debout derrière la grille. Ce fut alors que le colonel, tirant son sabre, se précipita vers la porte de l'Hôtel de Ville, qu'il heurta, à trois reprises, de la poignée. Simultanément, arrive, au pas de course, par la rue du Temple, un fort peloton de gardes nationaux. L'avant-garde des Batignolles. Malon a tenu parole. Le peloton fait halte et se range devant la grille, à gauche de la porte Henri IV. Venant des quais, tambours battants, drapeau rouge, l'allure décidée, sur quatre rangs, le 101e, Serizier en tête. (1)

Aux coups frappés de la poignée du sabre par le colonel, la porte de l'Hôtel de Ville s'est ouverte à deux battants, donnant passage aux mobiles postés sous la voûte. Effrayée par ces préparatifs de bataille, la foule se rejette violemment en arrière. Saisi, enveloppé par le tourbillon, j'entends les coups de feu qui éclatent. Je vois, avenue Victoria, un groupe de gardes nationaux qui tirent, genou à terre. D'autres s'abritent, pour épauler, derrière les tas de sable ou les lampadaires. La fusillade crépite. Des coups de feu partent des fenêtres du premier étage de l'Hôtel de Ville. Ce sont les mobiles de la salle du Trône, que nous venons de voir. Je rejoins mes amis postés rue Saint-Bon, à l'angle de la maison en pan coupé dont les devantures fermées étalent une immense redingote grise, une enseigne de tailleur. Je tire avec mes camarades. Mon dernier coup fait voler en éclat les vitres de la dernière fenêtre de gauche du premier

(1) Duval, qui devait être fusillé le 4 avril par l'ordre du général Vinoy, conduisait, avec Serizier, le fameux 101e.

étage... On vient nous avertir que les gardes républicains, venant par le Pont-Neuf, s'apprêtent à nous cerner... La partie est perdue. Je traverse au pas de course la rue de Rivoli. Je vois Vaillant, enveloppé dans son carrick, adossé au café de la Garde Nationale. Je lui dis que nous allons être cernés. Nous hélons les derniers combattants et nous nous perdons dans la rue du Temple...

ceux de Belleville

Mon vieil ami Alexandre Girault était de ceux — on l'a vu par le récit d'Humbert — qui envahirent Mazas. Girault, qui fut député de Paris, après avoir fait huit ans de bagne en Calédonie, fut, sous le Siège, l'un des militants les plus décidés de Belleville. Voici ce qu'il m'a raconté de ses deux journées des 21 et 22 janvier :

Le 21 janvier —

me dit Girault —

j'étais place de l'Hôtel-de-Ville avec quelques hommes de notre compagnie. La 2e de tirailleurs du 25e bataillon, 29e régiment de marche. Le signal d'envahissement devait être donné à trois heures. Il ne vint pas. Nous attendions. Enfin, la nuit tombée depuis longtemps déjà, un contre ordre arriva. La partie était remise au lendemain 22. Nous n'avions plus qu'à remonter à Belleville. Rue du Temple, brusquement, un de nous, Demay, crie : Allons à Mazas. Feltesse crie à son tour. Nous étions vingt-cinq ou trente. Nous retournons sur nos pas, et nous nous engageons dans la rue de Rivoli. A l'église Saint-Paul, nous rencontrons un groupe de petits gris, anciens tirailleurs du 135e bataillon de Germain Casse, (1) passés à la 1re compagnie de tirailleurs du

(1) Germain Casse, étudiant, prend part au Congrès de Liége. Chef de bataillon sous le Siège. Député de la Guadeloupe et ensuite de Paris. — Demay, Feltesse, Guillaume, nommés dans ce récit, militants révolutionnaires de Belleville.

25e bataillon — le mien. Quelqu'un propose de sonner le tocsin. D'autres gardes s'étaient joints à nous. Sur mon ordre — j'étais conseiller de famille et j'avais quelque autorité sur la compagnie, ainsi que sur son capitaine Seguin — on éteignit tous les becs de gaz sur le parcours.

Nous voici en face de Mazas, faisant beaucoup de bruit pour paraître nombreux. Le capitaine Seguin nous fait ranger contre les murs de la prison. Excellente précaution. Nous sommes exactement cent vingt-cinq. Coups de crosses de fusils sur les pavés. Commandements de manœuvre du canon. Nous nous attelons à un tonneau d'arrosage, oublié là, que nous roulons à grand fracas, comme un affût. « Enfoncez la porte », commande le capitaine. Nous étions tout à ce simulacre guerrier, quand nous apprenons qu'un de nous — je sus plus tard que ce parlementaire était un lieutenant, Bergeret, le Bergeret de la Commune — avait pris sur lui de parlementer avec le poste de gardes nationaux de la prison pour l'entrée de quelques délégués. La porte s'ouvre. Bergeret entre. Les gardes de l'intérieur veulent refermer la porte, qui est violemment poussée du dehors. Elle reste ouverte. Un grand diable s'arcboute des pieds et des mains pour défendre l'huis. Je pose délicatement le pommeau de mon sabre-baïonnette entre ses deux épaules, et j'accompagne ce geste d'un solide coup de paume de la main. Le colosse s'effondre. Le petit Demay s'est déjà faufilé entre ses jambes. Cette fois, l'entrée est libre. Personne ne tente plus de s'opposer à notre entrée.

Nos prisonniers, Bauer, Flourens, Léo Melliet, Humbert, sont vite délivrés. Je ne trouvais pas Humbert. Et comme il me semblait que le gardien, à qui je réclamais le numéro de sa cellule, ne se pressait guère de me renseigner, je profitai du moment où il me tournait le dos pour lui faire sentir, dans la partie charnue de son individu, la pointe de mon sabre-baïonnette. Et elle était terriblement effilée, la baïonnette... Le citoyen fit demi-tour, et il se précipita vers la porte de la cellule d'Humbert, qu'il ouvrit... Nouvelle manifestation de mauvaise humeur à la sortie. Gardes et gardiens formaient le cercle dans la rotonde, près de la

porte de sortie. Nous n'étions plus que quatre dans la prison. Guillaume, qui fut déporté, Dumont le typo, l'autre Dumont qui fut tué à Issy, et moi. Nous mîmes baïonnettes en avant. Cela suffit encore pour ramener la bonne volonté. Quand nous fûmes dans la rue, nous rejoignîmes nos camarades qui, avec Flourens, étaient déjà à deux cents mètres.

Où allons-nous? Les uns voulaient aller à la Conciergerie, enlever Tibaldi. (1) Humbert et moi proposions d'aller à l'Hôtel de Ville. Flourens voulait soulever Belleville. On suivit Flourens, sans écouter les conseils de ceux qui montraient que nous nous éloignions de la bataille et de l'action. A Belleville, notre nombre avait doublé. Nous marchions contre le danger. Nous entrons à la mairie, alors en face de l'église Saint-Jean-Baptiste, où s'ouvre la rue du Jourdain. Là, on décide d'aller réveiller les chefs de bataillon, pour qu'ils rallient leurs hommes. Mais les chefs de bataillon accueillirent très mal, pour la plupart, les délégués de Flourens. Les autres ne prirent pas l'affaire au sérieux. On sonna le tocsin auquel personne ne répondit. Pendant ce temps, quelques-uns des gardes nationaux qui étaient venus grossir nos rangs s'occupaient à vider une pièce de vin, qu'ils avaient dressée et défoncée pour y puiser plus à l'aise... Au petit jour, nous nous séparâmes. Et il ne resta plus à la mairie, avec Flourens, que quelques hommes, et les ivrognes affalés contre la futaille à demi vidée...

Belleville n'avait pas marché. Nous ne fûmes guère plus heureux quand, dans la matinée, nous tentâmes de réunir des combattants. Grossi de quelques gardes du 209e bataillon — un bataillon du 11e — nous parcourûmes les rues en chantant la *Marseillaise*, la *Carmagnole*, appelant aux armes. Devant nous, un vieux tambour battait la charge avec une rage digne d'un meilleur sort. Nous n'étions pas plus d'une douzaine, quand nous descendîmes vers l'Hôtel de Ville. Nous ne recrutons pas un chat dans le faubourg

(1) Tibaldi, condamné en 1857 à la déportation pour complot contre la vie de l'Empereur. Envoyé à l'île du Diable. De retour à Paris en 1870, il prit part, sous le Siège, au mouvement révolutionnaire. Arrêté après le 31 octobre.

du Temple. A la hauteur de la rue de la Verrerie, nous apercevons en enfilade la façade de l'Hôtel de Ville et une partie de la place. Nous faisons encore quelques pas... Subitement, un coup de feu isolé, et, presque aussitôt, une fusillade qui, visiblement, à la fumée, part des fenêtres du palais. Constatation bizarre, les balles portent dans les boutiques de la rue de Rivoli, à droite de la rue du Temple. Quelques secondes après, les manifestants, hommes et femmes, ayant fui rapidement, je me rends compte de ce fait si simple, qui, un instant auparavant, me semblait inexplicable. Les tireurs, les mobiles campés dans la salle du Trône, tirent, de derrière les murailles de façade, par les baies ouvertes, se mettant ainsi à l'abri des assaillants. Leurs armes tirent en éventail, les unes atteignant la rue de Rivoli, les autres le quai.

Je vois aussi, distinctement, trois ou quatre officiers de mobiles se diriger de la porte principale vers le petit poste installé du côté de la rue de Rivoli. Ils allaient atteindre ce poste, quand, Guillaume et moi, nous faisons feu sur eux. L'un d'eux nous semble touché. Nous filons, par la rue de la Coutellerie, vers l'avenue Victoria où sont encore, quand nous arrivons, quelques tireurs. C'est l'un d'eux qui brisa les aiguilles de l'horloge... Un garde, blessé, sautant sur une jambe, nous rejoint. Je vois emporter un mort, ou blessé grièvement. Derrière les tas de sable, des hommes étendus, qui se relèvent et se sauvent en courant. Nous regagnons la rue du Temple, où nous rencontrons un blessé, que deux camarades soutiennent et qu'ils conduisent à la pharmacie voisine... Les troupes arrivent. Chasseurs à cheval et lignards. Le moment est venu de filer. Nous n'avons que le temps, Guillaume et moi, de passer entre les premières files de chasseurs, que précède Vinoy... Nous restons encore quelques instants rue du Temple, où nous sommes en sûreté, et nous remontons à Belleville.

le petit tambour

Les Batignolles où Malon exerçait une action prépondérante, s'étaient déjà distinguées le 31 octobre. Elles

fournirent, le 22 janvier, une centaine de combattants. C'est le détachement des Batignolles qui arriva par la rue du Temple, drapeau tricolore au vent, coiffé d'un bonnet rouge. Paul Martine, (1) membre de la Commission municipale du dix-septième et ami de Malon, m'a fait le récit suivant, auquel l'incident de la mort du petit tambour Léon Bousquet donne un caractère particulièrement tragique et poignant.

Le matin du 22, je suis devant la mairie, où je croise le capitaine Dauvergne, du 91e bataillon. « Eh bien! cette fois, nous marchons sur l'Hôtel de Ville? » C'est entendu. Je cours à la maison, où je décroche mon mousqueton d'artilleur. Je n'ai pas de cartouches, mais j'ai une solide baïonnette, bien effilée. Elle m'a déjà sauvé la vie au 31 octobre... Dehors, la générale bat. Le tambour, un tout jeune garde, petit, maigre, blond. Je l'ai souvent rencontré au club de la rue Lemercier. Son nom, Léon Bousquet, étudiant en pharmacie. Pauvre petit Bousquet! Dans quelques heures, il sera frappé à mort, avenue Victoria, tout près de moi... Derrière le tambour, marchent deux gardes en armes, le fusil sur l'épaule. L'un d'eux, le vieux père Malézieux, ouvrier forgeron, un vieux de la vieille, qui s'est battu avec Barbès, et qui a été déporté en Juin. Je me joins au groupe. Le tambour bat toujours. Un à un, les gardes nationaux sortent des maisons, fusil en main, et prennent place avec nous. Presque tous du 91e, le bataillon révolutionnaire et patriote — en ces temps c'était tout un... Tout à coup, nous voyons accourir, levant les bras, un gros homme. Le maire, François Favre. Il nous somme de nous disperser. François Favre a été élu après le 31 octobre. Nous continuons notre route, sans autrement nous inquiéter

(1) A son retour d'exil, M. Paul Martine a été nommé professeur au lycée Condorcet, où il est resté jusqu'à sa retraite, en 1910.

des sommations municipales. Mais il nous faut un chef. On s'en va chercher, avenue de Clichy, le commandant du 91e. Mais il n'est pas, ou ne veut pas être chez lui.

Nous parcourons le quartier, Bousquet battant toujours la générale. Voilà une heure que Bousquet fait sonner sa caisse. Nous sommes une cinquantaine. La plupart figures de connaissance. Il est environ midi. Nous n'avons toujours pas d'officiers. Nous nous dispersons. Rendez-vous, à une heure, boulevard des Batignolles, en haut de la rue de Rome, au coin du nouveau collège Chaptal.

La faim commence à me tirailler les entrailles. Bousquet, qui a rejeté sa caisse sur ses épaules, est avec moi. Il a trouvé, je ne sais comment, le moyen de se procurer un morceau de pain. Nous entrons chez un marchand de vin, place des Batignolles, au coin de la rue des Dames, et nous partageons le pain — quel pain! — en buvant, debout, un verre sur le zinc.

Filons au rendez-vous. Entre la grille du chemin de fer et les bâtiments inachevés du collège. Les volontaires sont plus nombreux que lors de notre séparation. Je serre la main du petit B., toujours jovial, et de son frère aîné, Ferdinand, (1) toujours mélancolique. Voici Benoist Malon, notre adjoint élu, notre ami à tous. Vareuse de simple garde, chapeau mou, bottes relevées sur le pantalon. Vers deux heures, un peu avant, nous sommes bien cent cinquante. Trois officiers. Le capitaine Fontaine, les lieutenants Jouvard et Hoemelle. Le capitaine Dauvergne n'est plus là.

En route vers l'Hôtel de Ville. Nous nous formons en trois pelotons de cinquante. Rangés sur deux files, nous tenons toute la largeur de la chaussée. Sabre en main, en tête, Fontaine. A ses côtés, Malon et Victor Clément, qui fut élu à la Commune par le dix-septième.

---

(1) « Il (Ferdinand Buisson) s'était trouvé à la manifestation du 22 janvier, dans les rangs d'un bataillon des Batignolles, avec Varlin et Malon... » *(L'Internationale,* par James Guillaume, tome II, page 127)

Tout en marchant, nous poussions des cris. « Guerre à outrance! A bas les traîtres! » Je crie de toutes mes forces « A bas Trochu! Vive la Nation! » Bousquet bat furieusement sa caisse. Nous descendons la rue de Rome. Les passants nous regardent. — « Où allez-vous? — Nous marchons sur l'Hôtel de Ville. Nous allons les flanquer par les fenêtres. » Place de l'Opéra, foule nombreuse sur les trottoirs pour nous voir défiler. Toujours le cri, à pleins poumons. « A bas Trochu! » Un monsieur bien mis a crié en gesticulant : « Oui! et vivent les Prussiens, hein! » Deux des nôtres se ruent sur l'insulteur. Il a déjà disparu dans la foule. Sur le boulevard, un gamin dit à son voisin : « Çà, c'est des hommes à Blanqui! » Un peloton de dragons. Ils tournent bride, dès qu'ils nous aperçoivent. Boulevard Sébastopol. Square des Arts-et-Métiers. C'est là qu'est le rendez-vous, la concentration des forces insurrectionnelles. Malon nous quitte. (1) Il va rejoindre, à la mairie du deuxième, les maires et adjoints de Paris, réunis pour « aviser à la situation ». Nous nous rangeons le long du square, face au théâtre de la Gaîté. Voilà une heure que nous sommes là. Quelques-uns s'impatientent. Je n'y puis plus tenir. Je quitte les rangs, et, le mousqueton en bandoulière, je file vers la place de Grève.

Place de l'Hôtel-de-Ville. Une foule énorme. Peu de combattants armés. Des groupes épais de badauds. Petits bourgeois, curieux, femmes, enfants. La façade de l'Hôtel de Ville est d'aspect sinistre. Portes et fenêtres closes. Que se passe-t-il à l'intérieur? J'arrive à la grille qui borde le monument. J'apprends que la salle du Trône est bondée de mobiles bretons... Il est à peu près trois heures... Tout à coup, roulement de tambours du côté de la rue de Rivoli. Quelqu'un dit : « C'est Belleville qui descend avec des canons. » Ce n'est pas Belleville. Ce sont nos Batignollais qui, déjà, longent le monument... A dix pas de moi, un grand gaillard, accroché à un réverbère, gesticule et parle haut...

---

(1) Humbert a donc raison. Malon n'était pas place de l'Hôtel-de-Ville le 22 janvier (voir le récit précédent d'Humbert).

Qu'y a-t-il? Que se passe-t-il?... Un grand bruit de fenêtres qui s'ouvrent... Des coups de feu... Un gros nuage gris, parsemé de rouge... Autour de moi, des gens crient, courent, se bousculent, fuient de toute part... Encore des coups de feu... Cette fois, il en éclate derrière moi, avenue Victoria... Je vois, à travers la fumée, les canons des fusils qui se croisent dans les embrasures des fenêtres, au premier, à la salle du Trône... Et je n'ai pas une seule cartouche... Je suis venu avec mon mousqueton, mais je n'ai pas de quoi le charger... Autour de moi, des gardes nationaux tirent avec leurs fusils à piston... Mais voilà que la porte d'entrée de l'Hôtel de Ville s'ouvre, et qu'une nouvelle décharge frappe au hasard, dans le tas... Ce sont bien des mobiles bretons, avec la croix blanche, l'hermine à leur képi... Je suis maintenant sur le trottoir du café de la Garde Nationale, au coin de la rue de Rivoli... Une balle frappe, devant moi, un vieillard, à la nuque... Un sergent de mobiles de la Seine — je l'appris de sa bouche quelques minutes plus tard — décharge les six balles de son revolver sur nos assaillants. Je vois le père Malézieux, qui tire, debout, bien en vue, hurlant je ne sais quoi. Il a près de lui son fils, un gamin de quinze ans, qui tire, lui aussi, avec ardeur... Je cours avenue Victoria... Malheur! mon petit Bousquet tombe... Je me précipite vers lui. Il est blessé. On l'emporte... Qu'ai-je fait ensuite? Au coin du boulevard et de la rue de Rivoli, à l'angle du square Saint-Jacques, une ébauche de barricade... Les gendarmes à cheval... Ils chargent au galop... J'entre dans le couloir d'une maison, où un brave homme, à jambe de bois, est assis. — « Vous allez vous faire arrêter, me dit-il. Vous êtes une tête. » Et, entrant dans la loge — c'était le concierge : — « Tenez, prenez ce chapeau. » C'est coiffé d'un chapeau melon, avec ma vareuse d'artilleur et mon mousqueton vierge de coups de feu, que je regagnai les Batignolles.

— Et, quand éclata la fusillade, demandai-je à Paul Martine, aucun coup de feu n'avait été tiré de la place?

— Aucun. Les mobiles bretons déchargèrent leurs armes

sans que la moindre sommation ait été faite. J'étais au premier rang. Toute la volée des projectiles passa au-dessus de ma tête, allant frapper ceux qui étaient à l'autre bord de la place... Quels souvenirs ! Parfois je songe à ceux qui étaient avec moi... Le père Malézieux. Déporté après la Commune, il rentra à Paris à l'amnistie, vieux et épuisé. Un jour, on le trouva pendu. La misère... Le lieutenant Jouvard. Tué sur une barricade, le 22 mai, aux Batignolles... Le petit Bousquet, notre vaillant petit tambour. Quand on le releva avenue Victoria, quelques amis le portèrent dans un petit café près du Châtelet. Après lui avoir mis des vêtements civils, on le conduisit à l'Hôtel-Dieu, où il mourut. Nous l'accompagnâmes, par une superbe matinée de février, au Père-Lachaise. Louise Michel parla sur sa tombe, où nous plantâmes un petit drapeau rouge...

III

L'ORDRE DE TIRER

III

L'ORDRE DE TIRER

Pierre Denis

Sur cette terrible après-midi du 22 janvier, j'ai pu consulter un document intéressant. Une note manuscrite de Pierre Denis, communiquée par Lucien Descaves. Pierre Denis, depuis le 4 septembre, était attaché au ministère de l'Intérieur. Le 22 janvier, il y a rencontré Jules Ferry. Il a lu les dépêches adressées de l'Hôtel de Ville à ce dernier, le tenant au courant des incidents tumultueux de la place. Le récit est souvent entaché d'inexactitudes. Il n'en garde pas moins la valeur de notes prises sur le vif.

Curieuse et attachante figure que celle de Pierre Denis. Je le revois encore, aux derniers jours de l'Empire, faire son entrée à notre brasserie de la rue Saint-Séverin, étrangement costumé d'une sorte de dolman à brandebourgs, soutaché de passementeries, la chevelure noire s'échappant d'une toque bordée de fausse fourrure, le pantalon serré dans des bottes à l'écuyère sur lesquelles se balancent des glands de soie noire,

Pierre Denis fabriquait tout cela lui-même. Cordonnier, tailleur, couturière. Proudhonien fervent, il entamait, une fois attablé devant n'importe quoi, carafe d'eau, bock, mazagran — peu lui importait — une interminable discussion, soit avec Longuet, soit avec Paget-Lupicin, soit avec Édouard Roullier, proudhoniens comme lui. Vallès, tout près, écoutait, ou n'écoutait pas. Pendant le Siège, Pierre Denis disparut de notre petite brasserie. Ce n'est qu'aujourd'hui, en lisant sa note sur le 22 janvier, que j'apprends son séjour au ministère de l'Intérieur, avec Gambetta et Antonin Proust. De temps à autre, nous lisions un article de lui dans le *Combat* de Félix Pyat, ou, plus tard, dans le *Vengeur*. Nous revîmes Pierre Denis après le 18 mars. Il faisait alors, presque journellement, le premier-Paris du *Cri du Peuple*. C'est lui qui, avec Vallès et Tridon, rédigea la *Déclaration au Peuple Français,* publiée à l'*Officiel* de la Commune du 20 avril. Il échappe aux conseils de guerre. On le retrouve collaborant avec Portalis au *Corsaire*. Il est le dernier conseiller du général Boulanger, dont l'étoile s'éteint. Il publie le *Mémorial de Saint-Brelade*. Il fait jouer un drame *A la Vie, à la Mort!* Il meurt en 1907. Quelques mois avant sa fin, pour la première fois depuis la Commune, je le rencontrai en omnibus, enfoncé dans un coin. Étranger à ce qui l'entourait, tout entier à la lecture hâtive d'une brochure dont il feuillette rapidement les pages. Enveloppé dans un ample mac-farlane, la crinière toute grise, la face jaune et ridée, l'œil toujours vif et mobile. Trente années ont passé sur le Pierre Denis d'autrefois, au dolman sanglé à la taille, soutaché de passementeries diverses.

« *note sur Chaudey* »

De la *note sur Chaudey* de Pierre Denis, j'extrais ce qui intéresse la journée du 22 janvier, que Denis passe, en grande partie, près de Ferry. Je noterai, en bas de pages, les erreurs, assez nombreuses, de dates et de faits. Si incomplète qu'elle soit, la note de Pierre Denis va nous permettre d'établir la vérité sur la plus grave des accusations qui furent dirigées contre l'adjoint au maire de Paris, celle d'avoir, le 22 janvier, « fait balayer la place ».

Voici l'extrait de la note de Pierre Denis :

... Le 22 janvier. Jules Ferry était venu déjeuner avec son frère à l'Intérieur et en même temps avec Proust (1) et Chambaraud. J'étais resté seul au cabinet avec mon expéditionnaire. A ce moment, toutes les dépêches officielles étaient adressées en copie au ministère de l'Intérieur en même temps qu'on les envoyait à leur destinataire. Vers une heure et quelques minutes, on m'apporta une première dépêche « Mairie de Paris à Vinoy » signée Chaudey, disant à peu près : « Une foule qu'on dit être des insurgés vient par la rue de Rivoli. Envoyez de la cavalerie pour balayer la place. C'est très commode. » A quelques minutes de là, une autre dépêche, signée Chaudey encore, s'adressait au secteur du faubourg Saint-Jacques et demandait des mitrailleuses. Dès que j'eus vu ces dépêches, je montais vite à la salle à manger et les montrais à Ferry et à Proust. (2)

---

(1) Antonin Proust, ministre des beaux-arts du cabinet Gambetta (1881). — Chambaraud, avocat, ami de Gambetta.

(2) Ces deux dépêches n'ont pas été retrouvées par la Commission d'enquête instituée par la Commune. Si elles avaient figuré sur le registre du ministère de l'Intérieur, la Commission n'eût pas manqué de les publier, puisqu'elles chargeaient Chaudey. Cette demande de cavalerie et de mitrailleuses peut se rapporter

— Ce Chaudey est fou! dit Jules Ferry.

Et on me demanda si j'avais des renseignements. Je n'en avais aucun. Je ne croyais à aucun mouvement.

— Mettez-vous à table, me dit Proust.

Sans s'émouvoir, Ferry nous dit que Chaudey voyait des insurgés partout et que si on envoyait de la cavalerie, elle en serait pour une promenade. Je restai inquiet. J'avais dit à mon expéditionnaire de monter toute nouvelle dépêche qui viendrait de l'Hôtel de Ville. Quelques minutes après, en effet, survenait une troisième dépêche affolée signée Chaudey, suivie presque aussitôt d'une autre signée Cambon, assez longue, assez incohérente, mais dans laquelle était cette phrase : « Chaudey vient de donner l'ordre de tirer. » (1) Les assistants étaient stupéfaits comme devant un écroulement. Jules Ferry répéta encore : Mais ce Chaudey est fou! Qu'est-il arrivé? Et il partit en compagnie de son frère, en promettant de nous renseigner.

Après son départ, Proust me dit qu'il faudrait faire une enquête, et qu'il serait peut-être bon de la faire immédiatement : il m'invita donc à aller sur les lieux voir ce qui s'était passé.

Quand j'arrivai sur la place de l'Hôtel-de-Ville, il était près de quatre heures; elle était vide. Il n'y a qu'un café au

---

à un ordre de Vinoy dont parle le capitaine de Mauduit dans une lettre publiée par le général Ducrot (*La Défense de Paris*, tome IV, page 464). Le capitaine de Mauduit commandait la 6e compagnie du 3e bataillon des mobiles du Finistère qui gardaient l'Hôtel de Ville. C'est cette compagnie qui fit feu la première sur la place. Le général Vinoy avait dit au capitaine de Mauduit : « Faites-moi prévenir au pavillon Caulaincourt (siège du Gouvernement) à la moindre tentative d'émeute, et je vous envoie immédiatement un escadron de *cavalerie pour balayer la place*, et si cela ne suffit pas, je ferai établir des *mitrailleuses* sur le pont d'Arcole. » Tout le monde recevait des ordres, tout le monde commandait le 22 janvier. C'était, au Gouvernement, à l'Intérieur, à l'Hôtel de Ville, près des autorités militaires ou civiles, le plus extraordinaire des désordres.

(1) On trouvera plus loin les dépêches signées Cambon. Aucune d'elles ne porte la signature de Chaudey. Aucune d'elles ne dit que Chaudey ait donné l'ordre de tirer sur la foule.

coin de la rue de Rivoli; là on ne put me renseigner que très vaguement. Il était venu en effet une assez grande foule, d'ailleurs inoffensive, sur la place. Un homme au macfarlane d'assez forte allure, entouré d'une soixantaine d'autres, avait parlementé un moment à la porte (j'ai su depuis que c'était Tony Révillon); et brusquement (1) une décharge était partie des fenêtres de l'Hôtel de Ville occupé par des mobiles bretons. Heureusement que dans la précipitation, ces mobiles avaient tiré devant eux : les balles étaient allées frapper les murs d'en face ou se perdre dans l'avenue Victoria. S'ils avaient tiré en bas, c'eût été un massacre. Il y avait peu de victimes. (2) On me dit qu'une femme avait été tuée sur le trottoir, près du café, qu'un ouvrier avait été blessé à la jambe et porté à une pharmacie de la rue du Temple. Je l'ai recherché, mais vainement. J'ai appris que La Cécilia (3) avait été tué près d'un réverbère, c'est-à-dire près des maisons.

Supposant que je pourrais avoir d'autres renseignements, dans les cafés de la rive gauche les plus proches, j'allai d'abord rue Saint-Séverin, une brasserie où se rencontraient souvent des blanquistes et des révolutionnaires. Je tombai bien; je trouvai Callet (4) et trois ou quatre autres qui avaient été témoins de l'affaire. On parlait alors beaucoup de l'armistice ou plutôt de la capitulation, et l'on avait raison d'en parler, car Jules Simon la préparait presque ouvertement. Il y avait eu la réunion des colonels de l'armée au ministère de l'Instruction publique, celle des maires de Paris au ministère de l'Intérieur dans le même but. Une délégation avait été envoyée à l'Hôtel de Ville pour demander des explications au Gouvernement ou au maire de Paris. C'est celle que conduisait Tony Révillon.

---

(1) Il s'écoula environ trois quarts d'heure entre la sortie de Tony Révillon et la fusillade.

(2) Six morts, le commandant Sapia, les capitaines Chateignaux (82e bataillon) et Thiébart, le peintre Gobert, deux inconnus. Quatorze blessés reconnus.

(3) Pas La Cécilia, Sapia.

(4) Albert Callet, étudiant en droit, plus tard attaché à la délégation aux Affaires extérieures, avec Paschal Grousset.

Naturellement cette délégation avait été suivie par des curieux parmi lesquels ne se trouvaient que quelques gardes nationaux armés. Pendant que Tony Révillon parlementait pour entrer dans l'Hôtel de Ville, la fusillade avait éclaté tout à coup et la foule affolée s'était enfuie. Seuls deux gardes nationaux qui avaient leurs fusils et qui se trouvaient près du quai où était un tas de sable avaient répondu par trois ou quatre coups de feu et s'étaient retirés. (1)

Vers six heures, à la nuit, deux mitrailleuses, (celles que la dépêche de une heure demandait) vinrent pour se mettre en batterie au pont en face l'Hôtel de Ville et reçurent l'ordre de partir. Quant à la cavalerie qui devait être « commode pour balayer la place » elle ne vint pas. L'affaire fut étouffée. Je suppose que Ferry lava fortement la tête à Chaudey, en l'invitant à rester chez lui.

Quelques jours après, la capitulation, sous le nom honorable d'armistice, était signée. Je quittais le ministère avec Proust et Chambaraud.

J'ai dans mes papiers la copie exacte de l'une au moins des dépêches de Chaudey, la première ou la seconde. J'ai raconté par quel hasard je fus ramené après le 18 mars au ministère de l'Intérieur et comment j'avais trouvé sur la table du chef de cabinet la dernière dépêche du préfet du Gers disant : « Deux personnes, dont l'une est, dit-on, Blanqui, sont signalées. Que faut-il faire ? » Je fis demander aussitôt le livre des dépêches pour savoir s'il y avait été répondu. En effet, on trouva la dernière dépêche envoyée par Picard disant : « Faites arrêter. » (2) Ce livre des dépêches était naturellement inconnu du délégué à l'Intérieur. Mais quand il l'eut, il put le compulser. On avait fait disparaître à l'Hôtel de Ville les dépêches de Chaudey et Cambon. On n'avait pas pris les mêmes précautions à l'Intérieur où elles étaient en double. Je suppose que c'est là que s'est

---

(1) Toute cette partie du récit est inexacte.

(2) Blanqui arrêté le 17 mars à Bretenoux (Lot) par ordre du parquet de Figeac. Voir ma chronique, *l'Homme qui arrêta Blanqui,* dans *l'Aurore* du 26 mars 1907.

confirmé d'une façon formelle et authentique le fait que Chaudey avait donné l'ordre de tirer. Ce n'était pas absolument un secret, car Cambon et d'autres personnes présentes à l'Hôtel de Ville, les Ferry eux-mêmes, pour dégager leur responsabilité, l'avaient dû dire... Quant à la dépêche, elle n'est pas une légende, ou du moins ce n'est pas une, c'est trois ou quatre qui ont existé et la plus accusatrice est celle de Cambon, secrétaire de Ferry, adressée à ce dernier qui se trouvait à l'Intérieur, place Beauvau, dans laquelle est la phrase : « Chaudey vient de donner l'ordre de tirer. »...

les dépêches de Cambon

Les dépêches lues par Pierre Denis dans les premières heures de l'après-midi du 22 janvier, transcrites, au ministère de l'Intérieur, sur le livre *ad hoc,* la Commune les a publiées. Le 15 avril, la Commune instituait une Commission d'enquête « ayant pour but de chercher tous les éléments pour établir la part de responsabilité qui incombe à chacun de ceux qui ont participé aux actes du Gouvernement du 4 septembre ». Au lendemain de l'arrestation de Chaudey (13 avril), le but de ces recherches ne pouvait échapper à personne. Il s'agissait de retrouver les dépêches lancées le 22 janvier de l'Hôtel de Ville, de les publier, d'étaler à tous les yeux la culpabilité de celui qui avait fait « balayer la place ». La publication ne tarda pas. Quatre fascicules (32 pages) virent le jour. Sur ces trente-deux pages, douze sont consacrées au 22 janvier. Seize dépêches et rapports tirés du livre des dépêches de l'Intérieur, forment le dossier de la Commission d'enquête de la Commune. Pas une seule de ces dépêches n'est envoyée par Chaudey. Trois émanent de Cambon. Ce sont ces trois dépêches qui ont été lues par Pierre Denis. On doit

considérer leur texte comme très exact. Elles n'ont subi aucune mutilation, principalement en ce qui regarde le rôle joué par Chaudey, puisque c'est lui que vise, à n'en point douter, la publication de la Commission.

Voici ces trois dépêches : (1)

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE. — N° 992

Hôtel de Ville, 22 janvier 1871. — 1 h. 55 m. soir.

Cambon à Jules Ferry

Il y a une tentative de surprise. Elle a échoué. Les portes sont fermées. Les mobiles occupent les issues. Chaudey reçoit en ce moment une délégation conduite par Tony Révillon. *Je crois que la vue de nos préparatifs a impressionné les délégués.* La place est à peu près vide. On s'est réfugié dans les rues avoisinantes. *J'ai défendu qu'un seul mobile se montrât.* Reste devant la grille environ 300 personnes armées ou non armées. Un bataillon, après avoir parcouru la place, s'est massé du côté de l'Hôtel de Ville. On m'a assuré que Flourens était là ; je vais faire vérifier.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE. — N° 1006

Hôtel de Ville, le 22 janvier 1871. — 2 h. 50 m. soir.

Cambon à Jules Ferry

Robinet arrive et me dit que vous ne prenez pas les manifestations au sérieux.

Il y a beaucoup de monde et très-hostile.

Une seconde députation, reçue par Chaudey, sort et harangue la foule. Un groupe de 3.000 personnes compactes est au milieu de la place. C'est beaucoup plus sérieux que vous ne croyez.

---

(1) Les phrases en italiques de ces dépêches ont été soulignées par la Commission d'enquête, afin de mettre en relief ce qui pouvait accuser Chaudey.

Chaudey consent à rester là; mais prenez des mesures le plus tôt possible pour balayer la place.
Je vous transmets, du reste, l'avis de Chaudey.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE. — N° 1008

Hôtel de Ville, le 22 janvier 1871. — 2 h. 57 m. soir.

Cambon à Jules Ferry

Une compagnie de marche du 207e bataillon se range devant la porte en criant : Vive la Commune! Ils... — Coups de fusil sur la place, j'interromps dépêche.
On tire sur la foule, sur la place...
Ils... grand guidon rouge, et sont acclamés par les individus bruyants de la foule. Le feu continue.

A ces trois dépêches de Cambon à Jules Ferry, il faut joindre la pièce suivante, émanant de la police municipale. Elle explique la phrase de la première dépêche (1 h. 55 m.) de Cambon : « La place est à peu près vide. » La place s'était vidée à la suite du geste des mobiles « braquant leurs fusils sur la place. » La foule remplira à nouveau la place, dès que son émotion se sera calmée. A 2 h. 50 m., il y aura « beaucoup de monde et très-hostile ».

Voici cette pièce :

POLICE MUNICIPALE

Service de M. Bressaud, officier de paix. - Cabinet. - 1er Bureau. Surveillance générale.

Paris, 22 janvier 1871. — 1 h. 40 m. soir.

RAPPORT

La tentative faite par les gardes nationaux pour s'emparer de l'Hôtel de Ville, paraît, quant à présent, avoir échoué.

Après l'incident dont j'ai rendu compte, des *gardes mobiles ont paru aux fenêtres du palais, braquant leurs fusils sur la place.* Aussitôt, gardes nationaux et curieux se sont enfuis de tous côtés.

La place est à peu près vide, mais les rues voisines sont encombrées.

Vu : (un simple paraphe). *L'officier de paix :*
Signé : BRESSAUD

De l'examen des dépêches de Cambon à Jules Ferry, il ressort déjà, de la façon la plus nette, que ni Chaudey, ni Cambon, n'ont télégraphié qu'ils avaient, comme le dit Pierre Denis, « donné l'ordre de tirer ». Cambon dit : « on tire sur la foule ». Il constate. Il ne dit pas : « nous avons fait tirer sur la foule ». Cambon demande à Ferry « de faire balayer la place ». Balayer — et ici Pierre Denis ne s'y trompe pas — avec de la cavalerie. Pourquoi Ferry n'a-t-il pas donné cet ordre sans tarder ! On peut se rendre compte, par le rapport de l'officier de paix Bressaud, combien cette opération eût été facile. La foule eût été rapidement repoussée dans les rues adjacentes. L'Hôtel de Ville entouré d'un cordon de troupes. Le sang n'eût pas coulé. La place « balayée », c'était le salut. Et c'est cependant cette demande de « balayer la place », faussement interprétée par la légende, qui s'établit dès le lendemain, qui conduira Chaudey à la mort.

Chaudey, Vabre, de Legge

Trois hommes commandent, à des titres divers, à l'Hôtel de Ville dans la journée du 22 janvier.

Chaudey, adjoint au maire Jules Ferry.

Le gouverneur de l'Hôtel de Ville, colonel Vabre, qui présidera, en mai, la cour martiale du Châtelet.

Le commandant des mobiles bretons, comte de Legge, plus tard député à l'Assemblée nationale de Versailles.

Gustave Chaudey est, de longue date, dans les rangs des républicains. Il est du groupe des avocats d'opposition, Arago, Jules Favre, Bethmont, Jules Ferry, Maurice Joly, qui forment un clan au Palais.

Né en 1817, Chaudey est journaliste dès 1845, où il entre à la *Presse*. Il appuie en 1848 la candidature de Cavaignac à la présidence. Après le coup d'État, il est condamné à deux mois de prison. Il subit sa peine, s'exile en Suisse, où il dirige le *Républicain neuchâtelois*. Rentré en France, il collabore au *Courrier du Dimanche*, puis au *Siècle*. Il est l'un des exécuteurs testamentaires de Proudhon. Il publie plusieurs brochures parmi lesquelles, en mars 70, *l'Empire parlementaire est-il possible?* Après le 4 septembre, il est nommé (octobre) maire du neuvième arrondissement. Aux élections du 5 novembre, il n'est pas confirmé dans ses fonctions. Ferry vient de succéder à Arago. Le lendemain 6, un décret nomme Chaudey adjoint au maire de Paris. C'est en cette qualité que Chaudey est à l'Hôtel de Ville le 22 janvier. Il démissionne le 10 mars. Le 13 avril, il est arrêté, enfermé à Mazas, transféré le 19 mai à Sainte-Pélagie.

Républicain d'ordre, Chaudey, pendant toute la durée du Siège, a combattu l'agitation révolutionnaire. Nature obstinée, volontaire, violente même, il ne laisse échapper aucune occasion d'affirmer sa foi en la seule légalité, en même temps que son mépris du désordre et de l'émeute. Dans cette même note manuscrite que

nous citions plus haut, Pierre Denis raconte qu'ayant rencontré Chaudey à l'Hôtel de Ville, ce dernier l'invectiva rudement au sujet de sa collaboration au *Combat* de Félix Pyat, l'accusant « d'être, avec Vallès, Vermorel et d'autres, de la bande des révolutionnaires ». Chaudey compte pourtant des amis parmi ceux qui doivent bientôt faire la Commune. Entre autres, Gustave Courbet. Détail curieux, que je tiens de M. Ernest Courbet, Chaudey fut la cause directe du refus, par le peintre de l'*Enterrement à Ornans,* en juin 1870, de la Légion d'honneur. La nomination de Courbet avait paru, le 21 juin, à l'*Officiel,* sans que l'artiste eût été consulté. Chaudey, se trouvant avec Courbet et quelques amis, s'opposa « avec emportement » à l'acceptation de la croix, donnée par M. Maurice Richard, alors ministre des beaux-arts.

La scène —

m'écrit Ernest Courbet —

s'est passée dans un café, défunt depuis longtemps, rue Bourbon-le-Château, n° 1, à l'angle de la rue de Buci. Castagnary (1) était présent. Il fut le rédacteur de la lettre de refus de la croix. D'autres notabilités du parti républicain se trouvaient au café, dont le propriétaire avait pour gendre Auguste Lepage, journaliste non républicain, mort il y a quelques années.

Le colonel Vabre n'a point le passé républicain de Chaudey. Son apparition sur la scène politique et militaire est toute récente. Ancien sous-officier, il était marchand de charbons à Asnières (2) quand, en août 70,

(1) Castagnary, journaliste et critique d'art. Président du Conseil municipal de Paris (1879). Directeur des Beaux-Arts (1887). Il refusa, en 1880, la croix de la Légion d'honneur qui lui était offerte.

(2) L. Vabre, successeur de Lecocheur, Chantier des Deux-Ponts, route d'Asnières, 185, Clichy (Seine). (Extrait du Bottin).

il est nommé chef du 34e bataillon de la garde nationale. Au 31 octobre, Vabre se rend à Paris. Il entre à l'Hôtel de Ville. Dans sa déposition devant la Commission d'enquête des actes du Gouvernement de la Défense nationale, Vabre raconte qu'il escalade les grilles, passe par une fenêtre, « plein de boue et le revolver au poing ». Il obtient un laissez-passer de Blanqui, — qui ne le connaît pas. Ce laissez-passer, Vabre s'en sert pour se rendre chez le général Trochu, à qui il propose « de faire sauter les portes de l'Hôtel de Ville ». Le général Trochu — c'est toujours Vabre qui parle — lui donne l'ordre « de monter à cheval et de se tenir à ses côtés ». Bref, Vabre rentre à Asnières, où va le trouver sa nomination de colonel gouverneur de l'Hôtel de Ville. En trois mois, l'ancien sous-officier a gagné ses cinq galons.

Il faut lire la déposition de Vabre. Trochu lui a dit : « Je vous donne le poste le plus important de Paris. Nous dépendons de vous à l'avenir. Si vous laissez jamais prendre l'Hôtel de Ville par l'émeute, nous sommes perdus, entièrement perdus. » Aussi, Vabre va-t-il prendre toutes ses précautions. Il achète une écharpe tricolore, après avoir pris connaissance de l'article de la loi, qui dit que tout officier commandant une force armée a le droit de faire une sommation à la place du commissaire de police. « Je m'étais procuré une écharpe — dit Vabre — et j'étais décidé à me servir des armes après la troisième sommation. » Vabre, on le voit, est, tout de suite après sa désignation comme gouverneur de l'Hôtel de Ville, hanté par la vision de l'émeute. Il est tout prêt à la recevoir, l'écharpe au flanc, les fusils chargés.

Le comte de Legge commande le 3e bataillon des mobiles du Finistère, à l'Hôtel de Ville, depuis le 31 octobre. Le 22 janvier, de Legge est, avec Vabre, hors du palais, derrière la grille qui l'enclôt. Ses mobiles occupent la salle du Trône du premier étage, les deux grandes portes de gauche (rue de Rivoli) et de droite (quai de Gesvres), la cour d'honneur, l'entresol. Le capitaine Gourlauen commande la 2e compagnie de la salle du Trône. Le capitaine Le Stimuf, la 6e compagnie à l'entresol. Ce sont ces compagnies qui feront, les premières, feu sur la place.

l'ordre de faire feu

Qui commanda le feu?

Vabre? De Legge? Chaudey?

Vabre? C'est lui le commandant militaire de l'Hôtel de Ville. Mais, au moment où la fusillade éclate des fenêtres de la salle du Trône, il est au dehors, près des grilles. Les trois coups frappés par lui, de la poignée du sabre, sur la grande porte, entendus — on l'a vu plus haut — par Humbert et par Montels, sont-ils le signal donné aux troupes de l'intérieur? Vabre n'a-t-il frappé rudement à la porte que pour se faire ouvrir? Il se peut. Vabre est en danger. Les balles pleuvent autour de lui. Le capitaine de Mauduit, qui commande la 3e compagnie des mobiles du Finistère, a raconté que Vabre s'était jeté « à plat ventre » pour éviter les projectiles. (1) Ce geste, d'ailleurs compréhensible, montre

(1) Voir dans : *Ducrot, la Défense de Paris,* tome IV, page 464, la lettre de M. Henry de Mauduit, capitaine de la 6e compagnie du 3e bataillon des mobiles du Finistère.

assez qu'il avait la plus grande envie de se mettre à l'abri. Il est donc raisonnable de croire que, hâtivement, frénétiquement, quand il fut revenu de ses émotions premières — l'expression est encore de M. de Mauduit — Vabre ait frappé à la porte dans l'unique but de se faire ouvrir.

Ce n'est pas non plus le commandant de Legge qui a pu donner l'ordre de faire feu. Il était, lui aussi, au dehors, près de Vabre.

Est-ce Chaudey ?

Non.

Chaudey n'a pas donné l'ordre de faire feu. Il a pu menacer les délégations, déclarer qu'il répondrait à la force par la force. L'heure venue, il s'est énergiquement opposé à la fusillade.

Et, ici, nous avons le témoignage précis, formel, du commandant de Legge.

Voici ce que dit le commandant des mobiles du Finistère, alors député à l'Assemblée de Versailles, à la Commission d'enquête parlementaire :

Quand je suis monté avec la deuxième délégation (la délégation Montels) — dépose M. de Legge — Chaudey me dit : « Surtout, commandant, éviter de faire feu. » Je lui répondis : « Mais, enfin, on va nous assassiner. — Opposez de la patience, et surtout éviter de faire feu. » Il l'a répété plus de dix fois. Par son ordre, je fis même décharger les armes de mes soldats. (1)

---

(1) Enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale. Déposition des témoins. Tome II. Séance du 24 juillet 1871.

mentalité

Qui donc donna l'ordre de faire feu?

Ce n'est très probablement pas Vabre. Ce n'est pas de Legge. Ce n'est pas non plus Chaudey.

Les mobiles bretons, depuis la veille, ont le doigt sur la gachette du fusil. Il a suffi d'un signe de leurs officiers — le capitaine Gourlauen, le capitaine Le Stimuf — pour qu'ils épaulent et tirent.

La plus extraordinaire mentalité régnait, depuis le 31 octobre, à l'Hôtel de Ville, comme, du reste, dans la population. On vivait dans une fièvre intense. La vie humaine ne comptait plus. On parlait de fusiller comme on eût parlé, avant le Siège, de la plus banale des représailles. Tu es mon ennemi politique, je te fais fusiller. Au besoin, je te fusille moi-même. Cette mentalité barbare, elle apparaît à chaque ligne des dépositions devant la Commission d'enquête parlementaire. Le capitaine de Mauduit arrête Serizier, alors capitaine du 101e. Vabre veut le faire passer par les armes. Il dit : « On commence à m'amener des prisonniers, notamment Serizier. Je donne l'ordre de le fusiller de suite. » Et il ajoute, avec un accent de véritable regret : « Malheureusement, Ferry s'y oppose. » Le capitaine de Mauduit parle d'étouffer l'insurrection en faisant saisir, s'il est possible, les chefs et en les faisant fusiller séance tenante. Quant aux mobiles, le commandant de Legge nous définit ainsi leur état d'esprit. « Ils comprenaient — dit de Legge dans sa déposition — toute l'importance du poste d'honneur qui leur était confié, et que, depuis le 31 octobre, où ils l'avaient

conquis, ils s'étaient tous les jours attendus à défendre. »

Comment, dans une telle atmosphère, les coups de feu n'eussent-ils pas éclaté!

La fusillade fut-elle déchaînée après une provocation de la place, ou, brusquement, sans qu'un coup de fusil eût été tiré du côté de la foule? La question reste obscure. Et c'est pour tâcher de l'élucider que j'ai sollicité les souvenirs de quelques-uns de ceux qui prirent part à la journée du 22 janvier. On a vu que les témoignages sont discordants. Tandis que Montels et Girault entendent « un coup sourd », « un coup de feu isolé », tiré de la place, Humbert et Martine affirment n'avoir rien entendu. (1)

Quoi qu'il en ait été, le conflit, ce jour-là, était inévitable. Il était voulu, préparé. Tout contribuait à le provoquer. L'atmosphère rougie à blanc. L'orage, grossissant depuis le 31 octobre.

Jules Ferry

Le rôle de Chaudey au 22 janvier est désormais en pleine lumière. Il n'a pas commandé le feu. Il n'a pas

(1) Cette incertitude des témoignages se vérifie pour d'autres incidents historiques. Le 23 février 1848, la fusillade du boulevard des Capucines aurait été provoquée, comme l'on sait, par le fameux coup de pistolet de Lagrange (ou d'un autre). M. Emile Levasseur, qui fut administrateur du Collège de France, et qui mourut l'an dernier à un âge fort avancé, se trouvait, le jour de la fusillade, — il avait alors vingt ans — « très près » de la tête de colonne des manifestants, quand ces derniers se rencontrèrent avec la troupe. C'est à ce moment que fut tiré le coup de pistolet. Or, M. Levasseur n'entendit pas ce coup de pistolet. « Pour moi, disait-il à M. Jules Claretie, je n'ai entendu aucun bruit précédant la fusillade générale. » C'est la même situation qu'au 22 janvier 1871. (Voir la *Vie de Paris,* de M. Jules Claretie, dans le *Temps* du 14 juillet 1911)

fait « balayer la place ». Cela résulte de l'examen impartial des documents. (1) Il s'est énergiquement opposé à ce que l'on donnât l'ordre de tirer sur la foule. Le commandant de Legge l'affirme. Chaudey n'est pas responsable du sang versé.

Le sang n'eût pas été répandu, c'est notre conviction, si Chaudey n'avait pas été laissé, seul, à l'Hôtel de Ville, dans la plus terrible des situations qui se soit présentée aux jours du Siège. Pourquoi Ferry quitte-t-il l'Hôtel de Ville, abandonnant à son adjoint la responsabilité d'une bataille possible? Depuis deux jours, l'émeute est dans l'air. Ce ne sont que dépêches sur dépêches des autorités militaires. De Vinoy, appelant des troupes, de l'artillerie, de la cavalerie. Il y en a partout, place de la Concorde, dans les casernes, dans les secteurs, prêtes à descendre au premier appel. L'heure est vraiment angoissante. Et c'est cette heure que choisit Ferry pour s'en aller au ministère de l'Intérieur, assister à un conseil du Gouvernement où la question des approvisionnements doit être agitée. « Je voulais — a dit Ferry dans sa déposition devant la Commission d'enquête — ouvrir les yeux à quelques membres du Gouvernement qui conservaient encore des illusions sur les approvisionnements, et j'avais amené avec moi le directeur de la caisse de la Boulangerie, l'honorable M. Pelletier. Pendant que mon chef de service était là, exposant les

---

(1) J'ai déjà dit comment, à la Commission exécutive, Vermorel avait fait rechercher à l'Intérieur par Cournet, la dépêche accusatrice. Cette dépêche n'ayant pas été trouvée, Vermorel réclama avec instance la mise en liberté de Chaudey. (Voir *Mes Cahiers rouges*, VII, pages 72 et 73)

chiffres et les quantités, je reçois la nouvelle qu'on menace d'attaquer l'Hôtel de Ville, etc. » (1)

Il s'agit bien, vraiment, quand l'insurrection est aux portes, de supputer le nombre des sacs de farine — quelle farine! — qui restent encore. Cette besogne peut être remise au lendemain. Et si Ferry a cru, lorsqu'il quittait la place de Grève, que l'émeute ne gronderait pas encore ce jour-là, pourquoi n'accourt-il pas, quand il est averti que le conflit peut, de minute en minute, éclater? La première dépêche de Cambon, reproduite plus haut, est envoyée à 1 h. 55 m. Elle devait suffire à édifier Ferry. Il se refuse, au contraire, — la dépêche suivante le relate, — à prendre la manifestation au sérieux. Il se contente d'envoyer M. Robinet fils. (2) Lui, ne quitte l'Intérieur que lorsque tout est consommé. Il arrive quand les morts sont déjà relevés.

Ferry, membre du Gouvernement, maire de Paris, possédait l'autorité nécessaire pour remettre un peu d'ordre dans l'extraordinaire désordre qui régnait à l'Hôtel de Ville. Chaudey, demandant à de Legge d'éviter de faire feu, n'est écouté qu'à demi. Ou pas du tout. Ferry est en situation d'ordonner. Un coup de feu isolé eût-il été tiré sur la place, sans qu'il pût atteindre autre chose que les pierres de la façade, ce n'était pas là une provocation suffisante pour que l'ordre de la fusillade mortelle fût donné. Ferry, homme de sang-froid et de résolution — il l'a montré au 18 mars — eût maintenu en respect les partisans trop zélés du coup de

(1) Enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale. Déposition des témoins. Tome II, page 416.

(2) Le père, le Dr Robinet, est adjoint à la municipalité du sixième arrondissement, mairie de la place Saint-Sulpice.

feu. Il a su interdire l'exécution, demandée par Vabre et par l'autorité militaire, des prisonniers faits sur la place. Il eût interdit de même aux officiers de mobiles bretons de faire tirer sans son ordre à lui, membre du Gouvernement. Et la journée sanglante n'eût pas déshonoré les derniers jours d'un siège, où toute la population, celle des faubourgs la première, que les privations atteignaient davantage, fit preuve du plus admirable courage et du plus pur patriotisme.

devant le Jury d'accusation

A la Bibliothèque Nationale. Je fais lire à Protot la déposition du commandant de Legge à la Commission d'enquête. Protot était délégué de la Commune à la Justice. C'est Protot qui a rédigé le décret dit des Otages du 5 avril, ainsi que le décret du 24 avril, organisant le Jury d'accusation. Je mets sous ses yeux les trois dépêches de Cambon à Jules Ferry. La déposition du commandant de Legge... Nous causons... Chaudey devait comparaître, le 23 mai, devant le Jury d'accusation. Quel eût été son sort, si, les Versaillais ayant franchi les remparts quelques jours plus tard, le prisonnier de Sainte-Pélagie eût comparu devant ses juges?

— Chaudey —

me dit l'ancien délégué de la Commune à la Justice —

devait comparaître devant le Jury d'accusation dans les premiers jours de la semaine qui suivit l'entrée des Versaillais. Le Jury d'accusation avait tenu sa première séance le 19 mai. Les jurés étaient convoqués pour les séances suivantes des 22 et 23 mai. Chaudey eût été libre de produire tous les témoignages qu'il eût estimés utiles à sa défense. En particulier, ceux des personnalités,

II. — Disposition du peloton d'exécution qui, au commandement de Raoul Rigault, fusilla Gustave Chaudey dans le chemin de ronde de Sainte-Pélagie, dans la nuit du 23 au 24 mai 1871, (d'après un croquis manuscrit de Slom, secrétaire de Raoul Rigault, qui assistait à l'exécution).

2° Disposition du chemin de ronde et places occupées par Chaudey et le peloton d'exécution.

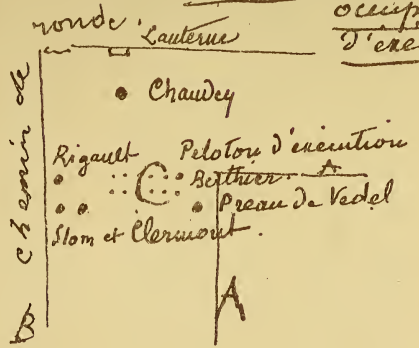

Le jour baissait pour voir Chaudey existait en effet mais à droite c'est à dire entre le peloton d'exécution et le mur A. Donc en C le peloton; à coté de lui à gauche contre le mur B. R Rigault

André Tom

militaires ou civiles, le commandant de Legge et Cambon, d'autres, à son gré, qui étaient à l'Hôtel de Ville le 22 janvier. Il pouvait se faire défendre par un avocat de son choix. Il pouvait se défendre lui-même. Les jurés étaient choisis parmi les délégués de la garde nationale, c'est-à-dire l'élite des bataillons, déjà choisis eux-mêmes par leurs pairs. Ces délégués étaient en général de petits commerçants, des citoyens paisibles, modérés. Ils eussent décidé du cas de Chaudey, comme nos jurés d'aujourd'hui d'une affaire d'assises. Le décret du Jury d'accusation exigeait, pour la condamnation, une majorité de huit voix sur douze (les douze jurés). La loi actuelle fixe cette majorité à sept voix... Chaudey avait choisi, je crois, Me Rousse pour avocat. Me Rousse vint me voir au ministère et me demanda l'autorisation de communiquer avec son client, autorisation que je lui accordai la plus large possible... Je ne sais rien de plus... Je le répète, si Chaudey avait produit, devant le jury, des preuves, soit écrites, soit par témoins, démontrant qu'il n'avait pas donné l'ordre de tirer sur la foule le 22 janvier, il eût été mis hors de cause, et les portes de Sainte-Pélagie se fussent ouvertes devant lui.

Et, pendant que parlait Protot, je songeais que, malgré toutes les preuves que Chaudey eût pu fournir, soit par l'organe de son défenseur, soit au cours d'une défense personnelle, il eût trouvé devant lui un accusateur public implacable, en la personne de Raoul Rigault. (1) Lorsqu'il avait établi les rôles du Jury d'accusation, Raoul Rigault, alors procureur de la Commune, s'était réservé de requérir de sa personne dans l'affaire Chaudey. Raoul Rigault, qui avait résolu de venger la mort de son ami Sapia...

(1) Rigault avait tenu à faire lui-même — m'a dit Dacosta — l'instruction de l'affaire Chaudey. Celui-ci avait comparu deux fois devant lui. Les procès-verbaux de ces deux interrogatoires ont disparu dans l'incendie de la Préfecture et du Palais de Justice.

le mur

Quelques mois après la visite que je fis avec G. et B. à la vieille prison, le hasard me conduisait rue Monge. Je voulus voir ce qui restait de Sainte-Pélagie, du pavillon de la Presse, du greffe, du « mur » peut-être... Où s'élevait la prison, un vaste espace vide, encombré de matériaux de construction. Je m'engageai dans le dédale des moellons et des gravats... Un chemin encore pavé de grosses pierres... C'est le chemin de ronde. La route sinistre que suivit le cortège des fusilleurs... Fermant brusquement le chemin, à une cinquantaine de mètres, un mur en grosses pierres meulières, nu, démantelé, avec, à hauteur d'homme, un rebord... Le mur, resté seul debout dans cette ruine, c'était le mur au pied duquel était tombé Gustave Chaudey.

ANNEXE

OBSERVATIONS ÉCRITES PAR ANDRÉ SLOM (1)

Observation sur la gravure représentant l'exécution de Chaudey. — Slom n'a jamais porté aucun costume, sous la Commune, ni armes. Dans la nuit du 23 au 24 mai, alors qu'il se rendait avec Raoul Rigault à Sainte-Pélagie, on tira d'une fenêtre sur eux dans le trajet de la rue Berthollet à la prison. — Il demanda alors, en arrivant à destination, si on ne pourrait pas lui prêter une arme quelconque. — On lui donna un revolver d'ordonnance sans cartouches. — L'officier ou le soldat qui trouvèrent sur la table de R. Rigault, à l'hôtel Gay-Lussac, ce revolver, a pu se rendre compte qu'il n'avait jamais servi.

Disposition du chemin de ronde et places occupées par Chaudey et le peloton d'exécution

[Ici le croquis de Slom reproduit en fac-simile page 95]

Le jour laissé pour voir Chaudey existait en effet, mais à droite, c'est-à-dire entre le peloton d'exécution et le mur A. Donc, en C, le peloton ; à côté de lui, à gauche, contre le mur B, Raoul Rigault, Slom, secrétaire, et Clermont, commissaire. Préau de Vedel, à droite, contre le mur A.

(1) Cette note, transcrite par Slom en tête d'un exemplaire de la brochure d'Edgar Monteil, *l'Exécution de Gustave Chaudey et de trois gendarmes,* réfute, page par page, les assertions de l'auteur. La brochure de Monteil ayant été publiée à un très petit nombre d'exemplaires, le lecteur pourra consulter l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, Lb57 8951.

NOTES DE SLOM SUR LE TEXTE DE MONTEIL

Page 13. — Si Raoul Rigault vint à Sainte-Pélagie, avec le projet de faire fusiller Chaudey, il n'en parla pas à Slom, qui fut convoqué pour affaire de service.

Page 15. — Le procès-verbal n'a été dicté à Slom, secrétaire du Procureur de la Commune, qu'après l'exécution de Chaudey et avant celle des gendarmes : du reste, Préau de Vedel le reconnaît. C'est certainement lui qui a donné le texte à l'instruction, qui avoue ne pas avoir la pièce, mais la tenir d'une déposition. Elle est du reste exacte dans sa teneur.

Page 18. — Tout l'interrogatoire de Chaudey, jusqu'à la phrase : Vive la République ! (page 21, au bas), est absolument inexact. Déjà en 1874, j'en ai donné les détails dans une lettre à Leloup. (1) Ces papiers ont dû être remis à M. Castagnary, du *Siècle*, après la mort de Leloup. Le voici, sinon textuellement, du moins dans le sens très complet :

(Ici l'interrogatoire tel qu'il a été reproduit page 23 du présent cahier).

L'interrogatoire ne fut pas plus long. On a accusé Préau de Vedel d'avoir tiré sur Chaudey : cela est faux.

Page 23. — Lorsque Préau de Vedel vint dire à Rigault, après l'exécution de Chaudey, que le peloton d'exécution demandait à savoir ce qu'on lui faisait faire, Rigault lui dit : « Vous avez raison de me faire penser à cela. » Et c'est alors qu'il envoya Slom lire ou dire le contenu du procès-verbal qu'il venait de dicter. Slom ne fit aucun commentaire et le peloton et les assistants crièrent : « Vive la Commune ! »

Page 24. — *Exécution des gendarmes.* — Les gendarmes étaient placés contre le mur de ronde qui tourne à droite.

---

(1) Leloup (Félix), juge d'instruction près les tribunaux criminels de la Commune (8 avril), puis juge au tribunal civil (13 mai).

Les acteurs et spectateurs du drame étaient placés comme je l'ai dit. Lorsque le commandement commença, un des gendarmes s'enfuit dans cette partie à droite. C'est alors que Clermont demanda à Slom son revolver (non chargé du reste) et passant derrière le peloton d'exécution, vers le mur A, et devant Préau de Vedel, courut dans l'espace libre à droite. R. Rigault lui cria alors : « Ne le tue pas, au moins, ramène-le. »

Je n'ai vu aucun des détails de ces exécutions, ni les coups de grâce à Chaudey, ni la fuite du gendarme, ni leur exécution. Placé derrière le peloton, c'est à peine si j'apercevais la silhouette de Chaudey. J'entendis, au moment de la détonation, le cri très prononcé de : « Vive la République ! »

Voilà toute la vérité sur cet événement.

Paris, le 23 juin 1887.

André Slom

ÉDOUARD MOREAU

I

LE SIÈGE

III. — Édouard Moreau de Bauvière

Membre du Comité Central du 18 mars, directeur de l'Intendance à la délégation à la Guerre. Fusillé le 25 mai 1871, à la caserne Lobau.

Photographie inédite, communiquée à l'auteur, et reproduite pour la première fois.

III

ÉDOUARD MOREAU

I

LE SIÈGE

Genève

Genève, 1871. — Un soir, au sortir d'une réunion de la Société des Proscrits, (1) Arthur Arnould (2) a reçu de Paris une lettre, qui nous donne quelques nouvelles de ceux dont nous n'entendons plus parler... Édouard Moreau. Nous nous sommes souvent demandé ce qu'était devenu Édouard Morcau, membre du Comité Central du 18 mars, commissaire civil (en mai) auprès du délégué à la Guerre, alors Delescluze, puis, jusqu'à la défaite, directeur de l'Intendance... Gouhier, (3) qui a beaucoup connu Édouard Moreau, raconte que Moreau est à

(1) Dès leur arrivée à Genève, les proscrits de la Commune s'étaient groupés en une Société d'aide fraternelle. La plupart d'entre eux, si ce n'est tous, avaient atteint la terre d'exil dans une situation précaire.

(2) Arthur Arnould, membre de la Commune.

(3) Charles Gouhier, membre du Comité Central. Voir *Mes Cahiers rouges,* VII, pages 50 et suivantes.

Londres, ne voyant personne, vivant complètement isolé. Le bruit a couru qu'avant son départ il avait fait remettre au Gouvernement, par une personnalité connue, 40.000 francs, reliquat de la caisse de l'Intendance dont il avait les clefs... Mais, personne ne peut contrôler les dires de Gouhier. Voici la lettre d'Arthur Arnould, qui était du quatrième arrondissement, comme Moreau... Moreau n'est pas vivant. Il a été fusillé à la caserne Lobau. Arrêté rue de Rivoli. Conduit à la Cour martiale du Châtelet... Cela s'était déjà dit... Les journaux l'avaient raconté... Mais, les journaux... n'avaient-ils pas dit aussi que Vallès avait été fusillé. Et Billioray, et Vaillant, et le père Gaillard, (1) et tant d'autres... Or, Gaillard est là, avec nous, qui écoute la lecture de la lettre d'Arnould. Vallès est à Londres, de même que Vaillant. Les renseignements apportés par la lettre d'Arnould sont brefs. Moreau, pris au moment où il rentrait chez lui, le jeudi matin de la Semaine, avait été emmené par les soldats. Quelqu'un l'avait reconnu, au milieu du peloton en armes, suivi, vu entrer au Châtelet, revu accoudé au balcon de la galerie du premier étage, ouverte sur la place. Il était parmi ceux qui attendaient d'être conduits à la mort... Il ne pouvait y avoir le moindre doute. Édouard Moreau, fusillé à la caserne Lobau, dormait en ce moment dans l'une des fosses creusées, pour l'ensevelissement des victimes, dans le square Saint-Jacques-de-la-Boucherie... Ou, relevé, avait été transporté vers l'un des charniers où l'on versait les cadavres, à Montparnasse, hors des murs... Où?

---

(1) Gaillard père, directeur des barricades. Voir *Mes Cahiers rouges*, IV, pages 106 et suivantes.

Et nous nous mettons à causer de Moreau. Qui parmi nous, l'a connu? Arnould évoque ses souvenirs. Trente à trente-cinq ans, portant haut la tête, les yeux bleus, la chevelure luxuriante, rejetée en arrière, la barbe blonde entière. Toujours en civil. Parfois un képi de simple garde... Gouhier interrompt... Moreau, d'après lui, a été joué aux Français. Il était de famille noble, et cachait son vrai nom. Et Gouhier s'engage dans un éloge enthousiaste de Moreau, qui a été son ami de tous les jours, depuis le 18 mars, où il l'a vu pour la première fois, ou l'une des premières fois, jusqu'à la fin. Il ne l'a quitté que le mercredi, à la mairie du onzième, après la fusillade de Beaufort. (1) Il n'a pas revu Moreau... Gouhier confirme, ce que nous savons tous, que Moreau fut désigné par ses collègues du Comité Central pour rédiger les premières affiches...

On continue de causer... Très peu d'entre nous ont connu Moreau pendant la Commune. Gaillard, qui commandait les barricades, ne l'a jamais vu. Massenet (2) non plus. Noro, (3) qui a vécu longtemps dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville, où habitait Moreau, ne le connaît pas. Arnould ne l'a rencontré à la Mairie qu'à de rares intervalles. Seul Gouhier l'a fréquenté assidûment. Il était avec lui au ministère de la Guerre. Il l'a suivi partout. Pourtant Gouhier n'a pas connu Moreau avant la fin du Siège. Il a fait sa connaissance au Vaux-Hall, à la réunion d'où sortit la Fédération de la garde nationale... Moreau n'a jamais signé, pendant le Siège,

(1) Voir *Mes Cahiers rouges*, II, page 137.
(2) Massenet de Marancour, commandant d'armement.
(3) Noro, chef du 22e bataillon, puis de la 7e légion.

aucune affiche. Ni l'Affiche Rouge du 5 janvier 71. Ni l'affiche du jour de l'entrée des Prussiens... (1) Il n'était pas du 31 octobre, ni du 22 janvier. Il n'était pas de la Corderie... (2) D'où vient-il ? Comment a-t-il fait irruption, brusquement, sans antécédents révolutionnaires, dans le grand mouvement du 18 mars ?... Sa vie reste enfermée, mystérieuse, presque énigmatique, entre son entrée à l'Hôtel de Ville, et la fin tragique — maintenant, nous en sommes sûrs — à l'infâme caserne Lobau.

rencontre

1910. Quarante ans après. Dans une maison amie, je suis présenté à une dame, âgée, pleine de distinction, qui, tout de suite, quand nous fûmes seul à seule, met la conversation sur la Commune. Elle a lu mon récit des otages, (3) le chapitre de *l'Archevêque*, où je raconte la mort du capitaine de Beaufort. Nous causons. Les souvenirs se pressent sur les lèvres de mon interlocutrice, nets, vivants.

— J'ai —

me dit-elle —

beaucoup connu monsieur de Beaufort... Charles de Beaufort, cousin germain d'Édouard Moreau... Tous deux habitaient chez leur tante, madame de Bauvière, 10, rue de Rivoli... Édouard Moreau, arrivé à Paris dans les premiers jours d'août 70, y avait retrouvé son cousin. Depuis, ils ne s'étaient plus quittés... Beaufort, dans un bataillon de garde nationale du faubourg Saint-Antoine... Monsieur Moreau dans le 183e bataillon du quatrième arron-

(1) Voir la reproduction de ces deux affiches dans *Les Murailles politiques françaises,* pages 490-1 et 971. Paris, Lechevalier, 1873.

(2) Salle de la rue de la Corderie-du-Temple, où siégeait le Comité des Vingt arrondissements.

(3) *Mes Cahiers rouges.* Cahier II, pages 137 et suivantes.

dissement... Quand monsieur Moreau arriva à l'Hôtel de Ville au 18 mars, Charles de Beaufort l'y suivit, pour entrer, peu après, au ministère de la Guerre, en qualité d'officier d'état-major... Vous savez que l'infortuné monsieur Moreau a péri à la caserne Lobau... Je l'accompagnais quand il a été arrêté, le jeudi de la Semaine de Mai, rue de Rivoli, chez sa tante. La veille, Charles de Beaufort avait été fusillé, comme vous le racontez, à la Roquette... Charles de Beaufort... Je le vois encore, grand, mince, toujours coquettement coiffé, avec sa chevelure noire, ses yeux bruns, très élégant dans son uniforme de capitaine adjudant-major, aux aiguillettes d'or sur la tunique bleue. Brave, dévoué. Sa mort, tué par les siens, fut une abominable erreur...

Ces quelques phrases de ma visiteuse m'apprenaient bien des choses. Peut-être allais-je savoir, en entier, qui était Édouard Moreau. Je hasardai une interrogation.

— Mais, avant la guerre, où était Édouard Moreau? D'où venait-il, quand il arriva à Paris dans les premiers jours d'août?

— Monsieur Moreau était à Londres quand éclata la déclaration de guerre. Il y était depuis 1868, date à laquelle il avait quitté Paris, avec sa femme et son jeune enfant... A Londres, il s'était intéressé dans une affaire de fabrication de fleurs artificielles. (1) Dès que la guerre fut déclarée, sa résolution fut vite prise. Il ne voulait pas, lui, très patriote, rester à l'étranger quand il pouvait servir son pays. Il rentra en France vers le 15 août, et se dirigea tout de suite sur Paris, où il arriva vers le 20... Je l'y voyais souvent. Moi-même je m'étais engagée, pour la durée de la guerre, dans les ambulances des Sœurs de France. Je fus attachée, jusqu'à la fin, à la brigade du général de la Mariouse, avec séjour à Bobigny, route de Saint-Denis... Monsieur Moreau

(1) C'est peut-être pour cela que Lissagaray *(Hist. Commune,* édition Dentu, page 112), qui ignorait les antécédents de Moreau, ainsi que sa parenté avec de Beaufort, accole à son nom la qualification de « petit commissionnaire en marchandises ».

était, lui, au 183e bataillon, commandant Boudin. Il marcha, dans les compagnies de guerre, à Champigny et à Buzenval... Il était brave, d'une bravoure froide, et d'un patriotisme ardent... J'ai encore des lettres de lui...

Mon interlocutrice s'était tue, comme si sa pensée retournait tout entière vers ces lointains et poignants souvenirs.

— Mais, demandai-je, monsieur Moreau... que faisait-il à Paris, avant de le quitter pour aller s'installer à Londres ?

— Monsieur Moreau... je l'ai rencontré pour la première fois en 1867... Il faisait alors représenter, au Théâtre Rossini, à Passy, rue de la Tour, un théâtre qui n'existe plus depuis longtemps, une petite pièce dont je ne me rappelle plus le titre. Vous retrouverez certainement le titre de cette pièce à la Société des Auteurs dramatiques dont il était membre. La pièce, une comédie en un acte, était signée du nom qu'il portait alors, et qui est le sien, E. Moreau de Bauvière. Il donnait des articles à divers journaux littéraires. Il me lisait souvent des poésies. J'en ai conservé quelques-unes. Il composait des œuvres musicales. Il fit une messe en musique qui fut exécutée. Il dessinait des scènes charmantes. Quand je l'ai vu pour la première fois, il venait d'épouser une jeune fille, titrée comme lui. Rien ne laissait entrevoir, à ce moment, sa destinée. Rien. Il n'était pas mêlé au mouvement politique. Personne n'eût pu prédire qu'il disparaîtrait à si brève échéance, victime de l'effroyable tempête révolutionnaire...

J'étais fixé sur la personnalité d'Édouard Moreau. Je compris, alors seulement, la raison du silence fait autour de lui. Absent depuis trois ans de Paris, sans aucun lien avec aucun groupe politique, nul ne le connaissait quand il y revint en 1870. Nul ne possédait ses traits, publiés pour la première fois ici, grâce à l'obligeance de mon interlocutrice, qui voulut bien me confier

la précieuse photographie qu'elle possédait. Elle me confia aussi quelques lettres, celles qui lui restaient et qu'elle avait pu sauver de la tourmente. Car elle aussi dut fuir. Son crime était d'avoir continué à donner, comme ambulancière, aux blessés de la Commune, les soins qu'elle avait donnés aux blessés du Siège.

vers Paris

Édouard Moreau a quitté Londres. Il s'est arrêté pendant quelques jours dans un village de l'Orne, près d'Argentan. Il est là avec son jeune fils. La lettre suivante, non datée, doit être du 15 au 20 août. Elle fait allusion à l'affaire de la Villette (1) qui est du 13 août, et au nouveau ministre de la Guerre, Palikao, ministre depuis le 10 août. Remarque extrêmement curieuse. Édouard Moreau, non seulement n'affirme pas de sentiments hostiles à l'Empire. Il serait plutôt disposé à mettre en lui toute sa confiance, et à espérer encore que l'Empereur pût retirer la France de l'abîme où elle est déjà précipitée.

Mardi soir.

Votre lettre est désolée et désolante. Prenez garde de vous laisser aller à partager la mobilité du Parisien, qui conspue aujourd'hui ce qu'il acclamait hier, quitte à l'acclamer de nouveau demain. Si les Athéniens sont morts, ils revivent dans les murs de Paris. Il faut voir la question sous toutes ses faces et avec ensemble ; il est impossible que le nouveau

(1) Le 13 août 1870, Blanqui et une centaine de ses amis, parmi eux Eudes et Bridault, qui furent condamnés à mort et délivrés le 4 septembre, tentèrent d'enlever le poste des pompiers du boulevard de la Villette.

ministre (1) débrouille en quarante-huit heures le chaos que lui a laissé le maréchal Lebœuf, et, avant de régulariser les mouvements secondaires, avant même de courir aux principes de l'émeute, qui est essentiellement prussienne, (2) il faut qu'il meuve et masse les éléments militaires, ce qui se fait en ce moment avec vigueur. Vous voyez que *nos* agitateurs ont quitté la partie lorsque cette partie est devenue nationale : la *Marseillaise* s'est retirée avec Rochefort dès qu'a vibré le mot : Patrie! La révolution, qui s'est *trouvée mal* derrière le cercueil de Victor Noir, (3) fait dans ses culottes en entendant le canon prussien. Incapables de diriger, ils ne cherchent qu'à déconsidérer ceux qui dirigent. On ne marche pas, c'est vrai, mais on organise la plus puissante défense qui se soit jamais réunie, et vous allez voir bientôt un écrasement prodigieux; c'est avec plusieurs millions d'hommes que la France va tuer la Prusse, le passé et le droit divin. D'ailleurs, vous voyez que les Prussiens le comprennent; l'arme au pied, ils ont peur de leurs premiers succès; ils sentent que l'Empereur, perdu, tombé, méprisé, leur prépare un coup prodigieux, si quelqu'un de leurs assassins n'arrive pas à temps; en tous cas, ils se savent perdus; ils savent qu'ils ne sont venus que pour « engraisser nos sillons ». L'histoire nous prépare une grande page, et le temps que vous croyez perdu est le temps qu'elle met à retourner le feuillet. Courage! Courage! Rien n'est perdu; rien n'est dégénéré.

... Nous partîmes enfin de Rouen; on nous renvoya de gare en gare en changeant notre route, parce que le service de la ligne était désorganisé pour le transport des mobiles. Nous fîmes ainsi plus de cent vingt lieues la nuit, attendant deux heures à un point, trois heures à un autre. Vers

---

(1) Maréchal de Palikao, qui avait succédé le 10 août, comme ministre de la Guerre, au maréchal Lebœuf.

(2) Les journaux de l'Empire affirmaient que l'affaire de la Villette avait été organisée par des espions prussiens.

(3) Allusion à un autre racontar des journaux, représentant Rochefort s'évanouissant aux obsèques de Victor Noir, à Neuilly.

minuit, on me déclara qu'on ne pouvait me conduire que le surlendemain à Écouché. Il me fallut me contenter d'aller à Argentan, où j'arrivai à trois heures du matin, ayant perdu ma malle dans les innombrables transbordements qu'on y avait faits ; je fis partir des dépêches à sa recherche, et l'on me répondit qu'on la retrouvait à Serquigny, et que je la recevrais le lendemain. J'allai donc à travers la ville ; j'éveillai un loueur de voitures, et à quatre heures du matin, je partis. A six heures, j'étais ici. A onze heures j'étais debout, quoique je me fusse couché brisé de cette longue traite. J'allai à Rânes. Gens effrayés, tremblants, revenant de tenter d'incendier le château de M. Lebœuf, découragés par le départ précipité de toute la jeunesse. Je courus à droite, à gauche, chez le Maire à qui je réussis de mettre le feu dans le cœur, dans les auberges où j'éveillai le courage et la haine ; je n'ai pas perdu mon temps. A huit heures, je revenais et je me couchais, harassé, mais heureux de n'être pas déjà venu pour rien. Je n'aurai peut-être pas de volontaires ; mais j'ai jeté un grain d'enthousiasme qui pousse déjà. Le Maire se plaint de n'avoir pas d'ordres. Eh bien, lui dis-je, agissez de vous-même ; votre puissance est énorme, vous êtes la nation, c'est en vous qu'est sa force : debout ! Merci, me répondit-il, je commence demain. Et me saisissant les mains : Vive la France ! dit-il. J'ai vu les paysans : même élan.

... En deux jours, notre Abel (1) a déjà rougi et bruni, il fait l'admiration de tout le monde ; on se le repasse de lèvres en lèvres. Est-i vif ! Est-i résous ! Est-i aimabe ! Est-i chérissant ! Et fort ! Et malin ! Et fûté ! Et de fait, il rit à tout le monde, court après les poules, traîne les brouettes, porte des paniers deux fois lourds comme lui, se barbouille de cerises, imite le meuglement des vaches, appelle les chevaux : dada ! administre des coups de baguette à son

(1) Le jeune enfant d'Edouard Moreau. Nous n'avons pas cru devoir supprimer ce passage, qui témoigne de l'affection sans bornes que Moreau portait à son fils.

père, en criant : hue !... Nous nous retrouverons après ce moment d'agitation, la conscience heureuse, et fiers d'avoir pour Patrie celle des soldats de Reichsoffen. Selon toute probabilité, je pars après-demain pour Paris...

E.

arrestation

Édouard Moreau est à Paris. Et voici, que, peu de temps après son arrivée, il est le héros d'une extraordinaire aventure. Il est arrêté comme espion prussien. Lui ! En allant se promener aux avancées — Paris n'était pas encore complètement fermé — il avait compté sans cette folle terreur de l'espionnage qui avait envahi la population parisienne. On voyait partout des espions. Sa barbe dorée, ses yeux bleus, n'est-ce pas là un fils de la blonde Allemagne ! Il n'en fallait pas plus, en ces jours où tant de naïveté s'alliait à tant d'héroïsme, pour faire arrêter quelqu'un. La lettre n'est toujours pas datée.

11 h. soir.

Il m'est arrivé aujourd'hui une aventure.

Une course m'avait amené au delà de Boulogne, du côté de la rivière. Je me promenais sur le bord, et je me mis à lire le journal. J'étais là depuis une heure et demie, et je me disposais à retourner vers Paris, lorsque quelqu'un me frappa sur l'épaule.

— Qui êtes-vous ?

— Et vous ?

— Moi, je suis douanier. Mais répondez-moi.

— A quel propos ?

— Vous êtes signalé pour vous promener ici depuis plus d'une heure : on fait des travaux de défense ; vous êtes suspect : je vous arrête.

Vous devinez quel fut mon premier mouvement; mais heureusement je réfléchis à temps que cet homme obéissait à une consigne, et qu'après tout il y avait des raisons pour cela. J'exigeai seulement qu'il ne me touchât pas, et je le suivis. Il me mena à un ingénieur qui l'envoyait et qui me fit subir une sorte d'interrogatoire en plein vent. On commençait à faire cercle. C'est un Prussien! C'est un espion! Je fis un mouvement et je cherchai des yeux celui qui avait dit ce dernier mot; mais on me prit par les bras, on me fouilla, on m'entra dans un poste de douaniers où l'interrogatoire fut renouvelé. Je protestai contre la saisie de mon portefeuille qu'un magistrat seul avait droit de faire, et on me le rendit (après avoir ouvert une lettre). Deux hommes furent chargés de m'emmener à Boulogne et de me remettre entre les mains de la gendarmerie. Je fis ce premier trajet, escorté par deux revolvers.

Arrivé à la gendarmerie, troisième interrogatoire, et ordre de me mener entre deux gendarmes chez le commissaire de police pour faire mon arrestation en règle. Nouveau trajet avec défense de mettre les mains dans mes poches. J'écumais. Je fis ainsi une grande demi-lieue, les passants me faisaient la haie. Vingt fois, je crus que j'allais tomber. Enfin j'arrivai. Quatrième interrogatoire. Nom, prénoms, âge, qualité. D'où venez-vous ? Où allez-vous ? Avez-vous de l'argent ? Quand je dis que j'arrivais de Londres : Oh! oh! fit le commissaire. On me fouilla de nouveau et l'on visita jusqu'à mon cornet à tabac.

Dans le courant des questions, le commissaire me demanda si je connaissais une personne *en place*. Je nommai M. R. Dans une poche, il y avait une lettre adressée par moi à M. L. Après avoir confronté mon écriture avec celle de l'adresse, que je déclarai être de ma main, le commissaire l'ouvrit et la lut bas; puis se mettant au milieu du bureau où des curieux m'avaient suivi, il en fit lecture à haute voix (elle est chaude, peut-être). Aux derniers mots, le commissaire s'avança vers moi. « Cette lettre est magnifique, monsieur, voulez-vous me faire l'honneur de me toucher la main ? » On applaudit. A deux ou trois, la lecture de ma lettre avait mis les larmes

aux yeux. C'est la première fois que ma plume me sert à quelque chose.

Mais, ô formalités, le nom de M. R. ayant été écrit dans l'interrogatoire, il fallut me faire aller chez lui pour me faire reconnaître, et qu'il en donne un certificat. Je sortis, et cette fois, vingt mains se tendirent vers moi. Un agent en bourgeois m'accompagna à Passy. Le beau-frère de M. R. me reconnut, et, à huit heures, j'étais mis en liberté... moyennant deux francs pour la course de l'agent. Je n'en finirais pas de vous décrire toutes mes impressions...

E.

Champigny

Nous voici à la veille de la grande sortie du 30 novembre. La fameuse proclamation du général Ducrot, affichée sur les murs, fait vibrer tous les cœurs. Moreau fait partie des compagnies de guerre du 183e bataillon de la garde nationale. Simple garde, en capote « chocolat ». Les deux lettres suivantes témoignent de l'ardent patriotisme d'Édouard Moreau. La Patrie est pour lui « la grande Idole » à laquelle il est fier de se sacrifier. Où se battit-il? A Villiers? A Bonneuil? A Champigny? Il ne le dit pas.

Lundi (28 novembre).

... Nous recevons un ordre de départ pour la nuit prochaine; il y aura, nous dit-on, une grande affaire. Renseignement recueilli à la Place : « une fois dehors, nous serons peut-être un mois sans rentrer. » Tant mieux : car je vous avoue que je commence à être écœuré de toutes les lâchetés qui commencent à s'avouer. Si nous nous rencontrons, ne passons pas l'un à côté de l'autre sans nous voir — 183e bataillon, commandant Boudin, réuni en régiment à deux autres, sous le commandement du lieutenant-colonel

Duval; le 183e a des capotes couleur chocolat, et nous ressemblons assez à des cochers de bonne maison. Avec ce renseignement, vous pourrez nous apercevoir de loin. Si j'étais blessé et que nous ne fussions pas de l'autre côté des Prussiens, car on veut, je crois, tenter une trouée, je tâcherais de me faire transporter, soit chez madame de Bauvière, soit à l'ambulance du Théâtre-Français, à moins qu'on ne m'ait fourré rue Vandrezanne. En tous cas, vous trouveriez des renseignements chez le commandant, 24, rue Jacques-Cœur. Je vous dis tout cela, parce que si j'étais grièvement frappé, je voudrais vous voir. En tout cas, il y a toujours chez mon concierge deux lettres à votre adresse, que je vous prierais de faire prendre et de garder. (1) Cela soit dit une fois pour toutes; car il est possible que les plans soient dérangés et que nous rentrions tout bonnement le soir, ou que nous restions à battre la semelle aux avant-postes.

Lundi soir.

Contre-ordre : nous ne partons plus que dans la nuit de mardi à mercredi, à quatre heures du matin. Je ne puis vous dire quelle impression pénible j'ai eue toute cette journée. Je vois tous mes camarades dire adieu à ceux qu'ils aiment, parents, femme, enfants, maîtresse; moi, je n'ai personne, et je partirai avec de bons baisers plein le cœur et sans en avoir un sur les lèvres. Chacun emporte un de ces talismans qui constituent la foi de la famille : une mère, une sœur, une aimée a fait ou brodé un porte-cigares, un sac à tabac, a donné une ceinture, a fait spécialement le plastron de flanelle qui doit garder un peu de chaleur

(1) Nous avons eu en mains ces deux lettres d'Édouard Moreau. De l'une d'elles, datée du 26 novembre 1870, nous détachons le passage suivant, nouvelle profession de foi patriotique du futur membre du Comité Central : « Nous allons enfin partir. Dans quelques jours, nous aurons eu l'honneur de risquer notre vie pour la France. Demain nous recevons nos effets de campement; après-demain nous quittons Paris au point du jour, et nous avons la promesse d'être lancés sur la ligne d'attaque, à la première bataille, qui aura lieu sous trois jours, si rien ne vient entraver nos plans... »

pendant les longues et solitaires factions de nuit des sentinelles perdues. Plus d'une y a mis, à l'endroit de la poitrine, à la place du cœur, de ces baisers superstitieux auxquels elles attachent la vertu de repousser les balles. Moi, rien!... Je ne crois certes pas à l'utilité de ces fétiches; mais je crois aux sentiments qu'ils représentent... Allons, allons, il ne faut pas se laisser aller à ces idées; sac au dos, fusil chargé et en avant... mourir pour la Patrie! Il faut se griser dans le culte de cette grande Idole, et n'espérer de lendemain pour soi que si on l'a fait plus beau pour elle... Je vais me coucher pour me préparer à la fatigue. On nous annonce pour la nuit prochaine une marche forcée... Au revoir ou adieu.

E.

31 décembre 1870

La lettre suivante, écrite le dernier jour de cette terrible année 1870, met à nu l'âme tendre et familiale d'Édouard Moreau. Ses préoccupations patriotiques ne lui ont pas fait oublier un seul instant ses devoirs de père. Loin par-dessus les murs de la cité assiégée, il est un petit être qui est à lui seul toute sa vie et tous ses espoirs. C'est à lui qu'il songe. Cœur patriote et aimant, c'est toujours à son fils chéri qu'ira la pensée de Moreau, quand, déjà condamné, il s'engouffrera, avec ses compagnons d'infortune, sous le portail de l'horrible abattoir où la plus affreuse, et la plus imméritée des morts, l'attend.

31 décembre 1870. — 1er janvier 1871. Minuit.

Bonne année. Oui, malgré l'affreuse crise que nous traversons, je veux saluer avec vous le nouvel an. D'ailleurs, c'est quand on est malheureux que l'on peut, à plus juste titre, former des souhaits : le moment n'est donc jamais mieux venu. Puisse l'année dont le glas sonne emporter

avec elle les derniers débris de nos hontes et la dernière étape de nos revers ; puisse celle qui vient, être l'aurore d'une nuit sanglante dont nous sommes sortis plus forts et meilleurs ; puisse-t-elle s'élever à l'horizon enveloppée comme un enfant divin dans des langes victorieux, langes aux trois couleurs flottant enfin sur nous au souffle de la liberté.

Si, de ce haut aspect, nous nous abaissons à nous, je vous souhaite autant de force et de santé que vous avez de courage; autant de repos et de bien-être dans l'avenir que vous avez maintenant de fatigues et de privations; d'autant plus de récompense que vous en cherchez peu.

A moi, je me souhaite tout ce qui peut être désirable pour Baby... Croiriez-vous que je fais encore des rêves d'avenir heureux au milieu de l'horrible cauchemar où j'entends sans cesse une petite voix m'appeler? — Quand je l'ai quitté, il a étendu ses petites mains vers moi, il a dit : Papa, papa!, pleurant de me voir partir; pas une minute de ma vie ne s'est écoulée depuis sans que je sois en proie aux plus affreuses craintes; eh bien, par moment, il me passe dans l'esprit et dans le cœur des éclairs illuminant un tableau d'avenir où un foyer calme et heureux nous réunit avec ce cher petit être sur les genoux — oh! l'espérance! — Il faudrait pourtant bien peu de chose pour renverser tout cela...

Voyons, arrière les idées noires! le nouvel an régénérera, réparera, édifiera... Quand le Nil déborde, c'est un fléau; quand il est rentré dans son lit, il a laissé des bienfaits. Telle cette guerre; telle sera 1871 après 1870. — Tel sera notre avenir. Le bonheur et la fortune courent souvent après ceux qui les fuient; tous deux nous attendent peut-être au bout du chemin que nous suivons, chemin qui passe à travers des champs de bataille et où nous ne serons peut-être pas renversés...

Je pose la plume sans vous quitter pour cela; mais comme on a coutume de nous battre le rappel vers deux heures du matin sans que nous soyons prévenus, je vais me coucher à tout hasard.

E.

rêves

Une lettre curieuse par ses conclusions. Le patriotisme de Moreau ne rencontrerait-il pas plus d'occasions d'être satisfait, si, au lieu de rester dans la garde nationale, il prenait rang dans un régiment de l'armée. La question avait été débattue entre lui et le destinataire des lettres ici publiées. Décidément, Édouard Moreau reste simple garde au 183e bataillon.

Je ne vous ai pas répondu au sujet du 42e de ligne. La raison est que je puis rendre plus de services en donnant une impulsion quelconque qu'en tenant simplement mon rang dans une escouade de ligne. Quoique n'ayant encore rien fait de bien appréciable, j'ai plus fait déjà que si j'avais été soldat d'un régiment. La formation, l'habillement, l'armement de mon bataillon, son emploi actif, sa présence aux avant-postes, la rectification d'une tranchée, le prolongement d'une autre, la résistance aux idées de découragement, même auprès des généraux, et d'autres petits détails qui m'échappent à moi-même, m'ont rendu bon à quelque chose. — Laissez venir quelques rayons de soleil et les idées me pousseront. J'ai un peu du général, de l'ingénieur, du chef de partisan et du tribun ; de ce mélange sortira un résultat, soyez-en certain, d'autant mieux que je n'ai ni orgueil ni ambition.

E.

résistance

La capitulation est signée. (1) Nous allons voir se réaliser les rêves de Moreau. De ce mélange, comme il dit, de général, d'ingénieur, de chef de partisan et de tribun, va se dégager le membre du Comité

(1) 28 janvier 1871.

Central, bientôt commissaire civil au ministère de la Guerre de la Commune. La dernière lettre, le dernier billet d'Édouard Moreau, avant le 18 mars, est le suivant :

24 février.

J'ai pesé de tout mon poids pour fortifier cet esprit de résistance à outrance. (1) Si vous ne devez plus me revoir, je vous dis adieu.

E.

Ces quelques lignes disent tout l'état d'esprit de Moreau, à la veille de l'entrée des Prussiens. (2) Il a été de ceux qu'un patriotisme exaspéré a poussés à accepter le projet, à la fois sublime et insensé, de barrer la route à l'ennemi victorieux, de s'opposer par les armes à l'occupation allemande. Il a, encore une fois, fait le sacrifice de sa vie...

---

(1) Une réunion des délégués de la garde nationale avait eu lieu le 24 février au Tivoli-Vauxhall, et il y avait été pris la résolution « de se porter contre l'ennemi envahisseur, au premier signal de l'entrée des Prussiens ». Moreau fait certainement ici allusion à cette réunion à laquelle il a dû assister.

(2) 1er mars 1871.

II

LA COMMUNE

II

LA COMMUNE

à l'Hôtel de Ville

Lendemain du Dix-Huit Mars. Avec tout le Comité Central, Édouard Moreau siège à l'Hôtel de Ville. C'est par ce billet triomphant qu'il l'annonce. A l'heure tardive où il l'écrit, il vient de rédiger le long manifeste qui paraîtra à l'*Officiel* du 20 mars. Il en est certainement l'auteur. La phrase finale est dans sa manière, parfois déclamatoire. Voici ce court billet :

Hôtel de Ville, 19 mars. Nuit.

Nous avons réussi et je ne suis pas mort. Comment cela se fait-il ?

Si, dans la position toute exceptionnelle où nous nous trouvons, il m'arrive quelque chose, vous direz à mon fils que son père a siégé à l'Hôtel de Ville et a signé des décrets.

Merci d'avoir pensé à moi.

E.

Une lettre, cette fois plus longue, écrite, comme le précédent billet, dans la nuit, après quelque orageuse séance du pouvoir nouveau. Édouard Moreau explique

les raisons qui lui ont dicté son attitude. Il est de ceux qui, refusant de se présenter à la Commune, (1) ont, d'après la promesse faite dans la déclaration du 20 mars, loyalement déposé le mandat que le peuple leur avait confié.

ADMINISTRATION
DÉPARTEMENTALE
et
MAIRIE DE PARIS

25 mars.
1 h. matin.

—

... Je vais vous dire pourquoi j'ai persisté jusque là. Je suis entré définitivement dans ce courant avec un but bien défini, bien arrêté. Je vous ai dit un jour : « ce n'est plus qu'une affaire de temps », mais j'ai voulu que ce temps fût consacré à quelque chose. Ou vous êtes bien aveugle, ou vous avez dû voir qu'il me fallait quelque résolution grave, pour me faire sortir d'une obscurité qui est pour moi une sorte d'orgueil de conscience. Je sais que dans les révolutions radicales comme celle-ci, les haines et les ambitions montent bientôt à la première place : je sais que le premier mot qu'on y oublie est celui de Fraternité, et j'ai voulu dans cette fournaise éteindre au moins une étincelle. Chacune de mes minutes a été employée à rattacher un lien qui se brisait, chacune de mes paroles a porté une idée de conciliation. Vingt fois, par un mot, une démarche, j'ai empêché que le sang coulât. J'entends, par démarche, ma simple présence au milieu d'ouvriers, mes frères, dont je m'étais fait des amis. Il n'a souvent tenu qu'à un fil, sur la place des Vosges, que des coups de feu ne partissent. Lorsque je fus porté à l'Hôtel de Ville, j'essayai, dans les conseils, de faire faire à ce peuple que j'aime, sa grande révolution pacifique, avec la majesté qui convient à un lion qui se réveille d'une torpeur de vingt ans. Je l'ai rêvé, montant simple et fort au gouvernement, déposant loyalement son mandat au terme convenu. Lorsque j'ai vu les

(1) Les élections pour la Commune avaient été fixées au 26 mars.

élections fixées, comme on m'avait porté candidat, je suis allé déposer publiquement ce mandat, et refuser la place que le triomphe m'offrait. Le lendemain, j'en recevais de vous le conseil. Vous voyez que nous nous entendions mieux que vous ne croyiez. Bref, la bourgeoisie n'a pas voulu faire de concessions, et vraiment, elle en devait, et beaucoup ; elle n'a pas voulu se mettre franchement dans la cause populaire ; son mauvais vouloir paralysera peut-être les efforts les mieux intentionnés. Nous verrons...

E.

à Versailles

Une seule ligne. Mais que d'espoirs, que de rêves dans ces quelques mots. Nous partons pour Versailles ! Cela est du 3 avril, quand, pleines d'enthousiasme, certaines de coucher le soir devant l'Assemblée, les troupes de la Commune partirent comme pour une promenade militaire. Le réveil devait être terrible. Mais Édouard Moreau était de ceux qui se croyaient sûrs du triomphe. Si jamais l'écriture trahit la pensée, celle d'Édouard Moreau fut, ce jour-là, l'expression même de son enthousiasme. D'habitude maigre et mince, l'écriture est large, haute, impérative. Le V de Versailles lance orgueilleusement ses branches. On sent qu'en traçant cette majuscule belliqueuse, Édouard Moreau a songé, en même temps qu'à Versailles, à la Victoire. (1)

Voici cette ligne :

Nous partons pour Versailles. A bientôt, j'espère.

E.

(1) Voir le fac-simile, page 143.

Comité Central

Édouard Moreau écrit rarement. Ses multiples occupations ont tari sa plume. Voici une lettre intéressante. Édouard Moreau semble avoir eu une influence prépondérante dans les conseils du Comité Central, quand ce dernier se mit résolument en lutte avec la Commune. Le 3 mai, date de la lettre qui va suivre, Rossel est, depuis le 1er, délégué à la Guerre. Le Comité Central, qui a accaparé presque tous les services du ministère de la Guerre, voit en lui un obstacle. Rossel est militaire avant tout. Il exige de la discipline. Il est fermement décidé à mettre un peu d'ordre dans le désordre que l'inertie de Cluseret a laissé grandir. Il brisera le Comité Central. J'ai raconté déjà (1) qu'à cette date du 3 mai où écrit Moreau, me trouvant avec Rossel dans son cabinet, le nouveau délégué à la Guerre apercevant dans la cour un groupe de membres du Comité Central en uniforme, se retourna brusquement : « Si je les faisais fusiller, là, tout de suite ! » dit-il. Rossel partit quelques jours après. Le Comité Central continua d'intriguer, multipliant encore l'incroyable désordre qui régnait dans la direction des opérations militaires. Édouard Moreau écrit la lettre suivante au sortir d'une des séances où les membres du Comité, aidés des chefs de légion, poursuivaient leur conspiration contre la Commune.

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

3 mai 1871.
2 h. du matin.

—

Nous sortons de séance. Le Comité Central avait appelé à sa réunion les vingt chefs de légion de Paris : quinze sont

(1) *Mes Cahiers rouges*, III, page 317.

venus. Cette convocation a été faite après un arrêté pris par le colonel Rossel, sur une nouvelle formation qui porte atteinte à notre Fédération de la garde nationale. Il a été décidé à l'unanimité que nous irions tous demain à la Commune lui faire part de notre volonté qui est :

1° La suppression du Ministère de la Guerre.

2° Son remplacement par nous, Comité Central.

Nous avons résolu enfin que, si la Commune ne nous accordait pas cela, nous passerions outre, en lui rappelant qu'elle n'est pas le gouvernement, mais simplement l'*administration communale*, et que la garde nationale, représentée par nous, était la seule force de résistance légitime de Paris.

En un mot, les hommes du 18 mars reprennent la Révolution qu'ils ont faite, et vont agir révolutionnairement.

Si la Commune accepte, je propose le décret suivant, pour être immédiatement affiché :

Considérant que tous les habitants de Paris sont solidaires pour la défense de leurs foyers attaqués par une faction monarchique ;

Considérant que la population de Paris ne se bat que pour se défendre, et que la défense est légitime par tous les moyens ;

Considérant que la liberté et la propriété des bons citoyens doivent être sauvegardées, l'honnêteté et la dignité saintement conservées.

Sur la proposition du Comité Central de la garde nationale, et au nom d'une révolution pacifique attaquée par les armes.

La Commune de Paris décrète :

1° La levée en masse est prononcée.

2° Tout citoyen français revêtu des titres ou fonctions de ministre, directeur général, maréchal, amiral, général, colonel ou chef de corps, à quelque titre que ce soit, qui, dans les trois jours, n'aura pas donné son adhésion à la cessation des hostilités ou déposé ses armes portées contre

Paris, sera condamné à mort, ses biens meubles seront saisis, ses biens immeubles rasés au niveau du sol, le terrain vendu en place publique, et son nom sera inscrit sur des tables d'infamie exposées au coin des voies principales.

3° Amnistie pleine et entière est accordée à tous ceux qui se conforment au précédent article.

4° Sera puni de mort tout citoyen convaincu de trahison, d'espionnage, de vol de fonds publics ou d'accaparement de denrées alimentaires.

5° Seront sévèrement réprimées : toute arrestation faite sans un mandat régulier, toute atteinte individuelle à la liberté individuelle ou à la propriété, toute attaque calomnieuse, par voie d'écrits, au gouvernement actuel de Paris.

6° Sont requis selon les besoins de la défense : tous les docteurs en médecine et officiers de santé pour le service des ambulances et hôpitaux, selon l'âge ; tous les mécaniciens, fondeurs et fabricants pouvant servir à l'armement ; tous les ingénieurs et architectes pouvant être employés aux travaux de terrassement.

7° Les femmes et les enfants volontaires seront employés à la confection des cartouches, vêtements, etc.

8° Tout établissement de boisson d'où sortira un citoyen en état d'ivresse sera immédiatement et définitivement fermé.

9° Le présent décret sera rapporté immédiatement après la cessation des hostilités et lorsque Paris aura, pour garantie, le licenciement et la rentrée dans ses foyers de l'armée de Versailles.

Si vous voulez de la vraie révolution, honnête et nerveuse, en voilà.

Je ne sais si la Commune, toujours tremblante, acceptera ; mais la résolution est prise, et mes collègues ont l'air résolu.

Si nous réussissons, je demande, de suite après, les élections pour la Constituante.

Je tombe de sommeil.

E.

Autre mot :

MINISTÈRE
DE LA GUERRE

8 mai 71.

Quoi qu'il arrive prochainement, ne vous étonnez pas. Venez me voir : il y a du nouveau et de l'important.

E.

Le lendemain, 9 mai, Moreau est nommé par le Comité de Salut public commissaire civil de la Commune auprès du délégué à la Guerre, Delescluze. Quelques jours après, le 17, il est chargé de la direction de l'Intendance. C'est dans cette fonction que le surprendra la défaite. La défaite, il ne la prévoyait pas si proche, lui qui, dans la lettre du 3 mai, traçait un programme si minutieusement détaillé de ce qu'il voulait faire. Lui, qui songeait — inexplicable aveuglement — à réclamer les élections pour une Constituante !

III

L'HOMME DE LETTRES

III

L'HOMME DE LETTRES

au Théâtre Rossini

J'ai retrouvé, à la Société des Auteurs dramatiques, le titre de la piècette donnée par Édouard Moreau au Théâtre Rossini de Passy, *une Pointe d'Aiguille*. Cette comédie en un acte fut représentée, à la soirée d'ouverture du théâtre, nouvellement édifié rue de la Tour, 76, le 27 mars 1867, comme le mentionne le *Figaro* du dit jour, à la rubrique « Échos des Théâtres » :

> C'est ce soir, à 7 h. 1/4, que s'ouvre le Théâtre Rossini.
> Si vous prenez une voiture sur le boulevard pour aller assister à cette inauguration, dites au cocher :
> — A Passy, rue de la Tour, 76.
> C'est là. On joue trois pièces. Un prologue, *à Passy*, de MM. Félix Savard et Baralle; une comédie en un acte intitulée *Une Pointe d'Aiguille*, de M. E. Moreau de Bauvière, et un opéra-comique en un acte : *La Dernière Vendetta*, de MM. Émile Thierry et Schubert.

Il m'a été impossible de retrouver un exemplaire imprimé de la comédie d'Édouard Moreau. La Biblio-

thèque Nationale n'en possède pas. A-t-elle seulement jamais été éditée? La Bibliothèque Nationale possède une brochure de seize pages, qui doit être un article de revue tiré à part et mis sous couverture, intitulée *l'Enquête Agricole,* par E. Moreau de Bauvière, 1866 (dépôt légal 3290). Mais est-ce le même auteur que celui de la comédie du Théâtre Rossini?

La comédie d'Édouard Moreau ne semble pas avoir eu beaucoup de succès, au dire du *Figaro*. Le Théâtre Rossini, construit par un ancien commerçant du quartier, fut du reste, dès son ouverture, en proie à de multiples soucis, et il dut bientôt fermer ses portes.

De cette même époque 1867, nous possédons d'Édouard Moreau, qui signait alors E. Moreau de Bauvière, — il ne supprima la particule et le nom qui la suivait qu'après la guerre — quelques menues œuvres poétiques, écrites sans prétention, qu'on lira cependant avec curiosité :

Lundi, nuit, 6 mai.

A Mademoiselle .....

SI J'ÉTAIS AMOUREUX DE VOUS !

Si j'étais amoureux de vous,
Dans nos heures de tête à tête
Mon regard plus tendre et plus doux
Sans cesse au vôtre ferait fête.
Si j'étais amoureux de vous,
Viendrait une minute ardente
Où je dirais de ces mots fous
Qu'on ne sait pas, mais qu'on invente,
Si j'étais amoureux de vous.

Si j'étais amoureux de vous,
Au moment où la sève monte,
En mai, mois des nouveaux époux
Où l'on aime, à ce qu'on raconte,
Si j'étais amoureux de vous,
Tout comme un chat dans la gouttière
Je pousserais des mi...a...ous!...
A toucher une âme de pierre,
Si j'étais amoureux de vous.

Si j'étais amoureux de vous,
De vos bras et de leur tendresse
Je voudrais faire des licous
Qui m'emprisonneraient sans cesse.
Si j'étais amoureux de vous,
Vos yeux aux divines caresses
Seraient mes trésors, mes bijoux,
Et je compterais mes richesses
Si j'étais amoureux de vous.

Si j'étais amoureux de vous,
Avec une ardeur insensée
Peut-être serais-je jaloux
D'un regard ou d'une pensée,
Si j'étais amoureux de vous.
Mais quoique vous soyez sévère,
Je trouverais, pour être absous,
Quelque bon moyen, je l'espère,
Si j'étais amoureux de vous.

Si j'étais amoureux de vous,
Lorsque quelque désir me gagne,
Mon esprit sens dessus dessous
Près de vous battrait la campagne.
Si j'étais amoureux de vous,
Je vous exciterais peut-être,
En motivant votre courroux,
A me jeter par la fenêtre,
Si j'étais amoureux de vous.

Si j'étais amoureux de vous,
Dans mon bras, vous berçant penchée,
Je vous tiendrais sur mes genoux
Souriante et demi-couchée.
Si j'étais amoureux de vous,
A l'heure des teintes plus grises,
Peut-être que vers les verrous...
Mais chut ! Je ferais des... bêtises
Si j'étais amoureux de vous.

LA GOUTTE D'ENCRE

Confidence noire

Il y a des hommes pratiques.
(Physiologie du dix-neuvième siècle)

I

Ma plume a pris dans l'écritoire
La goutte d'encre que je voi.
Que deviendras-tu, perle noire ?
Dis-moi ce qui se passe en toi ?
Je t'obéirai, mon poète.
Je suis le grand et le banal,
Le blasphème et le cri de fête,
Je suis et le Bien et le Mal !

2

Parlons de Dieu : c'est le principe.
Veux-tu prier ou blasphémer ?
Il est : de lui tout participe ;
On doit le connaître et l'aimer. —
Il n'est pas : sage est qui le nie ;
La raison condamne la foi ;
Le mot Dieu sans rien qui l'appuie,
N'est qu'une couronne sans roi !

IV. — *« Nous partons pour Versailles ! »*

Fac-simile d'un billet, adressé par Edouard Moreau à une personne amie.

Le billet n'est pas daté, mais il a certainement été écrit le 3 avril, au moment où les troupes fédérées vont marcher sur l'Assemblée.

Au-dessous, le fac-simile des diverses signatures d'Edouard Moreau.

Nous partons pour Versailles
à bientôt, j'espère.

+ E. Moreau
Sire de Bauvière

E. Moreau
de Bauvière

E. Moreau

3

La science éclaire le monde :
Portons son livre grand ouvert !
Que son rayon, lueur profonde
Brille, illumine à découvert ! —
La science nous nuit, mes frères;
Elle émancipe les esprits;
Sachons éteindre les lumières,
Les efforts, les élans, les bruits !

4

Chacun pour tous ! C'est la devise
Qui doit régir l'humanité.
A chacun la part de ta bise
Et de ton pain dur, Charité ! —
Chacun pour soi. Les gueux sont drôles...
J'ai gagné mon toit, mes habits,
Des fourrures pour mes épaules,
Eux n'ont rien su gagner : tant pis !

5

Quand notre pauvreté se cache
Sous les longs plis d'un fier lambeau,
Ne laissons jamais voir de tache
A travers les trous du manteau ! —
Je prends mon bien où je le trouve...
Bien sot qui n'en agit ainsi
Je suis honnête, je le prouve,
Rien n'est plus clair : j'ai réussi !

6

Se marier ! Courage et joie !...
A deux c'est chercher son bonheur;
A deux, c'est lutter dans la voie;
A deux, c'est garder son honneur ! —

Un contrat. C'est une facture
Qu'acquitte au bas chaque conjoint...
Un nom vaut tant... Mais la future
Donne en plus son corps pour appoint...

7

L'amour, c'est le sang de notre être,
Divine association...
L'âme de l'enfant qui va naître...
C'est presque une création ! —
Tout se vend : l'amour est à vendre...
Pour qui sur la place a crédit.
Achetons; mais sachons n'en prendre
Que le plaisir... ou le profit.

8

Je puis encor, ô mon Poète;
Je puis encor signer d'un trait
L'ordre au bourreau pour une tête,
Ou viser de Jean Huss, l'arrêt ! —
Je puis, du martyr qu'on mutile,
Glorifiant le nom flétri,
Avec le seul mot : Évangile,
Faire une Croix d'un pilori !

9

Ainsi parla la perle noire;
Puis elle dit : Ton plan conçu,
Écris : je serai ton histoire !
L'œuvre, c'est l'homme à son insu !
O juif-errant de la pensée
Prends garde, car tu resteras...
Car, ton existence passée,
Glorieux, Maudit, tu vivras !

LA DANSE DES SOUVENIRS

La pincette à la main je rêve,
Et tout en tisonnant mon feu,
Au souvenir qui s'en élève
Je vais dire un dernier adieu...
Que vois-je là ? C'est ma Lisette
Du foyer gentil farfadet
Qui, de vapeur de cigarette
Voile son visage coquet.

Dansez, dansez *(bis)*
Dansez, dansez, cher souvenir,
Dansez, dansez *(bis)*
De loin mon cœur veut vous bénir !

Lisette, il fait un temps superbe :
A Romainville ! Un cervelas !
Notre nappe, à nous, c'était l'herbe,
Et le cabinet, les lilas.
Puis, revenant de Romainville,
Des bottines et du corset,
Dans l'ardeur, ma main malhabile
Faisait craquer le lacet.

Dansez, dansez *(bis)*
Dansez, mes joyeux souvenirs, etc...

Te souviens-tu de la mansarde
Avec ses refrains de gaîté,
Et puis, le soleil qui hasarde
Vers toi, son regard effronté ?
Lorsqu'en sa recherche indiscrète
Il venait, baisant tes seins blancs,
Te lutiner sur ta couchette,
Ah ! quels cris, quels rires d'enfant !

Dansez, dansez *(bis)*
Dansez, amoureux souvenirs, etc.

Mais un jour, où donc est Lisette ?
Où donc est-elle ? Et tout se tait.
Dernier mot de sa pâquerette,
Ma maîtresse m'abandonnait !
Au ciel mon étoile se cache...
Mon triste bonheur s'envola,
Et doucement, sur ma moustache
Ma première larme coula...

Dansez, dansez *(bis)*
Vous m'avez appris à souffrir.
Dansez, dansez *(bis)*
Mon cœur veut encor vous bénir...

E. M. DE B.

1867.

Voici, enfin, un badinage de E. Moreau, « sire de Bauvière », en date du « sanctissime jour de Pasques » :

En cestui sanctissime jour de Pasques
du present an mil huit cent soixante
et sept

Damoiselle,

Si, comme Platon en donne le déduict, les hommes mènent le mieux à fin l'avancement et progrès de leur intellect en entrediscourant, certes bien et haultement m'est précieux et à profit l'heur de vostre entretien, en quel me sont semences et germes de graves et doulces leçons de sapience.

Si mêmement sont véridiques les maximes de Pythagoras de Samos en ses théories mathématiques des sons musicaux, bien m'en est de dévotement escouter vostre voix, laquelle j'infère en mon intérieur pour sa successivité des cycles concentriques agités en l'air.

Point ne vous puis éclaircir en tout cela comme faict Maitre Alcofribas Nasier l'abstracteur de quinte-essence en son livre des faicts et dits du géant Gargantua et de son fils Pantagruel ; mais, après lui, vous répèterai : « Il faut ouvrir la boîte pour en tirer la drogue, et briser l'os pour

en sucer la moëlle. » Cela dict à l'occasion des paroles non idoines à exprimer la pensée par le menu.

Somme, et pour ne point soumettre à trop longue épreuve vostre bénévolence, je requiers de vous me continuer icelle et ne me point mettre en l'advis de nostre amé monseigneur le roy François, le premier du nom, lequel est : Souvent femme varie — ainsi qu'il en appert d'un vitrail où le dit roy escrivit icelle sentence de sa propre main.

Sur ce, veuillez me donner licence baiser à force respect et amitié vostre main, et je prie messire Dieu qu'il vous tienne en joye et vous ait en sa très sainte garde.

De votre Grâce et Beauté le dévôt et fidèle féal

E. Moreau
Sire de Bauvière

IV

LE CHATELET

IV

LE CHATELET

défaite

La défaite frappe Édouard Moreau comme un coup de foudre. Le 3 mai, il rêvait d'une Constituante. Le 21 mai, l'armée de Versailles est à une portée de fusil de son cabinet de chef du bureau des renseignements au ministère de la Guerre. J'ai devant moi, au moment où j'écris, l'enveloppe d'une lettre qui lui est adressée, en mai, par un journaliste étranger venant aux nouvelles, et qui porte comme suscription : « Monsieur Moreau, délégué à la Fédération, au Ministère de la Guerre, 90, rue Saint-Dominique-Saint-Germain. » Édouard Moreau, qui reçoit tous les jours de ses reporters — le mot était déjà en circulation — des rapports circonstanciés, n'a pas encore appris que cent soixante-dix mille hommes attendent l'heure de se précipiter sur Paris, et que, si vaillante que soit la résistance, la Commune est d'avance vaincue, et la Constituante reléguée dans la plus lointaine nuit.

Si la défaite surprend Moreau, les incendies, qui

commencent dès le mardi, le terrifient. Aux heures les plus exaspérées de son patriotisme, il n'a pas entrevu si terribles représailles. Dès le lundi, lendemain de l'entrée des troupes, il quitte le Ministère de la Guerre, que tout le monde du reste a quitté. (1) Avec ses amis Gouhier et Gaudier, ses collègues, il va de l'Hôtel de Ville à la rue Basfroi, où siègent les membres du Comité qui n'ont pas abandonné la lutte. Il semble qu'il se soit employé de toutes ses forces à chercher un terrain de conciliation entre la Commune et le Gouvernement de Versailles. On ne le rencontre pas à la vérité, de sa personne, à la *Ligue des Droits de Paris,* qui siège en permanence et qui porte ses efforts vers un accord qui mettrait fin à la lutte et aux incendies, mais on y rencontre ses amis de tous les jours, Gouhier, Grêlier, qui ont pour Moreau la plus vive admiration. Rien n'empêche de penser que Moreau ait été l'âme de ces suprêmes démarches. (2)

Moreau est, le mercredi, à la mairie du onzième arrondissement, place de la Roquette, où se sont transportés les membres de la Commune, après que l'Hôtel de Ville eut été livré aux flammes. Et c'est là, vers deux heures, qu'une scène tragique se déroule. Moreau arrive place de la Roquette au moment même où l'on vient d'arrêter Beaufort. (3) Charles de Beaufort,

---

(1) *Mes Cahiers rouges,* VII, page 60.

(2) Voir *Histoire de la Ligue Républicaine des Droits de Paris,* par André Lefèvre (Paris, Charpentier, 1881), pages 293 et suivantes. Les noms des membres du Comité Central qui se mettent en rapport avec la Ligue ne sont pas publiés dans ce livre. Mais, le procès-verbal manuscrit des séances de la Ligue pendant la Semaine de Mai, que je possède, mentionne ces noms. Gouhier et Grêlier, amis de Moreau.

(3) *Mes Cahiers rouges,* II, pages 137 et suivantes.

son cousin. Il le voit sortir de la boutique de la rue Sedaine, où Beaufort vient de passer devant une cour martiale présidée par le colonel Gois. Delescluze est là, monté sur un banc, qui cherche à apaiser les fureurs. Moreau se précipite vers lui. « Sauvez-le. Il est innocent. Je le jure. » Mais Beaufort est déjà en route vers la mort. « C'est vous qui le tuez, dit amèrement Delescluze à Moreau. Ce sont vos intrigues contre la Commune qui sont la cause de sa mort. » Moreau, sanglotant, se couvre le visage de ses mains. La fusillade l'avertit que Charles de Beaufort, le parent, l'ami de sa jeunesse, n'est plus. Il fuit, désespéré.

Où va-t-il ? (1) Il est rentré dans le quatrième arrondissement, occupé depuis la veille par les troupes. Il ne se cache pas. On dirait qu'il a fait, une dernière fois, le sacrifice d'une existence qui désormais lui est à charge. Où sont-ils, ses beaux rêves du siège, quand, garde au 183e bataillon, dans sa capote « chocolat », il découvrait qu'il y avait en lui « l'étoffe d'un général et d'un tribun » ? Tribun, il l'a été. Général, pour le moins commissaire civil à la Guerre. Tous les grands mots qu'il a prononcés, aux jours du triomphe, lui reviennent à la mémoire. Et sa belle proclamation du 19 mars, le jour de la grande victoire, quand il disait au peuple : « Mon maître, tu t'es fait libre. Obscurs il y a quelques jours, nous allons rentrer obscurs dans tes rangs, et montrer aux

(1) Maxime Du Camp (Voir *Convulsions*, IV, page 101), qui a été très bien renseigné sur Edouard Moreau, dit qu'il fut arrêté le 26. Ce n'est pas, d'après le témoignage de la personne qui l'accompagnait, le vendredi 26, mais le jeudi 25, que Moreau rentra dans le quatrième arrondissement. Il fut arrêté dès qu'il eut mis le pied chez lui, rue de Rivoli, 10, vers midi.

gouvernants que l'on peut descendre, la tête haute, les marches de ton Hôtel de Ville, avec la certitude de trouver au bas l'étreinte de ta loyale et robuste main. » (1) L'Hôtel de Ville! Le voilà, flambant comme une gigantesque fournaise, jetant au ciel des nuages de fumée noire coupés de longues traînées rouges...

la cour martiale

Rue de Rivoli, 10. La maison du *Paradis des Dames.* C'est là que Moreau a vécu tout le Siège, avec le mort d'hier, son cousin de Beaufort, chez sa tante, madame de Bauvière. Pourquoi n'entrerait-il pas? Il ne songe même pas qu'il a certainement été signalé. Dès la prise de possession du quartier, on a dû venir ici. Son adresse est connue. Il passe le seuil. Il n'est pas seul. Une personne dévouée, celle à qui sont adressées les lettres reproduites ici, l'accompagne. Ils montent, ne restent qu'un instant, assez cependant pour se souvenir, causer du meurtre de la veille. Ils revoient Beaufort, grand, mince, élégant dans son uniforme de capitaine d'état-major... Où est-il? Où a-t-on jeté son cadavre?... Ils descendent, entrent chez le concierge pour déposer les clefs de l'appartement... Les soldats... Un sergent et une dizaine d'hommes... « M. Édouard Moreau? Où demeurez-vous? Montons... Je vous arrête. »

Une rapide perquisition. En route... Le groupe, soldats et prisonniers — les deux prisonniers, Édouard

---

(1) Voir l'*Officiel* du 20 mars 1871. Moreau, que ses collègues du Comité Central avaient délégué à l'*Officiel*, rédigea entièrement ce beau manifeste, et aussi plusieurs des affiches qui suivirent.

Moreau et la personne qui l'accompagne — se dirige vers l'Hôtel de Ville, enveloppé de fumée et de flammes. Moreau est silencieux. La caserne Lobau. La foule amassée devant la porte. Des clameurs. On n'entre pas dans la caserne. On prend par le quai, et on arrive au Châtelet. Des soldats partout. Partout une foule hurlante. Une grande salle, dans le théâtre. Devant une table, quatre officiers. C'est à peine si les deux prisonniers attendent quelques minutes. On les interroge. « Vous êtes monsieur Édouard Moreau, de la Commune ? — Non, du Comité Central. — C'est la même chose. » Des mots à l'oreille, entre juges. Puis, à la personne qui ne quitte pas Moreau : « — Encore une fille d'Ève ! Allons, passez. » C'est tout. Tous les deux sont poussés vers la sortie. Moreau allume une cigarette, sans mot dire. Un officier, un colonel, s'approche. Il s'adresse à la personne qui se tient près de Moreau : « Que faites-vous ici ? Allons, sortez. » Et, la poussant brusquement : « Sortez. — Mais, colonel, je suis avec monsieur, qui vient de passer devant les juges... Monsieur a une femme, un enfant... Il veut me dire ses dernières volontés. Il faut que je reste... » Mais, non. Le colonel commande durement : « Sortez. »

la caserne Lobau

— Je ne sais comment — me disait ce témoin de la dernière heure d'Édouard Moreau — je me suis retrouvée sur la place, au pied de la façade du théâtre. Autour de moi, des gens criaient « à mort ! » menaçant du poing les prisonniers, parqués, comme des bêtes fauves, dans

la galerie couverte du premier étage. Dans le vestibule du rez-de-chaussée, des officiers causent et rient. Je lève les yeux. Monsieur Moreau est accoudé au balcon. Il m'a certainement reconnue depuis quelques instants, car, dès que je l'aperçois, je remarque qu'il a les yeux fixés sur moi. Il se lève, me fait un signe... Je le regarde toujours. Une bousculade me rejette en arrière. Fendant la foule, une file d'hommes qu'on emmène, entourés de soldats. « — Où vont-ils? demandai-je à une femme, près de moi. — A Lobau. On va les fusiller. » Je regarde... Je ne vois plus monsieur Moreau... Je restai là longtemps... Une dernière fois, n'allais-je pas le voir, quand il passerait, dans la file des condamnés... J'attendis... Rien... Je me sentais défaillir... Je courus vers la porte de la caserne Lobau... Je n'entendis que l'affreuse fusillade... Je ne sais plus rien... Personne n'a plus rien su... Pendant des mois, je me suis dit que, peut-être, il avait pu s'échapper de cet enfer... qu'il était caché quelque part... qu'il était retourné à Londres... qu'il embrassait peut-être, au moment où je songeais, cet enfant qu'il chérissait par dessus tout... J'écrivis partout... A M. Bonvalet, le maire du troisième arrondissement, qui l'estimait beaucoup... On me fit espérer longtemps... Mais il fallut bien abandonner tout espoir... Où a-t-il été déposé, après l'affreuse mort? ... Oh! l'horrible destin...

AUTRES DRAMES

I

LE DÉCRET DES OTAGES

AUTRES DRAMES

I

LE DÉCRET DES OTAGES

rédigé par Protot

28 septembre 1911. A la Bibliothèque Nationale. Comment a été rédigé et adopté par la Commune, le décret des otages, publié à l'*Officiel* du 6 avril 1871. Nous en causons, Protot et moi. Les procès-verbaux manuscrits des séances de la Commune, déposés à la Bibliothèque de la Ville de Paris, ne donnent qu'un compte rendu très sommaire — inexistant plutôt — de ce qui s'est passé à la séance du 5 avril. Les procès-verbaux ne sont devenus à peu près exacts que lorsque la Commune eut décidé (13 avril) de publier le compte rendu de ses séances à l'*Officiel*. Quand la Commune se réunissait en comité secret, ce qui lui arrivait assez souvent, il n'était fait aucun compte rendu. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que l'on ait été si mal renseigné jusqu'ici sur les incidents qui ont conduit au vote du fameux décret.

Dans la nuit du 4 au 5 avril, la Commune tint deux séances. La première, celle du 4, qui se termina vers onze heures et demie ou minuit. La deuxième, qui s'ouvrit à une heure du matin. Ce fut dans la première de ces deux séances que, pour la première fois, il fut question du décret des otages. Ce décret fut rédigé dans l'intervalle des deux séances. Il fut lu à la Commune, qui l'adopta, dans la deuxième séance, celle du 5. Le décret a été rédigé par Protot.

Le mardi soir 4 avril —

me dit Protot, qui était alors délégué à la Justice —

nous étions en séance depuis une demi-heure — il était dix heures environ — quand Chardon entra. Il était en uniforme de colonel. Membre de la Commune élu par le treizième arrondissement. Chardon avait accompagné les bataillons fédérés qui avaient tenté d'atteindre Versailles par le plateau de Châtillon. Extraordinairement ému, les yeux gros de larmes, Chardon annonça que Duval avait été fusillé, dans la matinée, par l'ordre du général Vinoy. Les détails de l'exécution de Duval et de deux officiers de son état-major, au Petit Bicêtre, avaient été apportés à Chardon par un prisonnier, échappé on ne sait comment. Des cris de colère et de vengeance éclatent. Tout le monde est debout... « Il faut les venger... Il faut, en représailles, fusiller, nous aussi. » Les propositions les plus violentes sont clamées. Rigault veut qu'on fusille l'archevêque, arrêté la veille, détenu à Mazas... que l'on fusille les curés et les jésuites arrêtés en même temps que lui. « Il faut ouvrir les prisons au peuple, qui fera justice », crie quelqu'un. Le tumulte et la fureur sont au comble...

Je demande la parole. C'est à grand peine que je parviens à obtenir quelque silence. Je représente à la Commune l'énorme responsabilité qu'elle va endosser, si elle ne résiste pas au courant de violences vers lequel on cherche à l'entraîner. « On ne répond pas, dis-je, au massacre par le

massacre. Nous ne pouvons pas violer le droit des gens. Il faut agir légalement. » La salle est frémissante. « Rastoul me crie : « Alors, si on continue à nous tuer, nous continuerons à ne faire que de la légalité. » Je lui réponds : « On peut être terrible avec ses ennemis en restant justes et humains... Du reste, il n'y a pas dans les prisons que des ennemis de la Commune, il s'y trouve des gens dénoncés, qui peuvent être des innocents... Ce que nous pouvons faire, c'est prendre une résolution légale, rédiger, discuter et adopter, si nous l'approuvons, une proposition qui institue un mode de représailles, tout en restant dans les limites du droit. »

Mes collègues m'ont écouté presque sans interrompre. Certains m'approuvent franchement. « Protot a trouvé la vraie solution », dit Lefrançais. Delescluze quitte sa place, vient à moi, me donne l'accolade. « Il nous faut, dit Delescluze, charger le citoyen Protot, notre délégué à la Justice, le plus compétent de nous dans les questions de droit, de rédiger un projet de décret, qu'il nous soumettra à la prochaine séance. Afin d'en terminer sans retard, je propose de clore notre séance et de fixer la prochaine à une heure du matin. Le citoyen Protot aura le temps de rédiger son projet. Nous nous en remettons entièrement à lui... » La séance est levée au milieu d'une extrême agitation...

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, je suis rejoint par des amis qui attendaient la fin de la séance. Bricon, Fontaine, Dessesquelle. (1) Je les mets rapidement au courant. Tous quatre, nous nous dirigeons vers les Halles, pour nous y réconforter. Chemin faisant, je songeais à mon décret. Quand nous entrâmes au restaurant du *Père Tranquille*, la rédaction était tout entière dans mon cerveau. Pendant que mes amis prenaient leur repas, je transcrivis le décret, tel qu'il parut le lendemain à l'*Officiel*. Le manuscrit était sans une rature. Nous regagnâmes l'Hôtel de Ville. Dès mon entrée en séance, je remis mon projet de décret au président. Il était environ

(1) Bricon, Dessesquelle, attachés à la délégation à la Justice. Fontaine, qui devait être nommé (12 avril) directeur des Domaines.

deux heures du matin. Le président en donna lecture à l'assemblée, très nombreuse, très calme. Le projet fut adopté à l'unanimité. Les procès-verbaux de la Commune, qui sont à Carnavalet, font erreur, quand ils disent que le projet fut déposé par Delescluze. Ils commettent une autre erreur en disant que Chardon lut une lettre annonçant la mort de Duval. Chardon parla. Il ne lut aucune lettre. Il parla, tout en pleurs, et c'était un spectacle poignant que ce colosse, en uniforme de colonel, l'écharpe rouge barrant le large torse, pleurant comme un enfant, pendant, qu'à travers ses sanglots, il nous disait la mort de l'un des plus héroïques soldats de notre révolution.

Voilà comment fut rédigé, et voté, le décret des otages. Versailles fut tenu en respect jusqu'au milieu de mai par la menace du talion. Il ne recommença ses assassinats que lorsque la trahison de la minorité de la Commune lui eut ouvert les portes de Paris. A la séance du 17 mai, Urbain, poussé par Montaut, agent de Versailles, réclama l'exécution de dix otages dans les vingt-quatre heures. Je combattis la proposition Urbain et la fis repousser. Rigault s'apaisa lorsque je lui eus fait remarquer que nous n'avions pas un seul prisonnier que M. Thiers désirât sauver...

les procès-verbaux

Voici maintenant l'extrait des procès-verbaux manuscrits de la Commune, séance du 5 avril :

Le citoyen Chardon lit une lettre, pour annoncer que le citoyen Duval, général de la Commune, a été fusillé par les Versaillais.

Le citoyen Delescluze dépose sur le bureau la proposition suivante :

(Ici le texte du décret des otages)

Le citoyen Delescluze ayant demandé l'urgence, la Commune adopte sans discussion le décret à l'unanimité.

A peine dix lignes, c'est tout ce que disent les procès-verbaux sur les deux importantes séances de la nuit du 4 au 5 avril.

Pas un mot de Protot, qui rédigea le décret.

On s'explique que Lissagaray, dans son *Histoire de la Commune de 1871*, édition Dentu, page 199, ait écrit : « Le 5, Delescluze déposa un projet, et à l'unanimité, on décréta que tout prévenu de complicité avec Versailles, etc... ». Lissagaray a consulté les procès-verbaux, qui l'ont induit en erreur.

II

LA MORT DE DELESCLUZE

II

LA MORT DE DELESCLUZE

J'ai raconté (Cahier VII, pages 97 et suivantes), comment Delescluze, dans l'après-midi du jeudi 25 mai, fut arrêté, à la porte de Vincennes, par les fédérés, qui l'injurièrent et le conduisirent, entre des gardes, baïonnette au fusil, dans un débit de la place de la Nation. De retour à la mairie du onzième arrondissement, Delescluze, accablé de douleur et de honte, alla se faire tuer à la barricade du Château-d'Eau.

Après avoir lu notre récit, le citoyen Louis Pindy, ancien membre de la Commune, élu par le troisième arrondissement, gouverneur militaire de l'Hôtel de Ville, aujourd'hui essayeur-juré fédéral à La Chaux-de-Fonds (Suisse), a adressé aux *Cahiers de la Quinzaine* la fort intéressante lettre suivante, précieux document auquel nous sommes heureux de donner place ici :

La Chaux-de-Fonds, le 7 juin 1910.

Monsieur le Directeur des Cahiers de la Quinzaine,
Paris.

Monsieur,

Je viens de lire le septième *Cahier rouge* du citoyen Maxime Vuillaume, et comme je ne suis pas entièrement

d'accord avec la version qu'il tiendrait d'Arnold, relativement aux faits qui ont précédé, et peut-être amené la mort de Delescluze, je tiens à vous apporter, en vous laissant la liberté de le publier si vous le jugez utile, le témoignage, on ne peut plus succinct, d'un acteur, en tous cas d'un témoin, de ces faits.

Quinze à vingt membres de la Commune étaient réunis dans la pièce servant de bureau à Delescluze, lorsque j'y pénétrai avec Theisz, qui était venu me chercher. Avant d'entrer, il me montra un monsieur qu'il me dit être le secrétaire de Washburne.

La discussion entre nos collègues avait été assez longue ; elle aboutissait, lors de mon arrivée, à la résolution de nommer des délégués qui, sous la protection des États-Unis, se rendraient près du commandant du 4e corps d'armée prussien, qui se trouvait au delà de Vincennes, et lui demanderaient d'intervenir auprès du Gouvernement de Versailles pour obtenir la cessation des massacres dans Paris.

De notre côté, nous promettions de faire cesser le feu, et nous nous engagions à nous livrer sans autres conditions à la merci des Versaillais.

Espoir puéril, enfantin si l'on veut, et, certes, notre confiance au succès de cette démarche était bien limitée, mais nous ne pouvions faire plus que de nous sacrifier nous-mêmes pour tâcher de sauver un plus grand nombre de victimes.

Je ne puis dire si Vaillant et Vermorel faisaient partie de la délégation, ainsi que l'écrit Vuillaume, d'après Arnold ; mais, au moment de partir, Delescluze demanda à être remplacé comme délégué à la Guerre, et il me proposa d'accepter cette fonction ; je me récriai énergiquement, avançant que d'autres étaient mieux qualifiés que moi pour endosser une pareille responsabilité.

Je proposai Eudes, qui me répondit par une énorme grossièreté, et, finalement, Delescluze signa ma nomination, approuvée, ou du moins non combattue par nos collègues présents.

N'ayant pas été à la porte de Vincennes, je laisse, à ceux

qui en ont parlé, la responsabilité de leurs dires, mais voici comment les choses se sont passées au retour :

Delescluze, profondément accablé par l'outrage qu'il venait de subir, courbait tristement sa pauvre tête blanche, répétant avec amertume : « Ils m'ont traité de lâche ! »

Comme j'insistais, afin d'avoir des détails sur les motifs avancés par les gardes nationaux de la porte de Vincennes pour expliquer leur obstruction, Delescluze me dit textuellement : « *Ils m'ont demandé un laissez-passer de vous... — De moi ? Mais à quel titre ? — Parce que je leur ai dit que vous me remplaciez à la Guerre...* »

En même temps, et je m'étonne qu'Arnold ne s'en soit pas souvenu, il répétait lui-même à d'autres membres, mes collègues, qui s'informaient : « *Ils ont exigé un ordre de Pindy.* »

Alors, profondément impressionné par le spectacle de la douleur de notre vénérable doyen, et furieux contre la criminelle sottise de ceux qui l'avaient mis dans cet état, je m'écriai : « Je vais vous accompagner, Delescluze, et, puisqu'ils veulent un ordre de moi, je le leur signerai, s'il le faut, de la pointe de mon sabre... (fanfaronnade peut-être, mais j'avais 30 ans, et du sang vif dans les veines). Nommez Parent (1) à ma place ; je vais prendre des mesures pour vous faire livrer passage. »

Je sortis donc, et, appelant Malroux, (2) je lui commandai de former une escorte de 30 cavaliers. Plusieurs de ceux-ci dormaient à côté de leurs chevaux, sur le trottoir, en face de la mairie.

Tout me porte à croire que c'est en ces moments que Delescluze écrivit la lettre d'adieu à sa sœur.

Quand je revins, il se leva, l'air résigné, remit son pouvoir à Parent, et, à la porte de la mairie, monta dans le fiacre où l'attendait le secrétaire de Washburne.

---

(1) Parent était mon chef d'état-major à l'Hôtel de Ville (Note de Pindy).

(2) Malroux (lieutenant-colonel), directeur de la cavalerie à la Guerre (16 mai).

Les cavaliers, placés sur deux rangs, allaient entourer la voiture; j'étais à cheval, prêt à donner le signal du départ, lorsque Arnold, oui, Arnold, très empressé, me notifia que ma présence là-haut était réclamée par Parent, comme urgente. Comme je refusais de croire à la nécessité d'ajourner notre départ, il en fit juge Delescluze, qui me dit, en sortant de la voiture : « *Oui, restez, nous n'avons rien à faire là-bas, je n'y vais pas non plus.* » Il me tendit la main, ainsi qu'à Arnold, et tourna l'angle de la mairie et du boulevard Voltaire.

Je ne me doutais pas qu'il allait chercher la mort.

Quelques minutes plus tard, Theisz et Vermorel, armés chacun d'un fusil, m'ayant aperçu, vinrent me demander pourquoi je n'étais pas sur la route de Vincennes, je leur répondis rapidement que Delescluze avait renoncé à l'affaire et qu'il m'avait quitté devant la mairie.

Ils se mirent à sa recherche, le virent mourir, et l'on ramena Vermorel blessé.

Si, comme je l'espère, je parviens à publier mes *Souvenirs*, ils renfermeront plus de détails ayant trait aux faits ci-dessus, et à d'autres qui se produisirent en cette même journée du 25 mai. Mon désir, en vous écrivant, n'a été que d'apporter un peu de lumière sur les derniers moments de notre cher martyr Delescluze.

Recevez, Monsieur le Directeur, les salutations empressées d'un vieux communard,

LOUIS PINDY, essayeur juré.

La lettre de Pindy apporte une curieuse contribution à l'histoire des derniers jours de la Commune, en particulier à celle de la démarche tentée pour entrer en relations avec le commandant du 4e corps allemand. Pindy ne dit pas le nom du « monsieur que lui montra Theisz, et que ce dernier lui dit être le secrétaire de Washburne ». Cet intermédiaire de la dernière heure

était-il, comme je l'ai supposé, (1) M. Mac-Kean, qui fut l'un des secrétaires de l'ambassadeur américain ? Il serait difficile de l'affirmer. M. Washburne avait plusieurs secrétaires. Lefrançais, dans ses *Souvenirs d'un Révolutionnaire* (page 560), dit : « M. Arthur Reeves, secrétaire de l'ambassadeur des États-Unis, a offert à notre collègue Arnold sa médiation auprès des Allemands, à l'effet d'obtenir que ceux-ci s'interposent entre la Commune et Versailles. » J'ai déjà dit qu'Arnold, interrogé par moi, n'avait pu se souvenir du nom de l'intermédiaire.

(1) *Mes Cahiers rouges*, IV, page 40, et VII, page 101.

III

LE MUR

III

LE MUR

14 janvier 1911. Rendez-vous a été pris, rue du Repos, chez Monsieur F., qui fut, pendant de longues années, à la tête d'une des grosses maisons de construction de monuments funéraires. Monsieur F. était là en 1871. Il a été témoin. Il a vu ensevelir, au pied du Mur, les fusillés du dimanche. Les 147 infortunés passés par les armes là-haut, sur le tertre fameux. Un correspondant, dont j'ai trouvé la lettre parmi toutes celles qui me furent adressées, après la publication des *Cahiers rouges,* a bien voulu me présenter à Monsieur F. Tous trois, nous gravissons la rude côte qui conduit au Mur. Chemin faisant, Monsieur F., un vert vieillard, dont nous avons peine à suivre les enjambées rapides, nous nomme les tombes célèbres, celles qu'il a construites, ou réparées, dans sa longue existence de maître marbrier. Nous voici sur la hauteur, où les tombeaux tout neufs se pressent. Cette partie élevée de la nécropole était déserte en 1871. De place en place s'ouvraient là des trous béants, ouvertures de carrières abandonnées. Du côté est, derrière le tertre qui fait face au Mur,

de grandes fosses avaient été creusées pour les morts des combats du Siège. Fosses garnies intérieurement de goudron, une épidémie de variole sévissant, en décembre et janvier, sur la population... Le Mur. Nous descendons, tous trois, dans la tranchée dont il forme le fond, comme le rideau de pierre de la scène tragique.

Oui,
nous dit Monsieur F.
Ils sont là... Là où je frappe —
le vieillard frappait du pied la terre durcie —
à deux mètres de profondeur... C'est là qu'ils ont été inhumés. Et, comme pour les morts de Buzenval, on a noyé de goudron les cadavres... C'est le lundi matin qu'on est venu me chercher chez moi, rue du Repos, où j'habitais déjà, dans la même maison qu'aujourd'hui... Je causais avec un ami, quand l'employé de la Conservation arriva... Il me dit qu'on allait mettre en terre des hommes fusillés la veille. Je me disposais à sortir, quand mon ami manifesta le désir de m'accompagner. Il me suivit. Nous montons, l'ami, muet, à mon côté... « Vous savez, lui dis-je, pour voir cela, il faut avoir le cœur solide »... Les morts. Il y en a des tas sur le tertre. Les uns, étendus sur le dos, les bras en croix. Tous les pieds nus. D'autres repliés, convulsés. Du sang sur les visages, sur le linge. Des poitrines toutes rouges. Et les yeux... les yeux... ouverts... Je me retourne. L'ami s'éloignait. Je le vois qui s'appuie, vacillant, à un camion, arrêté là. Il est livide...

Des soldats sont restés. L'un d'eux me raconte qu'on a, la veille, fouillé les morts. Sur l'un d'eux, on a trouvé une lettre. Une feuille où sont tracées, au crayon, quelques lignes. Le soldat me tend la feuille, et je lis. Je n'ai pas oublié... « Ma chère femme, avait écrit le malheureux, je t'écris de la prison de Mazas. Je ne voulais pas servir la Commune, mais j'ai été forcé. Nous avons voulu nous

échapper par la porte de Romainville. Les Prussiens nous ont arrêtés, et ils nous ont remis aux gendarmes, qui nous ont conduits à Mazas... » Par l'adresse, je vis que le fusillé était un instituteur, je ne me rappelle plus de quel département. Marne, Seine-et-Marne ?

Quelques incidents de la fusillade de la veille, qui m'ont été racontés ce jour-là... D'abord, ils ont tous été fusillés sur le tertre. Pas au Mur. De ce temps-là, la route que vous voyez, qui longe le mur d'enceinte à peu de distance, n'existait pas. Le tertre, troué de puits et de galeries, se prolongeait, en pente douce, jusqu'au Mur. La tranchée était beaucoup plus profonde. Ce sont *eux* qui l'ont comblée, avec la terre qu'on y a apportée pour les recouvrir. La fosse creusée, on les y a descendus un à un, de la hauteur où ils avaient été fusillés (1) et où ils étaient couchés depuis la veille... J'en ai compté 145. Des gardes nationaux, des gens en jaquette ou en blouse.

Encore une chose qu'on m'a racontée. Pendant qu'on les fusillait, un d'eux se mit à courir. Un trou de carrière s'ouvrait devant lui. Il s'y précipite. Un soldat le poursuit, le rejoint au moment où il disparaît, abaisse son arme, et fait feu... Puis il retire le mort... J'ai vu le cadavre, à l'embouchure du trou...

Monsieur F. s'était tu. Je lui posai une question.

— Alors, les cent quarante-sept — ou cent quarante-cinq — sont tous là au pied du Mur... Un conservateur, M. Leprestre, m'avait dit, il y a une douzaine d'années, que, lui aussi, avait fait ensevelir des morts. Mais que ces morts, il les avait fait porter aux fosses creusées derrière le tertre. (2)

— Cela se peut, répondit monsieur F. Il a été

---

(1) Voir *Monde Illustré* du 27 juin 1871, une petite gravure représentant la descente des cadavres qui vont être ensevelis au Mur.
(2) *Mes Cahiers rouges*, VII, 106.

enterré ici, pendant ces jours de la Commune, bien du monde. Les cadavres qu'on ramassait dans le quartier. Ceux qui ont été fusillés à la Roquette... Oui, il en a été enseveli, et beaucoup, dans les fosses communes. (1) Mais les 145, ils sont là. Là où je suis.

Et, de sa canne, monsieur F. frappait encore sur le sol.

— J'ai vu le Mur peu de temps après la Commune, dit à son tour monsieur G., le correspondant qui m'avait présenté au vieil entrepreneur. On y lisait encore des inscriptions. L'une d'elles : *Charles, mort pour la Commune !*

Boulevard de Ménilmontant. Nous avons quitté la nécropole.

— Ici, nous dit le vieillard, c'était un spectacle horrible... Tout le long de ce mur, le mur d'enceinte du cimetière, on avait fusillé... Et, tout le long, pendant deux jours, on marcha sur des cervelles humaines... On avait relevé les cadavres. Mais on avait laissé ces épouvantables témoins... Le mardi, je rencontrai le général Levassor, que je connaissais depuis quelques années... « On ne pouvait pas arrêter le soldat, me dit le général. Il tirait sur tout le monde. Sur le premier passant comme sur l'insurgé. »... Je vous ai tout dit de ce que je sais sur le Père-Lachaise. Tout ce que j'ai vu, et dont, à mes soixante-quinze ans sonnés, je me souviens comme d'hier...

---

(1) Le 2 novembre 1871 (jour des Morts), la foule s'arrêtait au Père-Lachaise, devant un tertre où ont été enterrés 286 fédérés, fusillés en cet endroit, et un peu plus loin, près du Mur, devant une fosse qui renferme 700 à 800 de ces malheureux (*Liberté* du 3 novembre 1871).

IV

LE GRAVEUR CUCINOTTA

IV

LE GRAVEUR CUCINOTTA

1910. Nous causons, avec un ami, Henri Saffrey, des cours martiales, autres que les grands abattoirs — Lobau, le Luxembourg, le Parc Monceau... Ces cours martiales, moins célèbres, ont vu cependant de terribles scènes. Partout où l'on se battait, les tribunaux de sang s'installaient. A la Roquette, à l'École Militaire, au boulevard des Fourneaux, au collège Rollin, au collège Chaptal, au Collège de France, aux Affaires Étrangères, dans les mairies. Il n'est pas d'édifice dont les murs n'aient été écorchés par les balles des exécuteurs... Et nous supputons, Saffrey et moi, comme nous l'avons déjà fait bien des fois, le nombre des fusillés. De partout, il est sorti des cadavres... Où sont-ils ? En saura-t-on jamais le nombre ?

— Chaptal...

dit Saffrey.

Mon père a souvent raconté devant moi une sinistre histoire. Quelqu'un qui a été conduit à Chaptal, et dont nul depuis n'eut jamais de nouvelles.

Le graveur Cucinotta. (1) Un de ses amis. Mon père demeurait alors rue de Rome. Graveur lui aussi, il connaissait Cucinotta. Il fut de ceux qui firent toutes les démarches pour le retrouver. Le graveur ne reparut pas. On ne put jamais retrouver sa trace. Et il fallut se résoudre à croire que l'infortuné avait péri, victime, victime innocente, de l'abominable cour martiale.

Saro Cucinotta, d'origine napolitaine, était, depuis une dizaine d'années, installé à Paris, quand la guerre éclata. Il avait son atelier, 69, rue de Rome, tout près du collège Chaptal, encore en construction, et du boulevard des Batignolles. Graveur de talent, Cucinotta avait donné, à l'*Artiste*, à l'éditeur Cadart, de très belles œuvres. *La Femme couchée*, d'après Jules Lefebvre. *La Femme au Poignard*, *Mademoiselle Phryné*, d'après Maréchal. Des portraits : Arsène Houssaye, Théophile Gautier, Henri Regnault, etc. Plusieurs de ses gravures ne furent publiées qu'après sa disparition. On les retrouvera en feuilletant l'*Artiste*.

La guerre venue, Cucinotta, qui avait fait de la France sa patrie d'élection, se fit inscrire à la Société Internationale de secours aux blessés. Pendant tout le siège, il fit son devoir dans les combats sous Paris, à Champigny, à Buzenval. A la paix, il reprit le burin, se souciant peu de la Commune.

Le mardi 23 mai, dans la matinée, Cucinotta était chez lui, assis devant sa planche commencée, quand l'armée de Versailles occupa le boulevard des Batignolles. Une barricade fermait l'entrée de la rue de Rome. Elle résistait encore. Parmi les combattants, un fédéré, concierge ou habitant de la maison occupée par le graveur. Le fédéré vient d'être blessé. Il gît derrière la barricade. Sa femme, avertie, tremblante de voir achever le malheureux quand les troupes auront fait fuir les derniers combattants, monte à la hâte prévenir le graveur. Peut-être a-t-on encore le temps

---

(1) Arsène Houssaye a publié, dans l'*Artiste*, de décembre 1871, un récit de la mort de Cucinotta.

de relever le blessé, de le mettre à l'abri. Cucinotta ne peut-il pas secourir l'infortuné, comme il a secouru les blessés du Siège...

Le graveur n'hésite pas un instant. Il passe à son bras gauche le brassard blanc à croix rouge du Siège, qui doit — il le croit du moins — lui assurer l'immunité, coiffe sa casquette d'ambulancier, et descend. On le voit courir vers la barricade... Il l'atteint à l'instant même où les Versaillais escaladent les pavés... La troupe fait irruption dans la rue de Rome... A partir de ce moment, personne n'a jamais plus entendu parler de Cucinotta. Tout ce qu'on a pu savoir par un témoin, c'est que les soldats s'étaient précipités sur l'artiste. On l'avait vu se débattre. Il avait été conduit au collège Chaptal. Ensuite, plus rien. Jamais rien... Cucinotta n'est pas sorti du collège Chaptal, où l'on fusillait dès que le boulevard fut occupé. Ou, s'il en est sorti, c'est pour être conduit à quelque autre endroit, d'où il n'est pas sorti non plus... Au Parc Monceau... C'était là qu'était déversé le trop-plein de Chaptal. Tué à Chaptal, tué à Monceau, Cucinotta n'a jamais reparu.

Les amis de Cucinotta, le graveur Alfred Taiée, l'éditeur Cadart, firent mille démarches. L'ambassade d'Italie ouvrit une enquête. Les témoignages recueillis s'arrêtent à l'instant où le malheureux artiste est arrêté, pendant qu'il tente de relever le blessé. Cucinotta était d'un naturel emporté, bien que d'une extrême douceur de caractère. Dans ses instants d'emportement, lui revenait aux lèvres le parler napolitain, mélangé à quelques mots de français. Les étrangers, polonais ou italiens, étaient, vous le savez, tous signalés comme partisans de la Commune. Cucinotta relevait un blessé fédéré... C'était assez... Saisi, il fut poussé, avec d'autres, vers le tribunal — quel tribunal ! — et vers le mur de mort.

Chaptal — me disait encore Saffrey — il s'y passa des choses effroyables. Vous voyez d'ici la grille, toute proche, qui longe le chemin de fer de l'Ouest. On entassait là les cadavres et on les précipitait sur la

voie par dessus la grille. En bas, les cadavres étaient relevés, entassés sur des wagons découverts, et transportés hors Paris, où ils étaient inhumés dans d'immenses fosses. Ceux qui n'étaient pas basculés par dessus la grille, on les enterrait aux alentours. Nombre de fusillés de Chaptal furent ensevelis dans la propriété que possédait alors, au bas de la rue de Rome, M. Riant, qui fut conseiller municipal. Sur l'emplacement de cette propriété a été édifié un lycée de jeunes filles, le lycée Racine...

LES DEUX INDEX

INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL

DES NOTICES BIOGRAPHIQUES INDIVIDUELLES

Le nom *souligné* est celui d'un membre de la Commune.

Casse (Germain). — 64.

Castagnary. — 86.

Dereure. — 43.

Monteil (Edgar). — 28.

Proust (Antonin). — 77.

Slom (André). — 23.

Tibaldi. — 66.

INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL

DES NOMS PROPRES CITÉS

A

Arago. — 58. 85.

Arnold. — 172. 173. 174. 175.

Arnould. — 43. 109. 110. 111.

B

Badinguet. — 17.

Baralle. — 139.

Barbès. — 68.

Bauer. — 37. 65.

Bauvière (Mme de). — 112. 121. 156.

Beaufort (de). — 111. 112. 113. 154. 155. 156.

Benn. — 20. 21. 23.

Bergeret. — 65.

Bernard. — 44.

Berthier. — 23.

Bethmont. — 85.

Billioray. — 110.

Blanqui. — 37. 42. 50. 70. 80. 87. 115.

Bonvalet. — 158.

Boudin. — 114. 120.

Boulanger. — 76.

Bousquet. — 68. 69. 70. 1. 72.

Brandely. — 38. 55.

Bricon. — 165.

Bridault. — 115.

Bressaud. — 83. 84.

Buisson. — 69.

C

Cadart. — 186. 187.

Callet. — 79.

Cambon (Paul). — 58. (et non Jules). 61. 78. 80. 81. 82. 83. 84. 93. 94. 97.

Casse (Germain). — 64.

Castagnary. — 86. 100.

Castellane (de). — 37.

Cattelain. — 31. 33.

Cavaignac. — 85.

Chalain. — 31.

Chambaraud. — 77. 80.

Champy. — 32. 38. 43. 57. 58. 61.

Charavay. — 28.

Chardon. — 25. 31. 38. 164. 166.

Charpentier. — 154.

Charvet. — 54. 55. 56.

Chateignaux. — 79.

Chaudey (Gustave). — 15. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 53. 54. 58. 59. 61. 62. 63. 77. 78. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 97. 98. 99. 100. 101.

Chaussevert. — 54. 55.

Claretie. — 91.

Clément (sous-greffier). — 20. 23.

Clément (J.-B). — 17.

Clément (Victor). — 69.

Clermont. — 21. 23. 25. 26. 27. 30. 31. 99. 101.

Cluseret. — 31. 132.

Combault. — 51. 53.

Constant Martin. — 57.

Courbet (Ernest). — 28 (rétablir le prénom Ernest). 44. 45. 47. 86.

Courbet (Gustave). — 86.

Cournet. — 43. 92.

Cucinotta. — 183. 185. 186. 187.

D

Da Costa (Charles). — 17.

Da Costa (Gaston). — 19. 31. 37. 97.

Dauvergne. — 68. 69.

Delescluze. — 43. 109. 135. 155. 165. 166. 167. 169. 171. 172. 173. 174.

Demay. — 64. 65.

Dentu. — 113. 167.

Dereure. — 43. 57.

Descaves (Lucien). — 75.

Dessesquelle. — 165.

Du Camp (Maxime). — 155.

Ducrot (général). — 78. 88. 120.

Dumont. — 49. 51. 53. 55. 57. 63. 66.

Dupas. — 55.

Duval (général). — 56. 63. 164. 166.

Duval (lieutenant-colonel). — 121.

E

Eudes. — 50. 115. 172.

F

Feltesse. — 64.

Ferré. — 34. 35.

Ferry (Jules). — 15. 42. 53. 57. 61. 62. 75. 77. 78. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 90. 91. 92. 93. 94.

Flourens. — 41. 50. 55. 56. 65. 66. 82.

Fontaine. — 69. 165.

François Favre. — 68.

G

Gaillard (père). — 110. 111.

Gambetta. — 53. 76.

Gaudier. — 154.

Gautier (Théophile). — 186.

Gentelini. — 32. 38. 43. 57. 58. 61.

Gentil. — 23.

Giffault. — 31.

Gill. — 17.

Girault. — 45. 49. 64. 91.

Glaser. — 52.

Gobert. — 79.

Gois. — 155.

Gouhier. — 109. 110. 111. 154.

Goupil. — 50.

Gourlauen. — 88. 90.

Grêlier. — 154.

Grousset. — 17. 79.

Guillaume (James). — 64. 66. 67. 69.

H

Henneron. — 31. 32. 33. 34.

Hérisson. — 48.

Hoemelle. — 69.

Houssaye (Arsène). — 186.

Humbert. — 38. 41. 44. 48. 49. 52. 55. 64. 65. 66. 70. 88. 91.

J

Jean Huss. — 146.

Jourde. — 31.

Jouvard. — 69. 72.

Jules Favre. — 85.

Jules Simon. — 79.

L

La Cécilia. — 28. 79.

Lachaud. — 37.

Lagrange. — 91.

La Mariouse (de). — 113.

Lavalette. — 55. 57.

Laverdays. — 57.

Lebœuf. — 116. 117.

Lechevalier. — 112.

Lecocheur. — 86.

Lefebvre. — 186.

Lefèvre. — 154.

Lefrançais. — 165. 175.

Legge (de). — 44. 84. 85. 88. 89. 90. 92. 93. 94. 97.

Leloup. — 100.

Lepage. — 86.

Leprestre. — 181.

Le Stimuf. — 88. 90.

Levasseur. — 91.

Levassor. — 182.

Levraud. — 31. 43.

Lissagaray. — 113. 167.

Longuet. — 19. 20. 76.

Louise Michel. — 72.

Lucipia. — 38.

Lullier. — 37.

M

Mac-Kean. — 175.

Madame Roland. — 18.

Mahias. — 48.

Malézieux. — 68. 71. 72.

Malon. — 45. 51. 56. 63. 67. 68. 69. 70.

Malroux. — 173.

Maréchal. — 186.

Martelet. — 37. 38.

Martine. — 45. 68. 71. 91.

Massenet. — 111.

Mauduit (de). — 78. 88. 89. 90.

Maurice Joly. — 85.

Méchin. — 16. 17. 18.

Mégy. — 23.

Melliet (Léo). — 38. 41. 50. 55. 56. 65.

Monier. — 48.

Montaut. — 166.

Monteil. — 28. 29. 30. 99. 100.

Montels. — 32. 38. 43. 44. 46. 53. 54. 56. 59. 61. 88. 89. 91.

Moreau (Édouard). — 103. 105. 107. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 117. 118. 120. 121. 122. 124. 125. 129. 131. 132. 135. 139. 140. 143. 148. 149. 153. 154. 155. 156. 157. 158.

Moreau (Émile). — 55. 57.

N

Négrier (de). — 37.

Nief. — 54.

Noro. — 111.

P

Paget-Lupicin. — 76.

Pain. — 17.

Palikao. — 115. 116.

Parent. — 173. 174.

Pelletier. — 92.

Picard. — 32. 80.

Pierre Denis. — 53. 75. 77. 81. 84. 86.

Pillot. — 41.

Pilotell. — 18. 25. 30. 31. 33. 34. 35.

Pindy. — 171. 173. 174.

Portalis. — 76.

Préau de Vedel. — 20. 22. 23. 26. 27. 28. 29. 30. 99. 100. 101.

Protot. — 23. 53. 94. 97. 163. 164. 165. 167.

Proudhon. — 85.

Proust. — 76. 77. 78. 80.

Pyat. — 76. 86.

R

Ranvier. — 20.

Rastoul. — 165.

Reeves. — 175.

Régère (Henri). — 19. 20.

Régère (Th.). — 19. 20. 38.

Regnard. — 31.

Regnault (Henri). — 186.

Replan. — 31.

Riant. — 188.

Richard (Maurice). — 86.

Rigault (Raoul). — 15. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 29. 30. 31. 33. 34. 35. 37. 53. 95. 97. 99. 100. 101. 164. 166.

Robinet. — 82. 93.

Rochebrune. — 57.

Rochefort. — 17. 21. 116.

Rossel. — 132. 133.

Roullier. — 31. 57. 76.

Rousse. — 97.

S

Saffrey. — 185. 187.

Salvador. — 48.

Sapia (Théodore). — 24. 25. 32. 34. 35. 36. 37. 38. 44. 45. 47. 52. 53. 54. 57. 79. 97.

Sapia (Mme). — 24. 25. 34.

Savard. — 139.

Schubert. — 139.

Seguin. — 65.

Serey. — 54. 56.

Serizier. — 56. 63. 90.

Slom (André). — 21. 23. 24. 25 27. 29. 30. 31. 95. 99. 100. 101.

Slomczynska (Olga). — 23.

Soumain. — 37.

T

Taiée. — 187.

Theisz. — 31. 172. 174.

Thiébart. — 79.

Thierry. — 139.

Thiers. — 166.

Tibaldi. — 66.

Tolstoï. — 54.

Tony-Révillon. — 43. 46. 57. 79. 80. 82.

Tridon. — 54. 76.

Trochu. — 42. 70. 87.

U

Urbain. — 166.

V

Vabre. — 43. 50. 51. 52. 58. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 94.

Vaillant. — 57. 64. 110. 172.

Vallès. — 52. 57. 63. 76. 86. 110.

Varlin. — 69.

Vermorel. — 17. 22. 86. 92. 172. 174.

Victor Noir. — 116.

Villiaumé. — 31.

Villiaumé (le père, et non le frère du précédent). — 31.

Vinoy. — 42. 63. 67. 77. 78. 92. 164.

Vuillaume. — 16. 171. 172.

W

Washburne. — 172. 173. 174. 175.

Wurth. — 31.

LA TABLE

TABLE

PAGES

DU MÊME AUTEUR *aux* Cahiers de la Quinzaine... 5

MAXIME VUILLAUME. — mes cahiers rouges... 7

VIII. — *deux drames*..... 9

Gustave Chaudey..... 11

I. — SAINTE-PÉLAGIE..... 13

dans la prison..... 15
la porte..... 18
le prisonnier..... 20
l'interrogatoire..... 22
le chemin de ronde..... 26
« J'ai fait mon devoir. »..... 28
André Slom..... 29
l'arrestation..... 30
Théodore Sapia..... 35

II. — L'HOTEL DE VILLE..... 39

le 22 janvier..... 41
les deux délégations..... 45
de Mazas à la place de Grève..... 48
le capitaine Montels..... 53
Mazas et Belleville..... 54
la Bastille et l'Hôtel de Ville..... 56
la délégation devant Chaudey..... 58

I. — Le capitaine Montels, qui, le 22 janvier 1871, conduisait la deuxième délégation reçue à l'Hôtel de Ville par Chaudey, une demi-heure avant la fusillade 59

la fusillade 62
ceux de Belleville 64
le petit tambour 67

III. — L'ORDRE DE TIRER 73

Pierre Denis 75
« note sur Chaudey » 77
les dépêches de Cambon 81
Chaudey, Vabre, de Legge 84
l'ordre de faire feu 88
mentalité 90
Jules Ferry 91
devant le Jury d'accusation 94

II. — Disposition du peloton d'exécution qui, au commandement de Raoul Rigault, fusilla Gustave Chaudey dans le chemin de ronde de Sainte-Pélagie, dans la nuit du 23 au 24 mai 1871, (d'après un croquis manuscrit de Slom, secrétaire de Raoul Rigault, qui assistait à l'exécution) 95

le mur 98

ANNEXE. — *Observations écrites par André Slom.* 99

Observation sur la gravure représentant l'exécution de Chaudey 99

Disposition du chemin de ronde et places occupées par Chaudey et le peloton d'exécution 99

NOTES DE SLOM SUR LE TEXTE DE MONTEIL 100

Édouard Moreau 103

I. — LE SIÈGE 105

III. — ÉDOUARD MOREAU DE BAUVIÈRE.
Membre du Comité Central du 18 mars, directeur de l'Intendance à la délégation à la Guerre. Fusillé le 25 mai 1871, à la caserne Lobau.
Photographie inédite, communiquée à l'auteur, et reproduite pour la première fois 107

Genève 109

rencontre 112
vers Paris 115
arrestation 118
Champigny 120
31 décembre 1870 122
rêves 124
résistance 124

II. — LA COMMUNE 127

à l'Hôtel de Ville 129
à Versailles 131
Comité Central 132

III. — L'HOMME DE LETTRES 137

au Théâtre Rossini 139

IV. — *« Nous partons pour Versailles ! »*
Fac-simile d'un billet adressé par Edouard Moreau à une personne amie.
Le billet n'est pas daté, mais il a certainement été écrit le 3 avril, au moment où les troupes fédérées vont marcher sur l'Assemblée.
Au-dessous, le fac-simile des diverses signatures d'Edouard Moreau 143

IV. — LE CHATELET 151

défaite 153
la cour martiale 156
la caserne Lobau 157

autres drames 159

I. — LE DÉCRET DES OTAGES 161

rédigé par Protot 163
les procès-verbaux 166

II. — LA MORT DE DELESCLUZE 169

III. — LE MUR 177

deux drames

IV. — LE GRAVEUR CUCINOTTA..... 183

les deux index..... 191

INDEX *alphabétique général* des notices biographiques individuelles..... 193

INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL *des noms propres cités*..... 195

la table..... 203

les neuf sommaires..... 211

LES NEUF SOMMAIRES

SOMMAIRE GÉNÉRAL

DES HUIT CAHIERS ROUGES

I. — une journée à la cour martiale du Luxembourg.

Avant-propos de Lucien Descaves;

I. — déroute; pantalons rouges; pavés maudits; lendemain de victoire; perquisitions;

II. — Citoyen!; entre les deux gendarmes; ma montre; « le Socialisme »; un prêtre; le Prévôt; sur deux rangs;

III. — devant le tribunal; le Sabre; Interrogatoires; à la queue; ceux qui attendent; pensées;

IV. — lueur d'espoir; pourparlers; angoisse; loin de l'Enfer; attendrissement; refuge;

V. — l'abattoir du Luxembourg; errant; dénonciations;

VI. — Petites cours martiales; l'Opéra; Au mur les godillots; le charnier de Charonne; le puits des Fédérés; le compte des morts.

II. — un peu de vérité sur la mort des otages. — *24 et 26 mai 1871.*

l'histoire qui ment;

L'ARCHEVÊQUE *(mercredi 24 mai)*; le capitaine de Beaufort; premier cadavre; la cantinière Lachaise; Six fusillés, six otages; Nous voulons l'archevêque; Et notamment l'archevêque; La Descente; Vers la mort; la fusillade; le nain féroce; Devant le Conseil de guerre; Poignante confrontation; les acteurs du drame;

L'HOMME DU MEXIQUE *(vendredi 26 mai)*; Si nous allions chercher Jecker; les cinq à la Roquette; Interrogatoire; La montée; Le « mur » de Jecker;

LA RUE HAXO *(vendredi 26 mai)*; Préparatifs; Il m'en faut cinquante; Conversation à la prison; les quatre otages civils; Largillière, Ruault et Greffe; Jusqu'à la mairie de Belleville; Rue de Paris; Rue Haxo; le mur; le massacre; le compte des morts; celui qui est de trop; Devant les juges; Saint-Omer; Émile Gois; Aujourd'hui; Comparaison.

III. — quand nous faisions le « Père Duchêne ». — *mars-avril-mai 1871.*

LA RÉPUBLIQUE OU LA MORT! — I. — Je rencontre Vermersch; Colonne en fête; — II. — La République ou la Mort!; la mère Gaittet; l'argent; — III. — Il est bougrement en colère; — IV. — Mort et Résurrection;

NOS APRÈS-MIDI; — I. — dans la Fournaise; — II. — la Commune Proclamée; Celui qui n'est pas là; Jusqu'à la mort; — III. — le Canon du Père Duchêne; des Héros; — IV. — Henriette la jolie cantinière; à Beaujon; Funérailles rouges;

QUELQUES AMIS; — I. — Félix Pyat; — II. — Rogeard; — III. — Rossel; — IV. — Raoul Rigault; — V. — Déjeuner chez Protot; — VI. — notre citoyen curé; — VII. — Gaietés;

LE BATAILLON DU PÈRE DUCHÊNE; — I. — Si nous formions un bataillon!; Brillant uniforme; Ça ne va pas!; chez Rossel; Déjeuner à la Caserne; — II. — Bataille;

Reçu du citoyen Vuillaume;

Jusqu'au Père-Lachaise;

DERNIERS JOURS; — I. — Dîner chez Rachel; Le Père Duchêne a vécu; ce qu'était devenu Vermersch; — II. — notre ami Paget-Lupicin; — III. — notre fortune; collectionneurs, ouvrez l'œil.

IV. — quelques-uns de la Commune;

ceux qui vont à la mort;

RAOUL RIGAULT; — Boulevard Saint-Michel; au d'Harcourt; Vision d'horreur; Légende et Vérité; Témoignage; Autre Témoignage;

VERMOREL; — Boulevard Voltaire; une mère;

DELESCLUZE; — un nouveau Baudin!; à Sainte-Élisabeth; l'anneau de plomb; l'acacia; résolution suprême; autre récit;

deux amis du Père Duchêne;

A L'HOTEL-DIEU; — Cigares d'un sou; au Parvis; la gloire de Paget; autels et lilas; incendiaire;

A LA JUSTICE;

ceux du quartier;

CHEZ HUBER;

AUX CADRANS;

CHEZ KRŒBER;

CHEZ HOFFMANN;

CHEZ GLASER; — l'Empire; la Guerre; la Commune;

ceux de l'exil;

MON AMI LE COLONEL; — Genève;

LE PÈRE GAILLARD; — Genève;

DIMANCHE A LA FRONTIÈRE ; — Genève ;

PROTOT ; — Genève ;

OISEAUX DE PASSAGE ; — Lausanne ;

EUGÈNE VERMERSCH ; — Altorf.

V. — par la ville révoltée ;

grands jours ;

L'ENTRÉE DES PRUSSIENS ; — Premier mars 1871 ; Bonjour, petit soldat ! ; Parisse ! Parisse ! ; Cochon de Prussien ! ; Cuirassiers blancs ; *Vergiss mein nicht ;*

LE 18 MARS ; — Aux armes ! aux armes ; aux Buttes Montmartre ! ; à Berlin les canons ; Crosse en l'air ; le plus beau jour de ma vie ! ;

LA COLONNE ; — Survivants d'Austerlitz ; Place Vendôme ; César écroulé ; Victoire et Revers ; quatre ans après ;

ceux qui se battent ;

AUX ARMES, CITOYENS ! ; — la nuit du 3 avril ; Bataillons qui défilent ; dans les lilas ;

TYPES D'INSURGÉS ; — l'Hercule ; Voltaire et Rousseau ;

LE COUVENT DES OISEAUX ;

FUITE DANS LES CATACOMBES ;

CANAILLE HÉROÏQUE ; — deux témoignages ; les beaux brigands ! ; enfants de la Commune ;

çà et là ;

LA PIÈCE DE LA COMMUNE ; — de la Monnaie au Onzième ; — la pièce « au Trident » ; Reliques ;

A SAINT-LAURENT ;

AU CLUB SÉVERIN ;

CAFÉ D'ORSAY ;

CONCERT AUX TUILERIES ;

matin de bataille ;

sous l'Odéon ; un pavé, citoyen ; chez Lapeyrouse ; rue Gay-Lussac ; le Panthéon va sauter ! ;

la rue rouge ;

Petits chasseurs ; Cluny ; la boutique à Roullier ; Saint-Séverin.

VI. — au large ;

en pleine terreur ;

dans ma prison ; transes ; Ceux qui dénoncent ; On va perquisitionner ; gardien de la paix ! ; Fuite ;

premières péripéties ;

Imprudences ; le garde champêtre ; à la Mairie ; Brave cœur ! ;

arrestation ;

Troyes ; les deux gendarmes ; Consternation ; Passeports ; Oublié ! ; Joyeuse aventure ;

mon oncle le marchef ;

Accueil ; la chambre aux Prussiens ; Apparition ; Malin commissaire ;

hors frontière ;

Départ ; vers le Jura ; Contrebandier ; au Port ;

Genève ;

Eugène Razoua ; en paix.

VII. — dernier cahier ;

autres otages ;

LE FUSILLÉ DU PONT-NEUF (Mercredi 24 mai)

LES DOMINICAINS (Jeudi 25 mai) ;

conversation ; la lettre de Léo Melliet ; le Moulin-Saquet ; nous sommes trahis ! ; Serizier ; protestation suprême ; témoignages ; Moreau le Dominicain ; Lucipia ; les acteurs du drame ;

autres hommes ;

RAZOUA ;

déjeuner chez Vaillant ; au café de Rohan ; Genève ; évasion ; Sylvère d'Ezpeleta ; pauvreté ; la mort ;

JOURDE ;

deux millions de tabac ! ; ministre pour de bon ; tout près de la fusillade ; pauvreté ;

UN DU COMITÉ CENTRAL ;

Charles Gouhier ; ses papiers ; Édouard Moreau ; Lullier et le Mont-Valérien ; Picpus et Saint-Laurent ; Oudet ;

RANC ;

LE CITOYEN PRIVÉ ;

L'HOMME DU FEU GRÉGEOIS ;

autres faits ;

LE 18 MARS *raconté par un canonnier de Montmartre ;*

POURQUOI DELESCLUZE MARCHA-T-IL A LA MORT ?

à la porte de Vincennes ; un témoin ; l'intermédiaire ; je ne veux plus vivre ! ;

LE MUR ;

DOMBROWSKI ;

LE « FLAMBEZ FINANCES »;

LE FAUX « LATRONCHE »;

PROTOT ET Mᵉ ROUSSE;

LE DERNIER JOUR DE LA MONNAIE;

LA MORT DE VERMERSCH;

dernier mot;

MÉDAILLE DE LA TRAHISON.

VIII. — deux drames;

Gustave Chaudey;

I. — SAINTE-PÉLAGIE; — dans la prison; la porte; le prisonnier; l'interrogatoire; le chemin de ronde; « J'ai fait mon devoir. »; André Slom; l'arrestation; Théodore Sapia.

II. — L'HOTEL DE VILLE; — le 22 janvier; les deux délégations; de Mazas à la place de Grève; le capitaine Montels; Mazas et Belleville; la Bastille et l'Hôtel de Ville; la délégation devant Chaudey; la fusillade; ceux de Belleville; le petit tambour;

III. — L'ORDRE DE TIRER; — Pierre Denis; « note sur Chaudey »; les dépêches de Cambon; Chaudey, Vabre, de Legge; l'ordre de faire feu; mentalité; Jules Ferry; devant le Jury d'accusation;

Édouard Moreau;

I. — LE SIÈGE; — Genève; rencontre; vers Paris; arrestation; Champigny; 31 décembre 1870; rêves; résistance;

II. — LA COMMUNE; — à l'Hôtel de Ville; à Versailles; Comité Central;

III. — L'HOMME DE LETTRES; — au Théâtre Rossini;

IV. — LE CHATELET; — défaite; la cour martiale; la caserne Lobau;

autres drames;

I. — LE DÉCRET DES OTAGES; — rédigé par Protot; les procès-verbaux;

II. — LA MORT DE DELESCLUZE;

III. — LE MUR;

IV. — LE GRAVEUR CUCINOTTA.

Plusieurs de ces cahiers rouges étant épuisés, comme on l'a vu en tête du présent cahier, et les autres étant très près de leur épuisement, on a réimprimé chez Ollendorff, en un fort volume de 444 pages, à trois francs cinquante, intitulé **Mes Cahiers Rouges au temps de la Commune,** *une très grande partie de la substance des sept premiers cahiers rouges.*

Voici le sommaire du volume :

MAXIME VUILLAUME. — **Mes Cahiers Rouges au temps de la Commune;**

Une Journée à la Cour martiale du Luxembourg;

Un peu de vérité sur la mort des Otages;

L'Archevêque (Mercredi 24 Mai); Le Fusillé du Pont-Neuf (Mercredi 24 Mai); Les Dominicains (Jeudi 25 Mai); l'Homme du Mexique (Vendredi 26 Mai); La Rue Haxo (Vendredi 26 Mai);

Quand nous faisions le « Père Duchêne »;

La République ou la Mort; Nos après-midi; Quelques amis; Le Bataillon du Père Duchêne; Derniers Jours;

Par la Ville Révoltée;

Chez Glaser; L'Entrée des Prussiens; La Colonne; A l'Hôtel-Dieu; A la Justice; Protot et Me Rousse; Voltaire et Rousseau; Au Club Séverin; Café d'Orsay; Concert aux Tuileries; La Pièce de la Commune; Pourquoi Delescluze marcha-t-il à la mort ?; Matin de Bataille; La Rue Rouge;

Au large !;

En pleine terreur; Premières péripéties; Arrestation; Mon oncle le Marchef; Hors Frontière; Genève;

Ceux de l'Exil;

Mon ami le Colonel; le Père Gaillard; Dimanche à la frontière; Protot; Oiseaux de passage; Razoua; Eugène Vermersch;

Après;

Le citoyen Privé; Ranc; Dombrowski; Le Mur; A Brévannes.

Ce volume est en vente à la librairie des cahiers.

J. CRÉMIEU, IMP., 13 & 15, RUE PIERRE-DUPONT, SURESNES. — 6303

MÉMOIRES ET DOSSIERS HISTORIQUES

publiés aux *Cahiers de la Quinzaine*

en vente à la librairie Émile-Paul, 100, rue du faubourg-Saint-Honoré, place Beauvau

Congrès socialiste international *Paris* 1900, *compte rendu sténographique* 3 50

Bernard-Lazare. — les Juifs en Roumanie ..... 2 »

les Universités Populaires 1900-1901. *Paris et banlieue*..... 1 »

Pierre Quillard. — Pour l'Arménie... 3 »

Les Universités Populaires 1900-1901. *Départements* ..... 2 »

Jean Deck. — Pour la Finlande 3 50

Charles Péguy. — Affaire Dreyfus. — Débats parlementaires. — Intervention Jaurès..... 3 50

Charles Péguy. — Affaire Dreyfus. — Débats parlementaires ..... 1 »

Charles Péguy. — Affaire Dreyfus. — reprise politique parlementaire..... 2 »

Maurice Kahn. — courriers de Macédoine..... 2 »

Henri Dagan. — les massacres de Kichinef ..... 2 »

le monument de Renan..... 2 »

Georges Clemenceau. — Discours pour la liberté..... 2 »

Joseph Bédier. — Gaston Paris ..... 2 »

le congrès de Dresde..... 4 »

Louis Ménard. — Prologue d'une Révolution (1848)..... 4 »

congrès des U. P. *mai 1904*..... 2 »

Raoul Allier. — L'enseignement primaire des indigènes à Madagascar.. 3 50

Le testament politique de Waldeck-Rousseau 3 50

Elie Eberlin; Georges Delahache. — juifs russes..... 2 »

Charles Péguy. — La délation aux Droits de l'Homme ..... 2 »

Raoul Allier. — la séparation des Eglises et de l'Etat ..... 6 »

Raoul Allier. — la séparation au Sénat..... 4 »

Charles Péguy. — courrier de Russie. — Etienne Avenard. — le 22 janvier nouveau style..... 4 »

E.-D. Morel et Pierre Mille. — le Congo léopoldien..... 3 50

Ferdinand Lot. — De la situation faite à l'enseignement supérieur en France. — I..... 2 »

Ferdinand Lot. — De la situation faite à l'enseignement supérieur en France. — II..... 3 »

Félicien Challaye. — Le Congo français ..... 2 »

Georges Picquart. — de la situation faite à la défense militaire de la France ..... 2 »

les cahiers d'Arnold Scherer (1870-1871) 2 »

Pierre Mille, Félicien Challaye. — les deux Congo..... 2 »

Edmond Bernus. — Polonais et Prussiens, — de la résistance du peuple polonais aux exactions de la germanisation prussienne, — les trois cahiers ..... 6 »

Jean Deck et G. von Wendt. — la représentation proportionnelle et la récente loi électorale du grand-duché de Finlande..... 2 »

Gaston Raphaël. — der Professor ist die deutsche Nationalkrankheit; — eine Art von bethlemitischen Kindermord..... ÉPUISÉ

Robert Dreyfus. — *Vies des hommes obscurs*. — Alexandre Weill, ou le prophète du faubourg Saint-Honoré, 1811-1899..... 2 »

Maxime Vuillaume. — *mes cahiers rouges*. — une journée à la cour martiale du Luxembourg ..... 2 »

Maxime Vuillaume. — *mes cahiers rouges*. — un peu de vérité sur la mort des otages. — 24 et 26 mai 1871 2 »

Maxime Vuillaume. — *mes cahiers rouges*. — quand nous faisions le « Père Duchêne ». — mars-avril-mai 1871..... 2 »

une famille de républicains fouriéristes. — *les Milliet*. — jusqu'au seuil de l'exil..... 2 »

une famille de républicains fouriéristes. — *les Milliet*. — les adieux... 2 »

une famille de républicains fouriéristes. — *les Milliet*. — la maison m'appartient, je le ferai connaître. 2 »

une famille de républicains fouriéristes. — *les Milliet*. — Adrien de Tucé. — cinq ans au Mexique. — 1862-1867..... 3 50

une famille de républicains fouriéristes. — *les Milliet*. — voyage d'études en Italie. — 1868-1869.... 2 »

une famille de républicains fouriéristes. — *les Milliet*. — la guerre de France et le premier siège de Paris. — 1870-1871 ..... 3 50

une famille de républicains fouriéristes. — *les Milliet*. — la Commune et le deuxième siège de Paris. — 1871. ..... 2 »

une famille de républicains fouriéristes. — *les Milliet*. — un cas de conscience, — 1871-1873..... 2 »

University of
Connecticut
Libraries

the
ersity of
necticut
braries

BOUND BY